CHRONIQUE BURLESQUE,

OU

RECUEIL D'HISTOIRES DIVERTISSANTES

ET

D'AVANTURES COMIQUES.

ARRIVÉES DE FRAICHE DATE DANS LES PAÏS VOISINS.

A LONDRES,

Chez PIERRE DU NOYER.

MDCCXLII.

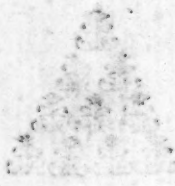

PREFACE.

NOus ſommes dans un Siécle où l'on recherche avec beaucoup d'empreſſement les Hiſtoires & les Nouvelles qui peuvent amuſer & divertir ; il faut donc tâcher de ſervir le Public ſelon ſon goût. C'eſt ce qui a ſans doute engagé les Ecrivains modernes à lui préſenter un grand nombre d'Ouvrages de cette eſpece ; &, pour ne pas déguiſer ici la vérité, nous avoüerons franchement, que c'eſt auſſi dans la même vûë qu'on a fait le préſent Recueil. Ceux qui prendront la peine de le lire, remarqueront aiſément

dans quel Païs la plupart des Hiſtoires & des Faits qu'on y rapporte, ſont arrivez. Comme l'Auteur de ce Recueil y a paſſé la plus grande partie de ſa vie, il eſt aiſé d'en conclure, qu'il ſçait de ſource les Avantures ou Evenemens comiques qu'il raconte, ſoit pour en avoir été lui-même témoin oculaire, ſoit pour les avoir appris par d'autres perſonnes qui en étoient très-bien informées.

On doit encore juger par la même raiſon, que ce ne ſont pas ici des Contes uſez, ni des Hiſtoires réchauffées. Au contraire, nous avons tout ſujet de nous flatter, que la plus grande partie de celles qui ſont contenuës dans ce Recueil, paroîtront toutes neuves aux Lecteurs. S'il s'en trouvoit néanmoins quelques-unes qui paruſ-

rûſſent avoir quelque rapport ou quelque reſſemblance avec d'autres Hiſtoires & Avantures qu'on auroit déja lûës ailleurs, ou du moins entendu raconter par d'autres; quand bien même, dis-je, il arriveroit que le Lecteur en rencontrât ici quelques-unes de cette ſorte, ce qui n'eſt pas abſolument impoſſible, il ne faudroit pourtant pas s'imaginer que nous les ayons tirées ou empruntées de la même ſource. Mais d'où pourroit donc venir cette reſſemblance? dira-t-on dans le cas propoſé. La réponſe eſt aiſée: *Il n'y a rien de nouveau ſous le Soleil*; ce qui eſt arrivé dans un tems ou dans un Païs, peut fort bien être arrivé dans un autre tems, ou dans un autre Païs. Les principes & les reſſorts qui font agir les hommes étant à-

peu-près les mêmes en tout tems & en tous lieux, quelle merveille que leurs actions ſe reſſemblent?

Mais nous n'avons pas beaucoup à craindre de ce côté-là, parce que nous ſçavons où nous avons puiſé nos Faits. Nous avons plutôt à redouter la cenſure de certains Lecteurs délicats, qui trouveront peut-être quelques-unes de nos Hiſtoires un peu trop libres & trop gaillardes. Sur quoi je leur répondrai: 1°. Que je n'ai point inventé les choſes, mais qu'en Hiſtorien fidèle je ne fais que les rapporter telles que je les ai appriſes ſur les lieux mêmes où elles ſe ſont paſſées: 2°. Que j'ai menagé les termes autant qu'il m'a été poſſible ſans altérer le fond de l'Hiſtoire; car enfin il faloit bien faire entendre

dre de quoi il s'agiſſoit, ou ſe taire entierement.

Je pourrois ajouter, en troiſième lieu, que j'ai omis exprès un bon nombre d'autres Avantures qui me ſont revenuës en mémoire, & cela uniquement pour menager la délicateſſe des Lecteurs en queſtion ; parce qu'il m'a paru, que quelque adouciſſement qu'on y eût pû apporter, elles auroient toûjours été un peu fortes. Je dis ceci pour m'en faire un mérite auprès d'eux, quoiqu'il s'en trouvera peut-être d'autres qui ne m'en ſçauront pas beaucoup de gré, & qui auroient mieux aimé que je les eûſſe données, du moins avec quelques tempéramens. Tant il eſt vrai qu'il eſt bien difficile, diſons mieux, qu'il eſt impoſſible de contenter tout le monde ; parce que ce qui plaît à l'un, ſouvent déplaît

à l'autre ; tant les goûts ſont différens.

Enfin la derniere raiſon que j'alleguerai pour ma juſtification, & qui me paroît la meilleure, ſe prend du but que je me ſuis propoſé en faiſant ce Recueil. Je n'en ai eu d'autre, que de compoſer un petit Ouvrage qui pût ſervir d'amuſement & de paſſe-tems aux perſonnes qui ſe ſentent une grande diſpoſition à l'humeur ſombre & taciturne, & qu'une occupation trop pénible ou trop aſſidue pourroit faire tomber dans la mélancolie. J'ai cru qu'en leur faveur je pouvois me donner un peu carriere, & qu'il m'étoit permis pour cet effet de mêler de tems en tems quelques Hiſtoriettes qui continſſent un certain Sel récréatif, capable de leur deſopiler la rate, ou du moins de

leur

leur dérider un peu le front.

Quant à ce que l'on objecte ordinairement, ſçavoir que les exemples des Vices ſont toûjours contagieux, & qu'on ne ſçauroit être trop ſobre à les expoſer à la vûë ; j'avoue qu'il y aura toûjours des perſonnes qui ſe ſerviront de ce prétexte pour excuſer & pallier leurs fautes, du moins à leurs propres yeux. Mais c'eſt une ſi mauvaiſe excuſe, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée. Ceux qui en font leur bouclier pour ſe défendre contre la juſte cenſure des autres, ou contre les remords de leur propre conſcience, en ſentent bien ſans doute eux-mêmes tout le foible. Une raiſon ſi frivole n'eſt donc bonne qu'à faire voir qu'ils ſont très-attachez à leurs inclinations vicieuſes & à leurs mauvai-

vaiſes habitudes, qu'ils cherchent à les flatter par toutes ſortes des moyens, & qu'ils ne veulent pas y renoncer à quelque prix que ce ſoit. D'ailleurs ces ſortes de perſonnes, comme l'experience le prouve, ont bien plus volontiers recours, pour ſe juſtifier, aux exemples vivans, qu'ils n'ont que trop devant les yeux, que non pas aux exemples morts, pour ainſi dire, qu'ils pourroient trouver dans les Livres. On peut dire même que la Lecture de ces Livres, pour peu qu'elles vouluſſent y refléchir, leur fourniroit des motifs ſuffiſans pour les engager à ſe corriger de leurs defauts; vû qu'on y trouve d'ordinaire un bon nombre d'exemples du ridicule & des inconveniens où le Vice fait tomber tôt ou tard ceux qui s'y abandonnent.

TA-

TABLE DES HISTOIRES ET AVANTURES

Contenuës dans ce Recueil.

LEs Planteurs de Cornes en Idée, & les Cocus imaginaires. pag. 1.

Hiſtoire du Mariage d'un Revérend Pere Jéſuite, avec une de ſes Dévotes. 73.

Les Prônes du Curé de Neuv.... 149.

Caractère des Mondideriens. 156.

Trait d'un Savetier de Mondidier au lit de la Mort. 160.

Procès d'un Charpentier de la même Ville avec ſa Femme. 164.

*Hiſtoire du Curé d'Agenv***., fameux Déſorceleur.* 166.

Traits plaiſans de Maître François, Curé de Mézicour. 214.

Tour joué par Mr. de Santeuil au Portier de ſon Monaſtère. 221.

Tour de Maître Gonin des Carmes de l'ancienne Samarobrigè. 224.

Les

Les Carmes d'Abbeville... se trouvent de l'Ancien Testament malgré eux. 228.
Le Voile ou la Faille dechirée. 241.
Histoires de Cordeliers. 245.
La Fille de bon Goût. 246.
La Fille recrûë de ses fatigues. 248.
Le Portier infatigable. 250.
Le Cordelier au gros bras. 252.
Leçon d'un Gardien des Cordeliers à un Frere de son Couvent. 254.
Histoire d'un Capucin exerçant la Contrebande, sans craindre les Employez. 257.
Monnoye de Capucins. 261.
Un Jacobin relevé de scrupule par un de ses Confreres. 264.
Mr. l'Abbé Hoche-prunes, ou l'Abbé Trousse-côte. 266.
Simplicité Champenoise. 269.
La Révanche. 274.
Histoire d'un prétendu Spectre, ou Revenant. 277.
La Curiosité bien payée. 293.
Consequence qu'on doit tirer de ce principe: Les Plaisirs de ce Monde sont courts. 302.

CHRO-

CHRONIQUE BURLESQUE,

OU

RECUEIL D'HISTOIRES DIVERTISSANTES

ET

D'AVANTURES COMIQUES,

ARRIVE'ES DE FRAICHE DATE DANS LES PAÏS VOISINS.

Les Planteurs de Cornes en Idée, & les Cocus imaginaires.

NOus commencerons notre Recueil par une Hiſtoire aſſez plaiſante, qui eſt arrivée, il y a déja quelques années, dans une Ville

A des

des plus conſiderables de la Neuſtrie, que quelques-uns appellent aujourd'hui *le Pais de Sapience.* Deux riches Bourgeois de cette Ville, voiſins l'un de l'autre, avoient été intimes amis pendant leur première jeuneſſe. Cette amitié dura même juſqu'à leur mariage, qu'ils contracterent environ dans le même tems avec deux jeunes, belles, & honnêtes Bourgeoiſes de la même Ville; mais fort peu de tems après cette Epoque ils eurent enſemble quelques démêlez, & vinrent à ſe brouiller de telle ſorte, que leur ancienne amitié ſe changea bientôt en une haine très-envénimée; ainſi que l'on voit ordinairement les plus grands Amis, lorſqu'ils en viennent à une rupture, devenir les ennemis les plus implacables. L'un s'appelloit du Meſnil, & l'autre Parmentier.

Leurs jeunes Epouſes, qui avoient été élevées & nourries enſemble, & qui s'aimoient beaucoup, n'entrerent point dans la querelle des Maris: au contraire, elles étoient ex-

extrêmement mortifiées de cette méſintelligence ; parce que cela les empêchoit de ſe voir & de ſe fréquenter librement, ainſi qu'elles avoient coûtume de faire avant leur mariage. Elles ne laiſſoient pourtant pas de ſe parler & de s'entretenir enſemble lorſqu'elles ſe rencontroient, ſoit à l'Egliſe ou ailleurs; mais c'étoit le plus ſecretement qu'elles pouvoient, pour ne pas déplaire à leurs Maris, & ne leur pas donner ſujet de s'aigrir contre elles.

Mais ce qui faiſoit le plus de plaiſir à nos deux jeunes Bourgeoiſes, c'étoit la commodité qu'elles avoient de ſe voir & de ſe parler, lorſque leurs Epoux étoient abſens de la maiſon; parce que leurs jardins étoient contigus, & qu'il y avoit une porte de communication de l'un à l'autre. A la vérité cette porte étoit alors en quelque manière condamnée, car elle étoit exactement fermée aux verroux des deux côtez, depuis la brouillerie des deux Epoux: mais lorſque le Mari de l'une étoit ſorti, elle envoyoit ſa

ſervante ôter les verroux du côté de ſon jardin, & ſi le Mari de l'autre venoit auſſi à ſortir, celle-ci donnoit à ſon tour le même ordre à ſa ſervante: ainſi, lorſque l'une des deux ſervantes s'appercevoit que les verroux étoient déja ôtez de l'autre côté, elle en donnoit avis à ſa Maîtreſſe, qui ſe rendoit alors dans le jardin de ſa voiſine & bonne amie, où cette derniere venoit bien-tôt la joindre. Elles s'aſſembloient ainſi preſque toutes les après-dînées dans le jardin de l'une ou de l'autre, & y paſſoient le tems à ſe promener & à s'entretenir. Quand l'un des deux Maris revenoit à la maiſon, la ſervante les en avertiſſoit ſecretement, ſelon l'ordre qu'elle en avoit; & pour lors elles ſe retiroient chacune de ſon côté, réfermant la porte de communication entre les deux jardins, comme auparavant.

Quelque plaiſir & ſatisfaction qu'elles eûſſent toutes deux de pouvoir ainſi ſe voir & communiquer enſemble, cependant leur joye n'étoit pas complette; parce qu'elles ſe ſouvenoient toûjours de l'ini-

l'inimitié mortelle qui régnoit entre leurs Epoux, & qu'elles craignoient d'être ſurpriſes, un jour ou l'autre, dans les converſations qu'elles avoient enſemble, & que leur commerce ſecret, quoiqu'innocent, ne fût découvert. C'eſt pourquoi, lorſqu'elles ſe trouvoient enſemble dans leurs jardins, elles ſe plaignoient ſouvent de leur ſort, & de ce qu'elles n'avoient la liberté de ſe parler qu'en cachette, à cauſe de la haine violente que ſe portoient réciproquement leurs Maris ; & elles cherchoient en même tems des moyens pour les remettre bien enſemble.

Pendant que ces deux Demoiſelles étoient fort en peine de ſçavoir comment elles s'y prendroient pour reconcilier leurs Maris, l'amour ſe mit de la partie pour brouiller les cartes plus que jamais. D'où s'enſuivit la farce que nous allons raconter, & qui faillit d'avoir une fin tragique ; mais enfin tout réüſſit à bien & à la ſatisfaction des parties intéreſ-

ſées, par la prudence, la diſcrétion, & le courage des deux Epouſes comme on verra dans la ſuite.

Parmentier, qui étoit d'une complexion amoureuſe, & qui entroit facilement en goût à la ſimple vûë de quelque friand morceau, ayant jetté les yeux ſur Mlle. Agathe, Epouſe du Sieur du Meſnil, qui étoit une des plus belles Femmes de la Ville, ſe ſentit ſi fort épris de paſſion pour elle, qu'il n'avoit plus de plaiſir, que lorſqu'il pouvoit ſe mirer dans les beaux yeux du charmant objet qui l'avoit ſi doucement enyvré d'amour.

D'un autre côté, pour rendre la partie complette, la fortune voulut auſſi que du Meſnil devint tellement amoureux de Mlle. Luce, Epouſe de Parmentier, qu'il ne lui étoit pas poſſible, quand il la voyoit, de contenir aſſez ſes yeux & ſes geſtes, pour qu'ils ne trahîſſent pas le ſecret de ſon cœur, & le tranſport dont il étoit agité. Mais ils étoient fort en peine l'un & l'au-

l'autre, comment ils pourroient parvenir à la fin qu'ils ſe propoſoient, & au point ſi déſiré par tous les Amans. Car de leur parler, il n'y avoit pas moyen, à cauſe de la haine declarée que chaque Amant en particulier faiſoit profeſſion de porter au Mari de ſa Maîtreſſe, & que d'ailleurs ils jugeoient bien, qu'elles ne voudroient pas s'arrêter le moins du monde pour les écouter. Ces difficultez ne furent pourtant point capables de les rebuter. Car outre qu'ils étoient fortement atteints de leur paſſion, chacun d'eux conſideroit encore, que s'il pouvoit venir à bout de la ſatisfaire, il auroit en même tems le doux plaiſir de ſe venger de ſon Ennemi, en lui plantant un beau cimier de cornes ſur le front. Ils perſiſterent donc toûjours dans leurs deſſeins: mais il leur fallut pendant quelque tems ſe contenter du langage des yeux. Ne pouvant faire mieux, ils continuerent du moins à jouër de la prunelle, & à faire l'amour par ſignes.

Les deux Belles s'apperçurent bientôt, chacune de ſon côté, de l'intention des Pelerins, & comprirent ſans peine ni truchement ce que vouloient dire ces œillades (car la plupart des Femmes ſont extrêmement habiles dans cette ſcience.) Madlle. Agathe, voyant avec quels yeux Parmentier la regardoit, quoiqu'elle ne ſe ſouciât gueres de ſon amour, fut bien-aiſe néanmoins de le tenir en ſuſpens, pour ſçavoir au juſte à quoi tendoit cette pratique, & dans le deſſein de s'en divertir enſuite avec ſon Amie. Pour cet effet, elle le regardoit d'un air fort gracieux, & le ſaluoit de même, feignant de prendre quelque plaiſir aux façons de faire de ce nouvel Amant.

Madlle. Luce, de ſon côté, en faiſoit de même à l'égard de du Meſnil, & dans la même vûë que ſa chere Compagne, c'eſt-à-dire pour en faire des riſées avec elle. Ainſi, quoiqu'elle fût très-ſage, qu'elle aimât ſon Mari comme elle devoit, & qu'elle ſe fût fort bien apperçû des deſſeins de ce nouvel

vel amoureux, elle ne laiſſoit pourtant pas de lui montrer un viſage riant, & de lui rendre la revérence de bonne grace lorſqu'il la ſaluoit en paſſant; car il ne manquoit pas, lorſqu'il la rencontroit quelque part, de s'acquitter de ce devoir d'une manière fort polie, & elle de ſon côté lui rendoit la pareille. A la vérité, elle en agiſſoit de même à l'égard de tout le monde, ſe montrant fort civile & fort honnête envers un chacun, autant que la bienſéance & le rang de la perſonne l'exigeoit. En quoi ſon exemple eſt à propoſer à pluſieurs qui ne font pas de même, & qui s'imaginent apparemment qu'elles s'acquierent une reputation de ſageſſe par deſſus toutes les autres, en ne tenant compte de perſonne, en affectant une gravité ridicule, & en ſe montrant ſi dédaigneuſes & ſi chiches de leurs regards & de leurs paroles, qu'il ſemble que rien au monde n'eſt en droit de leur plaire: & cependant Dieu ſçait quels tours de paſſe-paſſe elles jouënt à leurs Maris en cachette; car la plupart de ces

Prudes ſuperbes & dédaigneuſes, ne connoiſſent gueres d'autres careſſes que celles que Venus faiſoit à Mars dans leurs plus ſecrettes entrevûës.

Mais, pour revenir à nos Amans, ſe voyant regardez de ſi bon œil par leurs Maîtreſſes, ils en tirerent bon augure, & en conçurent de grandes eſpérances pour l'avenir : ce qui ſervit encore à les enflammer davantage. Auſſi ſe rendoient-ils tous les jours aux Egliſes où elles avoient coûtume d'aller, & ils avoient grand ſoin de ſe placer dans des endroits d'où ils pûſſent les voir à leur aiſe, & en même tems être apperçûs d'elles, ayant continuellement les yeux fixez ſur ces belles Saintes, auxquelles s'addreſſoient leurs plus grandes dévotions.

Les deux Dames, qui ne s'étoient encore rien dit juſques-là du manége de leurs Maris, délibererent, chacune en particulier, d'en avertir ſa Compagne, afin que dans la ſuite il n'arrivât rien qui pût alterer ou rompre leur ancienne amitié.

mitié. Se trouvant donc un jour dans leurs jardins enſemble, ſelon leur coûtume, pendant l'abſence de leurs Maris, Madlle. Agathe entama ainſi le Diſcours touchant les Amours de Mrs. les Epoux. „ Je n'aurois jamais cru, „ ma chere Amie, dit-elle à ſa „ Compagne, que les Hommes „ eûſſent le cœur, je ne dirai pas „ ſi inconſtant & ſi léger, mais ſi „ méchant & ſi perfide, que pour „ contenter leurs inimitiez particulieres, pour ſe venger de leurs „ Ennemis, ou du moins de ceux „ qu'ils regardent comme tels, „ pour les diffamer & les couvrir de confuſion, ils cherchaſſent à corrompre la fidélité de „ leurs cheres Moitiez. Peut-on „ s'imaginer rien de plus indigne? Certes, je ne m'étonne „ plus que pluſieurs Femmes oublient leur Devoir, s'écartent du chemin de la vertu, & „ faſſent tort à la couche nuptiale; vû l'infidélité trop connuë „ des Hommes, qui, ayant de quoi „ ſe répaître & ſe raſſaſier pleinement chez eux, & même au-

„ delà

„ delà de leurs beſoins, ne ſe font „ cependant pas conſcience de „ battre tout buiſſon, pour y ſur- „ prendre quelque nouvelle proye.

Madlle. Luce, entendant ſa Compagne parler de la ſorte, ſe douta tout auſſi-tôt de quoi il étoit queſtion, & comprit que c'étoit de ſon Mari que Madlle. Agathe vouloit parler, & contre lequel elle dreſſoit cette plainte. C'eſt pourquoi elle lui répondit en ſoûriant: „ Je ne ſçais, ma chere „ Amie, quelle occaſion vous a- „ vez de vous plaindre ainſi de la „ méchanceté des Hommes, quoi- „ que nous ſçachions aſſez que le „ meilleur ne vaut pas grand choſe; „ mais ſi je vous contois une Hiſ- „ toire que je ſçais, vous ſeriez „ bien ſurpriſe, & peut-être ſeriez- „ vous encore plus indignée que „ jamais de leur légereté & de „ leur mauvaiſe foi. Si vous me „ voulez promettre de ne vous „ en pas fâcher, & de ne le point „ prendre en mauvaiſe part, je „ vous en ferai le récit, qui ne laiſ- „ ſera pas d'être plaiſant & de nous „ divertir, quoique la choſe en

„ elle-

„ elle-même ſoit déteſtable. „ Madlle. Agathe, ſoupçonnant alors que la confidence que ſa Compagne avoit à lui faire, étoit à-peu-près de même nature que la ſienne, lui promit d'écouter le tout en patience, à condition que ſon Amie ne ſe fâcheroit pas non plus du conte qu'elle avoit deſſein de lui faire à ſon tour. Ce qui ayant été ſolemnellement promis de part & d'autre, on découvrit auſſitôt le pot aux Roſes, & on mit ſur le tapis les Amours de du Meſnil & de Parmentier. Je laiſſe à penſer ſi les deux Demoiſelles ne laverent pas bien la tête à leurs Maris abſens, & ſi, animées d'un juſte dédain, elle ne trouverent pas étrange qu'ils fiſſent ſi peu de compte d'elles, que de ne les pas croire en état de raſſaſier leurs appetits déréglez. En vérité, diſoient-elles, ils mériteroient bien qu'à notre tour nous priſſions parti ailleurs, pour les payer de la même monnoye. Mais, non! les loix de l'honneur & notre conſcience s'y oppoſent.

Ainſi la colere & la jalouſie ne fu-

furent point capables de porter ces deux honnêtes Femmes à ſe venger de leurs Maris, en leur rendant la pareille. Elles réſolurent même de ne leur pas donner ſujet de s'animer encore davantage l'un contre l'autre. Rare exemple de patience & d'amitié! Deux Femmes, jeunes & belles, connoiſſent l'infidélité de leurs Epoux, ſentent à quelle fin le tout ſe trame, ſçavoir par un eſprit de vengeance, & pour couvrir chacun ſon ennemi de honte & de confuſion, aux dépens de l'honneur & de la vertu de ſon Epouſe; cependant elles diſſimulent ſagement le fait, ſouffrent patiemment cette injure, & trompent honnêtement ceux qui prétendoient, en les corrompant, ſe venger d'une manière inſigne l'un de l'autre. Voyons comment elles s'y prirent; car c'eſt en cela que gît le nœud de l'intrigue, & d'où dépend tout le beau de l'Hiſtoire.

Nos belles Bourgeoiſes, ayant diſcouru tout leur ſaoul ſur l'inconſtance & la perfidie des Hommes, convinrent enſemble de s'aver-

s'avertir mutuellement dans la ſuite de tout ce qui ſe paſſeroit par rapport à ces pratiques amoureuſes. Il fut en même tems réſolu (pour ſe donner plus de plaiſir, & ſe procurer une plus ample matière de divertiſſement & de riſées lorſqu'elles ſe trouveroient enſemble) il fut réſolu, dis-je, qu'elles feroient, chacune de ſon côté, le meilleur viſage & l'accueil le plus favorable à ſon Amant qu'il ſeroit poſſible, afin de l'engager de plus en plus, & de le tenir en haleine, en lui jettant des œillades qui pûſſent faire eſpérer au moins préſomptueux d'être un jour favoriſé, pourvû qu'il pourſuivît ſa pointe.

Ces réſolutions priſes, elles ſe retirerent, chacune dans l'intention de mettre le feu aux étoupes, & de porter de rudes eſtocades au cœur de ſon Amant. Auſſi depuis ce tems-là, dès que l'une ou l'autre voyoit ſon Amant, elle lui montroit un viſage ſi riant, & lui faiſoit ſi bien les yeux doux, que chacun d'eux, plus épris que jamais, & devenu plus hardi, prit enfin

enfin la réſolution de faire entendre à ſa Dame ce qui lui peſoit ſur le cœur, & de la prier en même tems d'avoir pitié de ſon tourment, & d'y appliquer le ſouverain remede, que nos bons Anciens appelloient *le Don d'amoureuſe Merci.* Mais, comme il leur étoit impoſſible de les approcher pour leur parler, par les raiſons que nous avons dites, ils prirent le parti d'écrire chacun à leur Dame: ils firent donc les Lettres les plus paſſionnées qu'il leur fut poſſible, avec des proteſtations ſolemnelles d'une fidélité, d'une diſcretion & d'une conſtance à toute épreuve.

Il ne s'agiſſoit plus après cela que de trouver des Meſſageres pour porter ces billets doux à leurs Maîtreſſes; mais les grandes Villes ne manquent point de telle denrée. On voit aux portes des Egliſes aſſez de vieilles Bigotes, qui trottent, qui vont & viennent, & qui ne ſont que trop familieres avec les jeunes filles & femmes qui ont quelque beauté: & Dieu ſçait quelles ſont le plus ſouvent

les

les commiſſions dont elles ſont chargées. Ce fut donc à deux de ces venérables Vieilles que du Meſnil & Parmentier s'addreſſerent, pour leur confier leurs Lettres & les ſecrets de leur cœur. Les bonnes Bigotes, en fort peu de tems, s'acquittant de leurs meſſages, préſentent les Lettres. Elles furent d'abord aſſez mal reçuës, ſelon la ſage coûtume qui eſt de mode en ces occaſions; auſſi ſont-elles tellement faites au badinage, qu'elles ne s'en effarouchent gueres. Les Dames, après avoir lû les Lettres & entendu les vœux des Pelerins, firent ſemblant de rêver quelques momens à ce qu'elles avoient à dire : enſuite elles firent leur réponſe à la manière des anciens Oracles, c'eſt-à-dire en termes équivoques & ambigus, mais qui donnoient néanmoins à un bon entendeur plus d'eſpérance que de crainte par rapport au ſuccès de ſa Requête. Les deux Amans furent ſi charmez de ces nouvelles, qu'ils s'imaginoient déja tenir leurs Déeſſes entre les bras, & qu'ils ſavouroient d'avance le

plaiſir intime qu'ils auroient de planter une belle paire de Cornes, chacun ſur le front de ſon adverſaire, ne ſçachant rien des deſſeins ni des menées l'un de l'autre.

Les deux Epouſes cependant ſe trouverent ſelon la coûtume dans leurs jardins, & après avoir ri pendant quelque tems des harangues qui leur avoient été faites par les Meſſageres d'impudicité, elles vinrent à la lecture des Lettres de leurs Maris. J'avoue de bonne-foi que la copie de ces Lettres n'eſt point parvenue juſqu'à moi; mais il eſt aiſé de ſe figurer à-peu-près ce que peuvent contenir ces ſortes de Dépêches. Il n'eſt pas difficile non plus de s'imaginer les refléxions & les railleries piquantes qu'en faiſoient les Dames pendant la lecture de ces Lettres. Ne voilà-t-il pas, diſoit l'une, de mes prud'hommes de Maris, qui ne prêchent que la fidélité conjugale devant leurs Femmes, pendant qu'ils font eux-mêmes des infidélitez & des fourberies. Pour moi, diſoit l'autre, je ſuis bien rejoüie d'avoir un Mari

ſi

ſi galant, & qui ſçache offrir ſes ſervices aux Dames de ſi bonne grace ; mais je ſuis fâchée qu'il s'égare ailleurs, & qu'il n'employe pas ſes galanteries pour ſon Epouſe, vû que je penſe les mériter autant qu'une autre.

Après avoir invectivé quelque tems de la ſorte contre le faux-bond que vouloient faire leurs Maris à la fidélité conjugale, Madlle. Agathe, le prenant ſur un ton plus badin : Là, là, dit-elle, ne nous emportons point ſi fort contre nos traîtres de Maris, que nous ne ſongions auſſi à recompenſer nos fidèles Amans ſelon leur mérite ; car nous encourerions peut-être quelque reproche d'ingratitude, ou de cruauté, ſi nous ne leur tenions aucun compte de l'affection qu'ils nous portent, ou ſi nous n'avions aucune pitié des tourmens qu'ils diſent endurer pour l'amour de nous. C'eſt bien dit, répondit la Maîtreſſe de du Meſnil ; c'eſt pourquoi je ſuis d'avis que, lorſque leurs Meſſageres d'iniquité reviendront encore nous rendre viſite de leur part, nous

leur donnions à chacun un rendez-vous pour le jour & l'heure dont nous conviendrons enſemble. Bien entendu que nous exécuterons le tout, ſans bleſſer en aucune manière le devoir que notre honneur & notre conſcience nous préſcrivent; & que nous nous rendrons par nos jardins dans l'apartement l'une de l'autre, pour y recevoir nos Maris, que nous y ferons venir par la ruë, & qui ne pourront rien ſoupçonner de l'honnête tromperie que nous leur préparons. Voilà auſſi comme je l'entens, répartit Madlle. Agathe; car j'aimerois mieux mourir que de faire la moindre bréche à la foi que j'ai promiſe à mon Epoux, quoiqu'il me tienne ſi mal de ſon côté, celle qu'il m'a réciproquement jurée.

Elles arrêterent donc enſemble, que lorſque les impudiques Meſſageres de leurs Maris retourneroient chez elles, après les refus & les difficultez qu'il convenoit de faire, elles feindroient enfin de ſe rendre chacune aux déſirs de ſon Amant, pourvû qu'il jurât de tenir

nir le tout fort ſecret, & de venir préciſement au tems marqué, & à petit bruit. Car elles ne vouloient les recevoir que de nuit, vû que cela ne ſe pouvoit exécuter de jour, ſans que le deſſein des Dames fût découvert: ayant réſolu entre elles, comme nous l'avons dit, de tromper leurs Maris, en ſe tranſportant dans l'apartement & au lit l'une de l'autre, afin d'éprouver ſi un Mari ſe montroit plus vaillant avec une Maîtreſſe qu'avec ſon Epouſe. Pour cet effet, elles inſtruiſirent leurs ſervantes de la partie qu'elles devoient jouër dans cette farce, ſçavoir, d'aller ouvrir la porte aux Maris, & de les conduire à l'apartement où leurs Femmes devoient les attendre ſans lumiere, afin de n'être point vûës ni reconnuës par nos Galands.

Les choſes ayant été ainſi réglées, dès le lendemain une des deux vieilles Solliciteuſes, alla trouver Madlle. Luce, pour ſçavoir ce qu'elle avoit enfin réſolu de faire en faveur de celui qui

vivoit dans un ſi cruel tourment pour l'amour d'elle, que, s'il n'étoit bien-tôt ſoulagé, c'en étoit fait de ſa vie. La Demoiſelle, quoiqu'indignée de la harangue de cette Harpie infernale, diſſimula néanmoins ſagement ce qu'elle en penſoit; &, après avoir diſputé le terrein pendant quelque tems, ainſi que la bienſéance l'ordonne en pareil cas, elle lui répondit enfin: „ Ma bonne Mere, ſi je n'avois pas plus „ de confiance en vous qu'en la „ folle & teméraire jeuneſſe de „ celui qui ſe vante d'être ſi „ fort affectionné à mon ſervice, „ je me garderois bien de m'oublier en aucune choſe qui pût le „ moins du monde nuire à mon „ honneur & à la bonne renommée „ de la Famille dont je ſuis ſortie: „ mais, puiſque vous m'aſſûrez „ que celui qui vous envoye fera „ tout ce qu'il me plaira de lui „ commander, vous pourrez lui „ dire, que de ma part je ſuis diſpoſée à le gratifier & à l'obliger en tout ce qui dépendra de „ moi. Mais qu'il n'eſpère pas

„ que

„ que je le reçoive autrement que
„ de nuit, & pendant que mon Mari
„ ſera abſent de la Ville. Dites-lui
„ auſſi, qu'il ne trouve pas mau-
„ vais s'il ne voit point de lumiere
„ dans mon apartement ; car j'ai
„ de bonnes raiſons pour vouloir
„ que cela ſoit ainſi, afin qu'on
„ ne puiſſe pas s'appercevoir
„ qu'il y ait quelqu'un avec moi
„ dans ma Chambre : autrement
„ ce ſeroit nous expoſer l'un &
„ l'autre au danger de perdre
„ l'honneur & la vie. Au reſte, s'il
„ me porte une ſi grande affection
„ comme vous voulez me le pe-
„ ſuader, je vous permets de lui
„ dire, qu'il peut venir ſur les onze
„ heures du ſoir, d'autant que
„ mon Mari s'en va à la campagne
„ cet après-midi, & qu'il ne revien-
„ dra que le lendemain à midi : &
„ ſuppoſé qu'il changeât de deſſein,
„ vous pouvez toûjours dire au
„ Sieur du Meſnil, qu'il ſe trou-
„ ve à l'heure marquée dans la
„ petite ruë qui eſt vis-à-vis
„ de notre porte, & que je ne
„ manquerai point de lui faire
„ ſçavoir ce qu'il ſera be-

„ ſoin

„ ſoin de faire. „ La fauſſe Bigote, après avoir promis de s'employer volontiers à tout ce qui pourroit ſervir au plaiſir & au contentement des deux parties, ſe retira pour aller avertir le Sieur du Meſnil de ſe tenir prêt à l'aſſignation.

Dans le même intervalle de tems, une autre Courtiere d'impureté alla faire un meſſage tout pareil à Madlle. Agathe de la part de Parmentier. Cette Demoiſelle fit à-peu-près la même réponſe que ſa Voiſine, excepté qu'elle aſſigna ſon Amant à minuit; car les deux Dames étoient convenuës entre elles de leur marquer des heures différentes pour le rendez-vous, afin qu'ils ne vinſſent point à ſe rencontrer dans la ruë, ou à ſe voir à la porte l'un de l'autre: ce qui n'auroit pas manqué de changer entierement la face des choſes, & peut-être même de cauſer quelque malheur.

Chaque Vieille ayant rapporté le ſuccès de ſon ambaſſade à celui qui l'avoit envoyée, il n'y eut aucun des deux qui ne s'eſtimât le plus heureux des mortels, voyant

que

que tout lui réüſſiſſoit à ſouhait. Ils euſſent volontiers quitté, l'un & l'autre, un Empire pour joüir d'une telle fortune ; car, outre que leurs Maîtreſſes étoient des plus belles & des plus aimables de toute la Ville, c'étoit pour chacun en particulier un plaiſir indicible que de ſonger, qu'il alloit enrôler, du moins ſelon ſon idée, ſon plus grand ennemi dans la grande Confrérie du fameux Forgeron de l'Iſle de Lemnos. Ils étoient tellement occupez tous deux de cette penſée, ſi pleine de douceur & de charmes pour eux, qu'ils ne faiſoient pas, du moins pour lors, la moindre attention au peril dans lequel ils alloient ſe lancer de gayeté de cœur, en entrant ainſi dans la maiſon l'un de l'autre, ſur le ſimple aveu d'une Femme à laquelle ils n'avoient parlé que par ambaſſade. Et cependant chacun d'eux devoit s'attendre à une mort certaine, s'il y avoit eu la moindre trahiſon de la part de ſa Dame, & ſi l'un avoit été averti du deſſein & de l'entrepriſe de l'autre. Qui n'admirera ici, combien les

paſſions offuſquent le jugement des hommes, & dans quel aveuglement elle les jettent?

Nos deux Amans donc, également ravis & glorieux de la victoire qu'ils venoient de remporter, du moins à ce qu'ils s'imaginoient, ne ſongeoient plus qu'à ſe préparer pour aller jouïr de leurs bonnes fortunes. Après le dîner, chacun de ſon côté fit entendre à ſa chere Epouſe, comme il étoit obligé d'aller à ſa Maiſon de campagne pour des affaires qui ne ſouffroient point de délai. Elles, reſpectivement, firent ſemblant de croire ce que Mrs. leurs Maris leur propoſoient avec une ſi grande apparence de bonne-foi. Ainſi, de part & d'autre on fit atteler les voitures, & chacun de ces Mrs. monta dans la ſienne, embraſſant ſa chere Moitié, & lui diſant adieu juſqu'au lendemain à midi. Sans doute que chaque Epouſe pendant ces embraſſemens d'adieu diſoit intérieurement : *Bon voyage, mon petit Mari! allez courir la prétantaine. Vous ne tâterez pourtant pas de la viande que*

vous

vous allez chaſſer, & nous nous rétrouverons quelque part enſemble avant que le Soleil réparoiſſe demain au matin ſur l'Horiſon.

Les deux Amans s'étant mis en route de la manière que nous venons de dire, ils tirerent chacun de ſon côté, & allerent planter le piquet où ils jugerent à propos, juſqu'à l'heure du rendez-vous. Comme ils eurent pendant ce tems-là tout le loiſir de faire leurs refléxions, il leur paſſa bien des idées par la fantaiſie. Il faut que je ſois un grand fou, diſoit du Meſnil, de me fier de la ſorte à l'inconſtance de la fortune & à la bonne-foi d'une Femme! Quelle aſſûrance ai-je, que la Dame qui m'a donné cette aſſignation ait quelque amitié pour moi? Que ſçais-je ſi elle n'a pas deſſein de me trahir, & ſi elle n'a pas dreſſé cette partie de concert avec ſon Mari, pour me faire donner dans le piége? Ne faut-il pas être bien ſimple pour s'imaginer, que l'amitié de ſon Mari ne lui tienne pas plus à cœur, que l'amour d'un homme qu'elle ſçait être l'ennemi mor-

tel de ſon Epoux? Quel ſervice lui ai-je rendu pour parvenir ſi-tôt à la joüiſſance? Vit-on jamais un homme plus aiſé à coëffer que moi, qui, ſur le rapport d'une vieille ſorciere, vais me jetter tête baiſſée dans un danger ſi évident? Non, non, il vaut mieux quitter cette folie, pendant qu'il en eſt encore tems; car il me paroît impoſſible qu'il n'y ait de la trahiſon, vû qu'une Demoiſelle ſi honnête, & de ſi bon lieu, ne ſe rend pas ſi facilement, ni à ſi peu de pourſuites.

Notre Galand, agité de ces penſées, étoit quelquefois ſur le point d'abandonner ſon entrepriſe: mais, un moment après, s'accuſant d'avoir trop peu de hardieſſe & de courage: Qu'il en arrive ce qu'il pourra; diſoit-il, les choſes ſont trop avancées maintenant pour reculer. Qu'eſt-ce que pourroit penſer de moi le charmant objet de mon amour, ſi je manquois de me rendre à l'heure aſſignée? Non, non, quand les feux, le flammes, le fer, la mort, & tout ce qu'elle a de plus terri-

ble,

ble, ſe préſenteroient devant mes yeux, je ne laiſſerai pas de pourſuivre ma pointe. Il faut que je ſçache ce que ma charmante Maîtreſſe a dans l'ame; ſi elle parle ſincerement, ou ſi elle a ſeulement envie de ſe divertir à mes dépens, & de ſe moquer de moi, en me faiſant eſſuyer un affront: car de la ſoupçonner de quelque autre plus noire malice, ce ſeroit lui faire tort, & me rendre coupable de lèze-majeſté d'amour. Non, je ne ſçaurois m'imaginer qu'une telle beauté ſoit capable d'une ſi grande trahiſon & perfidie, ni qu'elle voulût, en recompenſe de la tendre affection que je lui porte, cauſer ma perte & ma ruine. Que lui en reviendroit-il, ou qu'y gagneroit-elle, ſi-non de ſe faire blâmer & déteſter de tout le monde?

Si du Meſnil faiſoit des châteaux en l'air, Parmentier en roulant dans ſa chaiſe, n'étoit pas moins agité de diverſes penſées. Et, comme ſes refléxions furent à peuprès ſemblables à celles de du Meſ-

nil, il conclut auſſi de même, qu'il ſeroit indigne de porter le titre de galant homme, & de ſervir une Belle, ſi une terreur panique étoit capable de lui faire lacher priſe. Ainſi il réſolut de mourir, plutôt que de ne pas pourſuivre ſon deſſein, & que de donner lieu à ſa Maîtreſſe, de croire qu'il étoit un poltron ou un trompeur. Après qu'ils eurent ainſi diſſipé toutes leurs idées de crainte, ou du moins qu'ils eurent appaiſé les allarmes qu'elles leur cauſoient, il ne fut plus queſtion que de ſonger à prendre des forces pour les aſſauts rédoublez que chacun d'eux prétendoit livrer au fort de ſa douce ennemie : c'eſt ce qu'ils n'oublierent point, ni l'un ni l'autre.

Cependant les deux Dames, de leur côté, ſe rendirent dans leurs jardins ſur les neuf heures du ſoir ; &, après avoir bien ri ſur les voyages prétendus & feints de leurs Maris, & s'être bien diverties de la tromperie qu'elles alloient leur faire, elles entrerent enfin dans les Maiſons l'une de l'autre, & fu-

furent conduites chacune par les ſervantes, qui étoient du ſecret, dans les chambres deſtinées aux ſacrifices d'amour. Chacune des Demoiſelles prit bien garde à ce qu'il y avoit de rare & de particulier dans la chambre de ſa Voiſine, afin de ſe ſervir de ces enſeignes en cas de beſoin, ou, lorſque jugeant à propos d'interrompre ces ébats, elles feroient là-deſſus des reproches à leurs Maris. Après qu'elles eurent fait cette revûë, ou cet inventaire de Meubles, elles ſe coucherent tout bellement, chacune au lit de ſa Compagne ; & après avoir éteint les chandelles, elles attendirent en bonne dévotion la venuë de leurs fidèles Epoux : car elles ne doutoient point qu'ils ne dûſſent faire rage, & ſe montrer beaucoup plus vaillans champions qu'à l'ordinaire. En effet, quoique les deux Galans ne dûſſent pas jouïr de nouvelle proye, mais ſeulement du gibier qui étoit ordinaire en leurs buiſſons, parcs & taillis ; cependant, comme ils ne pouvoient s'imaginer autre choſe, ſi-non

qu'ils étoient couchez chacun avec ſa Maîtreſſe, ils devoient auſſi néceſſairement ſe comporter ſuivant cette idée.

Peu de tems après que Mlle. Agathe ſe fût miſe au lit, voici du Meſnil ſon Mari, qui vient à la porte ordonnée, préciſement à l'heure dite, c'eſt-à-dire à onze heures. Il fut reçu honnêtement par la ſervante du logis, qui le conduiſit à la chambre, & juſqu'au lit de ſa Dame; où l'attendoit, non pas Mlle. Luce, de la peau de laquelle il étoit ſi friand, mais ſa propre Femme, qui le reçut avec autant de careſſes, comme gaillardement il ſe mit en beſogne, croyant courir en autre garenne que celle où il pouvoit chaſſer tous les jours, ſans ſe donner tant de peine à tendre ſes panneaux & filets.

Parmentier ne manqua pas non plus de venir à ſon heure, ſçavoir à minuit juſte. Il fut conduit avec pareilles cérémonies, par la ſervante de ſon Voiſin, à la chambre & au lit, mais non pas aux embraſſemens de Mlle. Agathe qu'il

qu'il adoroit, mais bien entre les bras de Mlle. Luce ſa chaſte & fidèle Epouſe. Je laiſſe à penſer aux Amans, qui font conſiſter leur Souverain bonheur en ces ſortes de rencontres, ſi ces deux hommes tranſportez d'amour, oublierent en cette occaſion aucune des careſſes amoureuſes dont ils purent s'aviſer envers leurs Maîtreſſes ſuppoſées ; & ſi les Dames n'eurent pas tout ſujet d'être contentes, & de s'applaudir de leur innocente ruſe, & du joli ſtratagême qu'elles avoient inventé, pour donner ſubtilement le change à leurs Maris.

Auſſi l'Hiſtoire veut-elle que nos deux Galans, s'imaginant être dans la compagnie, non de leurs Epouſes, mais de leurs Maîtreſſes, ſe comporterent ſi vaillamment, & recommencerent ſi ſouvent le combat, & avec tant d'ardeur, que les ſoutenantes furent bien étonnées de la force & vigueur des aſſaillans, vû qu'elles ne les avoient jamais éprouvez ſi âpres à l'eſcrime, ſi ce n'eſt peut-être la premiére nuit de leurs nô-

ces. Ce qui fit penſer à ces deux jeunes Dames, que les careſſes & les embraſſemens d'un Ami ſont bien plus vifs & plus gaillards que non pas ceux d'un Mari, qui n'étant guidé ſouvent que par ſon devoir, vaque auſſi la plupart du tems à ſa beſogne comme par manière d'acquit. Auſſi furent-elles ſi bien affriandées par ce coup d'eſſai, qu'elles réſolurent de recommencer ſouvent un jeu ſi agréable. C'eſt pourquoi les voitures trottoient toutes les ſemaines pour le prétendu voyage de Campagne.

Chacun des Maris, pour colorer ces fréquens voyages aux yeux de ſon Epouſe, s'étoit donné bien de la peine pour tâcher de perſuader à ſa chere Moitié, qu'il faiſoit faire à ſa Maiſon de Campagne certaines réparations qui étoient abſolument néceſſaires, & qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'y aller une fois la ſemaine pour donner ſes ordres aux Ouvriers, & pour voir comment ils les exécutoient : mais elles étoient bien mieux informées qu'ils ne penſoient.

ſoient. Elles affectoient néanmoins d'ajouter une foi aveugle à tout ce que Mrs. les Maris leur débitoient. Ainſi elles les laiſſoient tranquillement partir pour aller faire leurs courſes ordinaires, qui n'étoient pas fort longues: car ils alloient deſcendre à quelques Auberges dans de quartiers éloignez de la Ville, où ils ſe tranſportoient tout au plus juſques à quelque maiſon des Fauxbourgs; &, dans ce cas-là, ils rentroient dans la Ville ſur la brune, & à l'heure marquée chacun ſe rendoit, avec l'empreſſement qu'on ſe peut imaginer, à la porte de ſa Déeſſe. Le matin on les faiſoit ſortir avant le jour, & à des heures différentes l'un de l'autre; ils régagnoient ainſi chacun les Auberges où ils avoient laiſſé leurs chevaux. Ils s'y faiſoient apprêter un bon déjeûner, ou quelque conſommé, & ils dormoient là-deſſus quelques heures pour réparer leurs forces abbatues. Sur le midi ils rémontoient dans leurs chaiſes, & chacun s'en révenoit à ſa maiſon. Quand ils

y étoient arrivez, ils ne manquoient pas de ſe plaindre qu'ils étoient fort las & fort fatiguez de leurs courſes, & des mouvemens qu'ils s'étoient donnez, pour arranger toutes choſes & les mettre en bon état. Leurs complaiſantes Epouſes les plaignoient auſſi, & trouvoient qu'ils avoient l'air pâle & tout défait. Elles les conjuroient de ſe menager davantage une autre fois, s'ils y retournoient encore, de peur de tomber malades. Enfin elles leur faiſoient faire la meilleure chère qu'elles pouvoient, pour les remettre de leurs fatigues.

Ce plaiſant manège dura quatre ou cinq mois, & la bataille fut ſi bien démenée pendant ce tems-là entre nos deux couples de Combattans en champs clos, que l'une & l'autre devinrent enceintes. Ce qui fut cauſe que les deux Demoiſelles ſongerent tout de bon à rompre le cours de ces pratiques, pendant qu'il n'en étoit encore rien arrivé qui pût nuire à leur reputation, craignant qu'à la longue il n'en arrivât quelque ſcan-

ſcandale qui pourroit faire tort à leur honneur, & donner occaſion à leurs Maris de s'entre-haïr encore plus cruellement qu'auparavant, & de faire éclater leurs haines & leurs animoſitez par des vengeances, également funeſtes à eux-mêmes & au repos de leurs Familles. Ce ne furent pourtant pas elles qui mirent fin à ce jeu, il finit par un accident qui faillit de changer cette Comédie en Tragédie. A la fin pourtant tout réüſſit à bien; car les Maris furent reconciliez enſemble, & les Femmes juſtifierent à merveille leur innocence, comme nous le dirons en ſon lieu. Mais il faut premièrement parler de l'accident qui mit fin à ce plaiſant commerce de nos deux Couples amoureux.

Une nuit donc, pendant que les Amans dupez étoient à l'ordinaire dans la maiſon l'un de l'autre à ſe donner du bon tems, & à prendre leurs ébats avec leurs Maîtreſſes ſuppoſées, il arriva qu'un Homme fut bleſſé mortellement dans leur ruë par un de ſes ennemis,

mis, & laiſſé pour mort ſur la place. Quelques-uns des Voiſins, qui s'étoient levez au bruit & à quelques cris qu'ils avoient entendus, ayant trouvé cet Homme baigné dans ſon ſang, ſans connoiſſance & ſans mouvement, en allerent avertir quelques Officiers de la Juſtice: ceux-ci ſe rendirent bien-tôt après ſur les lieux avec un troupe d'Archers. Ils crurent d'abord qu'il étoit mort, vû qu'on ne remarquoit plus en lui aucun ſigne de vie: mais ayant fait venir un Chirurgien pour viſiter ſes playes, il trouva que cet Homme n'étoit pas encore mort; il ajouta cependant qu'il n'en rechaperoit point, parce qu'il avoit reçu deux coups mortels. Le Chirurgien ne laiſſa pourtant pas de bander ſes playes le mieux qu'il pût. Après quoi l'on tranſporta ce pauvre moribond à l'Hôpital, dans l'état où il ſe trouvoit: car il étoit toûjours évanoui & ſans connoiſſance.

Pendant tout le mouvement & l'eſpece de tumulte que cette affaire avoit cauſé, les Voiſins s'étoient levez, & avoient ouvert

leurs

leurs portes, ou du moins avoient mis la tête à la fenêtre. On les interrogea, pour ſçavoir s'ils n'avoient pas quelque connoiſſance de celui ou de ceux qui avoient fait le meurtre. Il n'y en eut aucun qui put rien dire là-deſſus, perſonne n'ayant vû l'action. Quelques-uns ſeulement dirent, qu'ils avoient entendu jetter quelques cris. Là-deſſus les Chefs des Archers s'étant enquis d'eux s'ils n'avoient entendu nommer perſonne parmi ces cris, il y en eut un qui dit, qu'il lui ſembloit avoir entendu prononcer le nom de Mr. du Meſnil, & que s'étant levé un moment après, pour mettre la tête à la fenêtre, il croyoit avoir apperçu un homme qui ſe gliſſoit dans la maiſon du Sr. Parmentier. Les Officiers de la Juſtice, faiſant alors attention que du Meſnil & Parmentier étoient les ſeuls qui tenoient leurs maiſons exactement fermées, & qu'on n'avoit vû perſonne de chez eux paroître ni aux portes ni aux fenêtres, crurent qu'il y avoit-là de l'affectation. Un ſi grand ſilence dans ces deux mai-

maiſons leur devint ſuſpect. Cela joint à la dépoſition dont on vient de parler, leur fit juger que le meurtrier pourroit bien y être caché, ou que c'étoit même quelqu'un de l'une de ces deux maiſons qui avoit fait le coup. Ils commanderent donc aux Archers d'environner les maiſons de du Meſnil & de Parmentier. Enſuite quelques Archers frapperent rudement aux portes, menaçant de les enfoncer ſi l'on ne venoit les ouvrir au plutôt. Quelques Domeſtiques de l'une & l'autre maiſon s'étant éveillez au bruit de ces coups redoublez, ſe leverent, & accoururent à la porte, pour ſçavoir ce qu'on vouloit, & pourquoi l'on frappoit ſi fort.

Les portes ne furent pas plutôt ouvertes, que les Archers fondirent dans ces deux maiſons; (car ce n'eſt pas leur coûtume de ſe faire prier pour entrer.) Les deux Demoiſelles, entendant dans les cours l'une de l'autre ce murmure d'Hommes, & le cliquetis des armes, furent effrayées; ainſi prenant

nant au plus vîte leurs vêtemens, elles ſe ſauverent des chambres où elles étoient ; & comme chacune connoiſſoit les êtres, elles gagnerent leurs jardins, où elles attendirent en grande crainte & allarme quelle ſeroit l'iſſue de cette ſcène, dont le commencement n'étoit pas déja trop beau. Les Maris, de leur côté, faiſoient toute la diligence poſſible pour s'habiller ; mais pendant qu'ils cherchoient leur habits à tâtons, les Archers entrerent dans les apartemens où ils étoient : de ſorte que Parmentier fut ſurpris dans la chambre de du Meſnil, & celui-ci dans celle de ſon Adverſaire, n'étant encore l'un & l'autre qu'à moitié habillez. Les Chefs des Archers furent d'autant plus ſurpris de cette avanture, qu'ils ſçavoient la haine mortelle qui étoit entre ces deux Bourgeois.

Je laiſſe à penſer, ſi nos deux oiſeaux de leurre de leur côté, ne furent pas bien étonnez de recevoir une pareille viſite. Ils ne ſçavoient ce que cela ſignifioit,

ſioit, & ils furent très-embaraſſez de répondre à la queſtion que leur firent d'abord les Chefs des Archers: *Que faites-vous ici, Monſieur*, leur dirent-ils à chacun, *dans une maiſon étrangere & à une heure ſi indûë?* Du Meſnil, après s'être un peu remis de ſa première frayeur, & avoir refléchi un moment, répondit enfin: *Je ſuis ici venu, Meſſieurs, pour conſoler ma Voiſine, & pour l'empêcher d'avoir peur des eſprits, pendant l'abſence de ſon Mari.*

Parmentier fit auſſi à-peu-près la même réponſe. Là-deſſus on les mit chacun entre les mains de deux Archers. Après quoi les Chefs tinrent conſeil, pour delibérer ce qu'ils feroient de nos deux Bourgeois, ſçavoir s'ils les conduiroient en priſon, ou s'ils les laiſſeroient aller en liberté. Enfin le ſentiment qu'il falloit les conſtituer priſonniers prévalut. „ Je crois, pour moi, dit l'un de „ ces Mrs., que nous devons à „ tout hazard les conduire en pri„ ſon. Il n'y a gueres d'apparen-

„ ce,

„ ce, à la vérité, qu'ils ſoient cou-
„ pables du meurtre attenté ſur la
„ perſonne de ce pauvre Diable
„ que l'on vient de porter à
„ l'Hôpital : mais il eſt bon de
„ ſçavoir pourquoi on les a trou-
„ vez ainſi de nuit dans la cham-
„ bre, & même, pour ainſi
„ dire, au lit l'un de l'autre. Il
„ y en a une cauſe fort appa-
„ rente : ſçavoir qu'ils ſont venus
„ dans la maiſon l'un de l'au-
„ tre, ainſi qu'ils le diſent
„ eux-mêmes, chacun pour con-
„ ſoler ſa Voiſine, & lui tenir com-
„ pagnie pendant la nuit, afin
„ qu'elle n'eût point peur des Eſ-
„ prits pendant l'abſence de ſon
„ Mari. C'eſt pourquoi je ſuis
„ d'avis qu'on les mette en ca-
„ ge, afin de les faire un peu
„ jaſer ſur cette occurrence ; &,
„ ſi l'on n'y trouve pas un ſujet
„ ſuffiſant pour faire leur procès
„ ſelon les Loix civiles, du moins
„ cela pourra fournir une ample
„ matière de riſée aux Juges & à
„ toute la Ville.

Suivant cet avis, qui fut fort goûté des autres, on conduiſit nos

deux Bourgeois en priſon, & on les mit à l'écrouë, ſans qu'ils ſçûſſent encore bien le ſujet de leur détention. Le bruit s'étant répandu le matin dans toute la Ville, que les Sieurs du Meſnil & Parmentier étoient en priſon, & qu'ils avoient été ſurpris & arrêtez la nuit dans la maiſon & la chambre l'un de l'autre, chacun raiſonna ſur cet évenement ſelon ſa fantaiſie. Les uns s'imaginoient que ces deux Mrs. s'entendoient enſemble, quoiqu'ils fiſſent ſemblant en public d'être fort ennemis l'un de l'autre, & qu'ils s'étoient aviſez de troquer ainſi de Femme, pour ſe remettre en appetit en changeant de viande. D'autres, qui devinoient plus juſte, ſe perſuadoient que ces deux Bourgeois, étant devenus amoureux de la Femme l'un de l'autre, avoient taché, chacun en particulier, de corrompre l'Epouſe de ſon Ennemi, tant pour contenter ſa paſſion, que pour ſe venger par-là de ſon Adverſaire.

Pour les deux Priſonniers, lorſqu'ils ſçurent qu'ils étoient enfermez pour cauſe de meurtre, ou du

du moins ſous ce prétexte, ils en eurent bien quelque déplaiſir : mais ce qui leur tenoit infiniment plus à cœur, c'étoit de ſçavoir chacun, que ſon Voiſin avoit été ſurpris & arrêté dans ſa chambre, & dans ſon lit, comme il avoit été ſurpris lui-même à demi-nud dans l'apartement de ſon ennemi. Ils enviſageoient que cette avanture alloit les rendre la fable & la riſée de toute la Ville. Ce nouveau ſujet d'inimitié, joint aux anciens, les empêcha pendant quelque tems de ſe parler, quoiqu'ils fûſſent dans des apartemens voiſins, & qu'ils eûſſent tous deux grande envie de s'expliquer enſemble : mais, étant ébranlez par un ſi rude choc de la fortune, & ne ſçachant quels reſſorts elle avoit fait jouër pour les unir de la ſorte, ils formerent la réſolution, chacun en particulier, d'entrer en conférence avec ſon ancien ennemi, & de lui ouvrir ſon cœur, s'il vouloit en faire autant de ſon côté. L'obſcurité d'une priſon, où ils ne pouvoient ſe parler qu'à travers d'une mu-

raille, les y encouragea ſans doute ; au lieu que, s'ils s'étoient vûs en face, ils auroient eu bien plus de peine à ſe déterminer de parler l'un à l'autre, parce qu'aucun des deux n'auroit voulu faire les premières avances.

Se tenant donc tous deux aſſurez que chacun avoit trompé ſon Voiſin, ils crurent qu'il n'étoit plus tems de tenir ſi fort ſa colere & ſa rancune. Ainſi du Meſnil, qui n'étoit pas ſi difficile à ferrer que ſon Compagnon de cage, rompit la glace, & conjura l'autre au nom de Dieu, de lui dire comment la choſe s'étoit paſſée en ſon endroit. Parmentier, ſe voyant prévenu de la ſorte par ſon ennemi, ne put être ſi dur que de ne pas lui répondre. Je veux bien, lui dit-il, vous accorder ce que vous me demandez ; mais à condition que vous me promettrez auſſi avec ſerment, de me declarer ſincerement ce qui s'eſt paſſé de votre côté. Ainſi s'étant donnez réciproquement la foi, chacun fit à ſon Compagnon de fortune

le récit du commerce qu'il avoit eu, ou plutôt qu'il penſoit avoir eu, avec la Femme de ſon Voiſin, & lui en conta toute l'hiſtoire d'un bout à l'autre. D'où ils conclurent, qu'ils avoient l'un & l'autre les Epouſes les plus infidèles & les plus impudiques de toute la Ville: de ſorte que, tournant toute leur haine contre elles, il ſe reconcilierent enſemble, & ſe jurerent une amitié étroite.

Après cette reconciliation, les deux Priſonniers ſe communiquerent les refléxions qu'ils avoient déja faites chacun en particulier; ſçavoir, qu'ils alloient devenir l'objet de la raillerie de tout le monde. Sur quoi chacun avoua confidemment à ſon Compagnon de miſere, qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à ſe voir ainſi montré au doigt & moqué d'un chacun. *Non*, ſe dirent-ils l'un à l'autre, *il vaut mieux mourir que de vivre dans une telle infamie.* Ainſi ils convinrent entre eux, qu'étant conduits devant les Juges, ils confeſſeroient, à quelque prix que ce fût, qu'ils étoient les meurtriers de cet hom-

homme qu'on avoit trouvé dans leur ruë étendu ſur le pavé, & percé de pluſieurs coups de poignard.

A quoi la honte & la crainte de l'infamie ne conduit-elle pas des cœurs généreux ! Deux notables Bourgeois, gens de cœur & d'honneur, aiment mieux paſſer pour meurtriers, & ſubir comme tels la peine de mort, que de vivre dans le deshonneur & l'opprobre, auquel ils s'imaginoient que l'infidélité prétenduë de leurs Epouſes les expoſoit ! Leur réſolution néanmoins tenoit plus du deſeſpoir que de la fermeté. Il eſt vrai que c'eſt un grand ſujet de chagrin pour un homme, qui a l'honneur en recommandation, que d'avoir une Epouſe infidèle, ſurtout lorſqu'elle eſt diffamée comme telle, & que ſon pauvre Mari paſſe publiquement pour être un des Confreres de Vulcain. Mais les gens raiſonnables doivent en ce cas faire refléxion, qu'il n'y a que nos propres fautes qui nous rendent véritablement vils & mépriſables, & non pas celles d'une

autre

autre perſonne, quelque union étroite qu'il y ait entre elle & nous. De plus, un homme de tête & de réſolution ne doit pas tant ſe tourmenter à ce ſujet, vû qu'il ne tient qu'à lui d'y mettre ordre, quand il a connoiſſance de l'injure qu'on lui fait.

Nos deux Bourgeois ne firent pas cette refléxion, ou du moins ils ne s'en accommoderent point. Il y a beaucoup d'apparence auſſi, qu'ils n'avoient point lû un certain Sermon, imprimé à Cologne chez Pierre le Grand, du moins à ce que porte le titre; Sermon qui a été fait exprès pour conſoler ceux qui ſe trouvent en pareil cas, & pour les empêcher d'en venir aux dernieres extrêmitez, ſoit en attentant à leur propre vie, ou à celle de leurs aimables, commodes & obligeantes Epouſes. Je crois, dis-je, que ce Sermon n'étoit pas tombé entre leurs mains, & ce fut un malheur pour nos deux Bourgeois; car il leur auroit peut-être fait changer d'opinion & de

ſentiment, au lieu qu'ils perſiſterent toûjours dans leur funeſte réſolution, comme nous dirons bientôt.

Mais nous devons auparavant retourner à ce pauvre bleſſé qu'on avoit tranſporté tout mourant à l'Hôpital. A l'aide de quelques cordiaux, on l'avoit fait revenir de ſon évanoüiſſement; de ſorte qu'il recouvra la connoiſſance & l'uſage de la parole pendant une heure ou deux. On profita de ce bon intervalle, pour lui demander, s'il ne ſçavoit point qui l'avoit mis en état, & comment la choſe étoit arrivée? Il répondit qu'oui, & que celui qui lui avoit donné les coups de poignard, étoit un homme qui lui en vouloit depuis quelque tems, pour un différend qu'ils avoient eu enſemble. Il le nomma de nom & de ſurnom. Il dit que cet ennemi, l'ayant rencontré dans la rue où on l'avoit trouvé étendu comme mort, l'avoit attaqué: Qu'il avoit été d'autant plus facile à ſon adverſaire de l'acoutrer de la ſorte,

ſorte, que lui (bleſſé) n'avoit aucunes armes, ni offenſives ni défenſives: Que tout ce qu'il avoit pû faire dans une telle extrêmité, avoit été de crier à ſon ſecours: Qu'il ſe ſouvenoit en particulier d'avoir imploré par ſes cris l'aſſiſtance de Mr. du Meſnil; parce que c'étoit le ſeul Bourgeois de cette rue dont le nom lui fût connu: mais que ſon ennemi l'avoit porté à terre avant qu'il vint perſonne pour le ſecourir. On fit auſſi-tôt des perquiſitions de cet homme que le bleſſé venoit de déſigner & d'accuſer comme l'auteur du meurtre, afin de ſe ſaiſir de lui & de l'arrêter; mais on trouva qu'il s'étoit évadé ſecretement de la Ville, & qu'il avoit pris la fuite. Ce qui confirma encore la dépoſition du bleſſé, qui étoit expiré pendant ces recherches.

Le même jour on conduiſit les deux Maris priſonniers devant les Juges. On les interrogea, s'ils ne connoiſſoient pas l'auteur ou les auteurs du meurtre qui avoit été commis la nuit derniere dans leur

rue. Comme ils s'étoient fortement mis dans la tête qu'ils ne pouvoient plus vivre avec honneur dans le monde, & qu'ils ne ſouhaitoient plus que la fin d'une vie qui leur étoit devenu à charge, il ne fut pas beſoin d'employer la queſtion, l'eſtrapade ou d'autres tortures, ni même de les menacer de rien de ſemblable pour les faire parler. Ils declarerent franchement & de leur plein gré, & de plus contre la vérité, que c'étoit eux-mêmes qui avoient tué cet homme; parce que le voyant roder, diſoient-ils, autour de leurs maiſons, ils avoient cru qu'il avoit quelque mauvais deſſein; & que voulant ſe ſauver enſuite, après le coup fait, chacun dans ſa maiſon, il étoient entrez par mégarde, & ſans s'en appercevoir, tant le trouble les avoit ſaiſis, dans la maiſon l'un de l'autre.

Cependant, ayant été interrogez ſéparement, comment eux, qui paſſoient auparavant pour être ſi grands ennemis, avoient pû s'entendre & s'unir de la ſorte pour com-

commettre ce meurtre ; ils firent là-deſſus des réponſes fort différentes, & qui ſe détruiſoient l'une l'autre. Ils ne s'accorderent pas mieux ſur les queſtions qu'on leur fit, pourquoi l'un avoit été trouvé preſque nud dans la maiſon & dans la chambre de l'autre ? Qu'eſt-ce qu'ils faiſoient-là, & quel étoit leur deſſein ? Si la choſe s'étoit faite de concert entre eux, ou à l'inſçû l'un de l'autre ? Ces queſtions les embaraſſerent tellement, que non ſeulement l'un fit des réponſes toutes contraires à celles de l'autre, mais encore qu'ils ſe couperent dans leurs paroles chacun en particulier, & qu'ils ſe contredirent eux-mêmes en pluſieurs manières, ſur-tout lorſqu'on leur objecta ce que chacun d'eux avoit avoué aux Chefs des Archers, dans le moment qu'on l'avoit arrêté.

Les Juges s'apperçurent dont aiſement qu'il y avoit quelque miſtère caché là-deſſous ; vû que la dépoſition du bleſſé, dont on leur avoit fait rapport, ne les

chargeoit nullement; qu'au contraire cet homme, quelques momens avant que de rendre l'ame, avoit accuſé un autre d'avoir commis ce crime; & que l'accuſé lui-même, condamné ſans doute par le témoignage de ſa propre conſcience, avoit pris le parti de s'évader ſecretement. Ainſi, ces Meſſieurs ſe douterent bien que les priſonniers ne s'étoient declarez coupables de ce meurtre que par deſeſpoir, & par un degoût qu'ils avoient conçû de la vie, à cauſe qu'ayant été ſurpris à deminuds dans la chambre l'un de l'autre, l'infidélité de leurs Femmes avoit été rendu par-là manifeſte à tout le monde. C'eſt pourquoi ces ſages Magiſtrats réſolurent de ne point précipiter le jugement de cette affaire, d'aller bride en main, & d'examiner mûrement toutes choſes; d'autant plus que les deux Priſonniers apartenoient aux meilleures familles de la Ville, & qu'ils avoient pluſieurs de leurs Parens dans la Magiſtrature.

Les deux Cocus imaginaires & faux

faux Meurtriers ayant donc été reconduits à la prison, furent renfermez dans les mêmes endroits qu'auparavant. On aposta en même tems des personnes, par un ordre secret des Juges, pour écouter ce que les deux Prisonniers diroient entre eux; & on sçut bientôt par cette voye, que leur confession touchant le meurtre n'étoit qu'un pur effet de leur desespoir, & de la haine qu'ils avoient de la vie. Car, aussitôt qu'ils furent rentrez dans leurs niches, ils ne manquerent point de se communiquer l'un à l'autre les réponses qu'ils avoient faites chacun aux questions des Juges; & comme il étoit aisé de s'appercevoir qu'elles ne s'accordoient point du tout, mais plutôt qu'elles s'entre-détruisoient, ils se témoignerent mutuellement le déplaisir qu'ils avoient, de ne s'être pas appliquez davantage à prévoir les interrogatoires des Juges, & à mieux concerter ensemble les réponses qu'ils y devoient faire. Ils chercherent ensuite pendant quelque tems les

moyens de rajuſter leurs réponſes, pour les faire un peu mieux s'accorder entre elles ; mais voyant qu'ils n'y pouvoient réüſſir, ils conclurent enfin, que du moins il falloit toûjours perſiſter conſtamment à confeſſer leur prétendu meurtre.

Tous ces diſcours ayant été rapportez aux Juges, ils n'eurent plus le moindre doute ſur l'innocence de nos deux Bourgeois à l'égard de l'aſſaſſinat qui avoit été commis dans leur rue. Mais pour tirer, s'il étoit poſſible, un plus grand éclairciſſement ſur ce qu'ils avoient été trouvez à moitié nuds dans la chambre l'un de l'autre, & cela au milieu de la nuit ; quelques-uns de ces Meſſieurs s'aviſerent de faire courir adroitement le bruit dans la Ville, que la ſentence contre du Meſnil & Parmentier étoit déja toute dreſſée, & que dans deux ou trois jours ils ſeroient exécutez comme Meurtriers ; afin de voir quel parti prendroient les Dames que ce fait touchoit de ſi près, & ce qu'elles voudroient dire,

dire, ou faire, dans une telle extrêmité, ſoit pour leur propre juſtification, ou du moins pour celle de leurs Maris.

Les Epouſes des deux Priſonniers apprenant de ſi fâcheuſes nouvelles, crurent qu'il n'y avoit plus de tems à perdre, & réſolurent de mettre au plutôt les fers au feu, tant pour faire connoître leur innocence à l'égard des mauvais bruits qui avoient couru ſur elles dans toute la Ville, que celle de leurs Maris au ſujet du meurtre dont ils s'étoient fauſſement declarez coupables. Après avoir donc pris conſeil enſemble, elles préſenterent requête aux Juges, pour obtenir d'eux une audience publique : ce qui leur fut accordé très-volontiers, ces Meſſieurs voyant avec plaiſir que leur ſtratagême réuſſiſſoit ainſi qu'ils l'avoient projetté. Enſuite elles firent prier leurs Parens de ſe trouver au Palais, pour les accompagner & les ouïr dans leurs juſtifications ; qu'elles eſpéroient ſi bien prouver leur innocence, qu'ils en demeure-

roient ſatisfaits; & de plus, qu'elles s'aſſûroient de délivrer les Priſonniers, en faiſant voir que leurs Maris n'avoient offenſé qu'elles, & non aucun autre. Les Parens, qui déteſtoient & haïſſoient à mort ces pauvres Demoiſelles depuis que cette affaire avoit éclaté, pour les raiſons que chacun peut aiſément s'imaginer, n'ajouterent pas grande foi à tout ce qu'elles leur firent dire; ils ſe rendirent néanmoins au Palais, pour voir ce qu'elles pourroient alleguer en faveur de leur innocence & de celle de leurs Maris. Tous les membres de ce Tribunal de Juſtice, avertis par leurs chefs, s'aſſemblerent de leur côté, pour ouïr les défenſes qui devoient être dreſſées par des Avocats qu'on n'avoit point coûtume d'entendre dans un tel Sénat. Ils ordonnerent auſſi que les deux Priſonniers fûſſent amenez dans la ſalle, pour être préſens à la Harangue de leurs Epouſes, & écouter leurs raiſons.

Du Meſnil & Parmentier, voyant leurs Epouſes en leur préſence, & ſe ſouvenant du tort qu'ils s'imagi-

ginoient en avoir reçu, avoient bien de la peine à ſe contenir, & à s'empêcher de leur ſauter aux yeux pour les déviſager; mais la préſence des graves Magiſtrats eut aſſez de pouvoir ſur eux, pour les obliger de ſe contraindre & de prendre patience, juſqu'à ce qu'ils eûſſent entendu ce qu'elles avoient à dire pour leur juſtification.

Comme ces Dames n'avoient pas eu le tems d'inſtruire aucun Avocat de leurs moyens de défenſe, elles ſe virent obligées de plaider elles-mêmes leur cauſe, & ce fut Madlle. Agathe qui porta la parole. Au reſte, l'on ne doit point trouver étrange qu'une Femme ait entrepris de faire elle-même l'office d'Avocat, dans une cauſe comme celle dont nous parlons, où il s'agiſſoit tout à la fois de ſauver ſon honneur & la vie de ſon Mari; puiſque les Hiſtoires nous font foi que Hortenſia, fille du fameux Orateur Hortenſius, harangua en plein Sénat en faveur des Dames Romaines. Les Triumvirs avoient chargé ces Dames de grands impôts: comme elles trouvoient

voient que les ſubſides qu'on exigeoit d'elles étoient exceſſifs & exorbitans, elles voulurent faire repréſenter au Sénat, qu'il étoit juſte de les décharger d'une partie de ces taxes; mais elles ne purent trouver aucun Avocat qui fût aſſez hardi pour ſe charger de leur cauſe. Au defaut des hommes, Hortenſia, touchée d'une généreuſe compaſſion pour les Perſonnes de ſon Sexe, entreprit la défenſe de ces Dames: s'étant donc préſentée en jugement à leur place, elle plaida ſi bien leur cauſe devant tout le Sénat aſſemblé, & parla avec tant de grace & de force (ayant hérité de l'éloquence de ſon Pere) qu'elle obtint la plus grande partie de ce qu'elle requéroit touchant la diminution des impôts dont on avoit chargé les Dames. Or, ſi cette Dame Romaine eut aſſez de hardieſſe & de courage pour haranguer de la ſorte en plein Sénat, dans une cauſe où il ne s'agiſſoit que de l'intérêt général de ſon Sexe, pourquoi auroit-on peine à croire, qu'une Dame de nos jours

ait

ait eu aſſez de force pour entreprendre la même choſe devant un Cour de Juſtice, dans un cas où il n'y alloit pas moins que de ſon honneur & de la vie de ſon Mari; les deux choſes du monde qui ſont les plus cheres à une honnête Femme? Car je ne parle point ici d'éloquence, vû que les Dames en ſont naturellement mieux pourvûës que les Hommes, ſurtout lorſqu'il s'agit de s'expliquer ſur quelque ſujet qui les intéreſſe fortement, & qui les touche de près. Mais venons au fait.

Tous les Juges & Conſeillers s'étant rendus dans la ſalle d'Audience, & chacun d'eux ayant pris ſa place, le Magiſtrat qui préſidoit à l'Aſſemblée fit faire ſilence: puis s'addreſſant aux deux Dames, il les pria fort honnêtement de dire ce qu'elles avoient à propoſer à la Compagnie, les exhortant de parler & de s'expliquer librement, & les aſſûrant que tous les Meſſieurs qui étoient-là préſens, les écouteroient avec beaucoup de plaiſir, & qu'ils étoient tous diſpo-

ſez

ſez à les favoriſer en tout ce qui dépendroit d'eux, & à rendre toute la juſtice poſſible à leur bon droit. Là-deſſus Mlle. Agathe, après avoir fait avec ſa Compagne une profonde revérence au Préſident & aux autres Meſſieurs, commença ainſi ſon diſcours avec beaucoup de grace.

„ Il doit vous paroître bien extraordinaire, Meſſieurs, que „ nous comparoiſſions ici en perſonne, pour défendre & juſtifier „ notre innocence; mais les honnêtes Femmes doivent ſurmonter leur timidité naturelle, & „ ſe ſervir de toutes les voyes „ permiſes, lorſqu'il eſt queſtion „ de défendre leur honneur injuſtement attaqué, ou mis „ en compromis; c'eſt le cas où „ nous nous trouvons, Meſſieurs; „ & même notre cauſe n'eſt ſuſceptible d'aucune juſtification, & „ notre honneur eſt perdu ſans reſſource, ſi l'on s'en rapporte, „ ſoit aux bruits publics, ſoit aux „ témoignages de nos propres „ Maris. Je me flatte cependant, „ Meſſieurs, quoique toutes les ap-

„ pa-

„ parences ſoient contre nous, de
„ vous convaincre, & eux auſſi,
„ que nous ſommes parfaitement
„ innocentes à cet égard, & que
„ toute la faute qu'il peut y avoir,
„ eſt de leur côté. Nous ſçavons,
„ Meſſieurs, & je crois que vous
„ vous en doutez aſſez, que nos E-
„ poux, tranſportez de jalouſie, &
„ du deſeſpoir où les jette la perte
„ imaginaire de leur honneur,
„ ont confeſſé un crime dont
„ ils ne ſont nullement coupables,
„ parce qu'ils cherchent leur ruï-
„ ne, & à abreger une vie qui leur
„ eſt devenue inſupportable. Car
„ à quelle fin, je vous prie, Meſ-
„ ſieurs, veulent-ils ſe faire paſſer
„ pour meurtriers, puiſque l'hom-
„ me qui a été ſi malheureuſement
„ aſſaſſiné dans notre rue, a de-
„ claré, avant que de mourir, le
„ véritable auteur du meurtre,
„ & que le ſentiment de ſa pro-
„ pre conſcience a contraint ce-
„ lui-ci de prendre la fuite? Nous
„ ſommes très-joyeuſes, & nous
„ rendons de grandes actions de
„ graces à la Providence Divine,
„ de ce qu'elle a bien voulu nous

„ four-

„ fournir ces preuves, pour faire
„ connoître l'innocence de nos
„ Maris à l'égard du meurtre dont
„ ils ſe ſont fauſſement accuſez;
„ parce que s'ils étoient condam-
„ nez à mort pour ce prétendu
„ crime, nous ferions néceſſaire-
„ ment deux pertes, l'une de no-
„ tre honneur, & l'autre de la
„ Compagnie que nous chériſſons
„ le plus en ce monde, quoi-
„ qu'elle ne nous montre pas une
„ égale amitié. Ils n'ont pour-
„ tant aucune occaſion de nous
„ en vouloir, ni de ſe plaindre
„ de nous, que pour un ſeul ſu-
„ jet, auquel nous avons du
„ moins autant d'intérêt qu'eux,
„ & ſur lequel il nous importe
„ extrêmement de nous juſtifier,
„ ſi l'honneur nous eſt cher. Ce
„ ſujet, Meſſieurs, qui leur tient ſi
„ fort à cœur, c'eſt que l'un a
„ été ſurpris dans la chambre, &
„ s'il le faut dire, preſque dans
„ le lit de l'autre. Voilà le nœud
„ de l'affaire, voilà le ver qui
„ ronge & qui tourmente le cœur
„ de nos fidèles Maris: & je ſuis
„ ſi ſûre d'accuſer juſte, & de

„ tou-

„ toucher au but, que je vous
„ ſupplie, Monſieur, dit-elle en
„ s'addreſſant au Préſident de la
„ Compagnie, de vouloir bien
„ leur faire dire, ſi ce n'eſt point-
„ là la véritable cauſe de leur deſ-
„ eſpoir & de la haine qu'ils ont
„ conçue contre nous "?

Ce Magiſtrat, pour obliger les Dames, interrogea leurs Maris là-deſſus; & ceux-ci, ſans rien diſſimuler, traiterent hautement leurs Femmes de paillardes & d'impudiques, ne faiſant point conſcience de publier leur honte devant une Aſſemblée ſi reſpectable. Alors la Demoiſelle défendereſſe, ſe tournant vers ſon Mari avec un viſage riant, mais qui témoignoit en même tems l'extrême dépit qu'elle reſſentoit de ſe voir injuriée de la façon, lui dit avec beaucoup de douceur.

„ C'eſt à nous, mon cher E-
„ poux, à nous plaindre de pareil-
„ le infidélité de votre part à tous
„ deux: car, que cherchiez-vous
„ dans la chambre de votre enne-
„ mi, & quelles affaires avoit-il
„ dans la vôtre? Mais vous n'a-

„ vez point ſujet de vous plain-
„ dre que nous ayons de notre
„ côté violé la foi conjugale: car
„ je ſçais très-bien que je n'ai ja-
„ mais parlé à votre Voiſin que
„ voilà, & qui eſt aujourd'hui
„ votre compagnon de captivité:
„ & je ne ſuis pas moins certaine
„ que ma Voiſine, qui eſt ici pré-
„ ſente, ne vous a jamais favori-
„ ſé d'aucune parole, bien loin
„ que vous en ayez eu les faveurs
„ que vous vous imaginez en a-
„ voir reçu. Ceci vous paroſtra
„ ſort, ou enchantement; cepen-
„ dant rien n'eſt plus vrai, & c'eſt
„ un miſtère qu'il faut que je de-
„ couvre avant que de ſortir
„ d'ici, afin que cette noble Aſ-
„ ſemblée connoiſſe notre inno-
„ cence, & vous juge pour tels
„ que vous êtes, c'eſt-à-dire
„ comme des Epoux infidèles, &
„ comme de vrais & injuſtes homi-
„ cides de notre honneur, qui ne
„ fut pourtant jamais violé que
„ par vos deſſeins, & qui n'a re-
„ çu aucune atteinte que de vos
„ penſées: car, Dieu-merci, nous
„ n'avons point de fautes à nous

„ re-

„ reprocher de ce côté-là, & nous
„ vous avons gardé une fidélité
„ plus grande que vous ne méri-
„ tiez, vû la vie que nous ſça-
„ vions que vous meniez, & qui
„ enfin vous a conduits à la priſon.
„ Ainſi dreſſez vos plaintes contre
„ vous-mêmes, ſans ſouiller ainſi
„ l'honneur d'autrui. Ayez du
„ regret d'avoir cherché à vous
„ tromper l'un l'autre par vos
„ amours, étant ſaouls & degoûtez
„ des viandes qui vous étoient
„ ordinaires: car quelle eſt la loi
„ qui vous diſpenſe, plutôt que
„ vos Epouſes & Compagnes, de
„ manquer à la foi promiſe? Les
„ deux parties ne ſont-elles pas
„ liées par le même ſerment dans
„ le mariage? Pourquoi donc l'une
„ ſeroit-elle moins obligée que l'autre
„ à l'accomplir?

„ Mais je laiſſe cette Morale, „ pourſuivit-elle, pour en venir „ à vous expoſer, Meſſieurs, ce qui „ ſeul peut nous juſtifier, & faire „ voir combien nos Maris ont „ tort de nous traiter ſi injurieuſement, pendant qu'ils ſont

„ les ſeuls coupables. C'eſt-là le
„ miſtère, Meſſieurs, que j'ai pro-
„ mis de découvrir à cette illuſ-
„ tre Aſſemblée. Je vais donc
„ raconter ſimplement les cho-
„ ſes comme elles ſe ſont paſ-
„ ſées. Il n'eſt pas beſoin, Meſſieurs,
„ que je vous parle de l'inimitié
„ mortelle qui a régné ſi long-
„ tems entre nos Maris, vû qu'il
„ n'y a ni petit ni grand en cet-
„ te Ville qui n'en ait connoiſ-
„ ſance. Mais je vous dirai que
„ ma Voiſine ici préſente & moi,
„ voyant la haine irréconcilia-
„ ble qui étoit entre nos Epoux,
„ nous diſſimulions devant eux
„ l'amitié & l'affection que nous
„ avions l'une pour l'autre, quoi-
„ que nous fûſſions très-familiè-
„ res & intimes Amies depuis
„ notre enfance, ayant été
„ nourries & élevées enſem-
„ ble. Mais, quand ils étoient
„ ſortis tous deux de leur lo-
„ gis, nous nous donnions le
„ ſignal dont nous étions con-
„ venues, elle & moi, & nous
„ nous rendions au jardin l'une
„ de l'autre par une porte de

„ com-

„ communication qui eſt entre-
„ deux, & là nous cauſions &
„ paſſions le tems enſemble juſ-
„ qu'au retour de nos Maris. Or,
„ par ſucceſſion de tems, nous
„ nous apperçumes que nos Ma-
„ ris, quittant le devoir d'amitié
„ qu'ils devoient à leurs Epou-
„ ſes, ſe mirent chacun à lor-
„ gner la Femme de ſon Voiſin;
„ de ſorte que le mien étoit fort
„ épris de ma Compagne, & que le
„ ſien ſe montroit mon très-affec-
„ tionné Serviteur. Les ambaſ-
„ ſades & meſſages trottoient de
„ toutes parts, les Lettres &
„ Billets doux n'y étoient pas
„ oubliez, ainſi que nous ſom-
„ mes en état de le prouver;
„ car nous avons conſervé leurs
„ Lettres, ſignées de leurs pro-
„ pres mains, & nous les avons
„ apporté ici avec nous, pour
„ faire plus de foi. Cependant
„ nous nous communiquions l'u-
„ ne à l'autre, ma Compagne &
„ moi, ces Lettres de nos A-
„ mans, auſſi-bien que les requê-
„ tes verbales qu'ils nous fai-
„ ſoient préſenter par les impu-

„ dentes Meſſageres de leurs A-
„ mours. C'étoit-là notre paſſe-
„ tems ordinaire lorſque nous
„ nous trouvions enſemble. En-
„ fin, après que ce commerce
„ de galanterie eût duré quelque
„ tems, nous nous aviſâmes de
„ tromper nos Maris d'une ma-
„ nière innocente, & de telle
„ ſorte que chacun d'eux crût
„ être entre les bras de ſa bien-
„ aimée, quoique réellement il
„ fût couché avec ſa Femme.
„ Voici comme nous dreſſames
„ la partie. Je donnois aſſigna-
„ tion au Sieur Parmentier pour
„ une certaine heure que je lui
„ marquois, & ma bonne Amie
„ aſſignoit le rendez-vous à mon
„ Mari pour une autre heure.
„ Là-deſſus Mrs. nos Epoux fei-
„ gnoient d'avoir des affaires à
„ la Campagne, s'abſentoient de
„ la maiſon, & prenoient le lar-
„ ge, afin d'être plus libres de
„ ſe rendre chacun à l'aſſigna-
„ tion. Quant à nous, le ſoir
„ venu, après avoir cauſé, ma Voi-
„ ſine & moi, quelque tems enſem-
„ ble dans nos Jardins, nous nous

„ tranſ-

„ transportions dans la maiſon l'u-
„ ne de l'autre ; de ſorte qu'elle
„ alloit coucher dans mon lit, &
„ moi dans le ſien. Quand nos
„ Maris venoient aux heures
„ marquées, chacun à la maiſon
„ de ſon Voiſin, la ſervante de
„ ma Compagne, qui étoit in-
„ ſtruite de tout auparavant, con-
„ duiſoit mon Mari dans la cham-
„ bre où j'étois couchée ; & ma
„ ſervante à ſon tour conduiſoit
„ le Sieur Parmentier au lit, où
„ étoit couchée ſon Epouſe. Ain-
„ ſi nos Maris ſe trouvoient avec
„ leurs propres Femmes, quoi-
„ qu'ils crûſſent chacun être dans
„ la compagnie d'une autre. Voi-
„ ci les deux filles confidentes
„ de notre ſecret, nous les avons
„ amenées exprès avec nous,
„ afin qu'elles rendent témoigna-
„ ge à la vérité. De plus, que
„ l'un de vous, nos vaillans Ma-
„ ris, diſe s'il a jamais vû ſa
„ Dame au viſage, & qu'il faſſe,
„ s'il peut, la deſcription de la
„ chambre de ſon Voiſin, & des
„ meubles qui y ſont."

Cette harangue finie, chacun ſe mit à rire de la trouſſe donnée

née aux Maris; & tous élevoient uſqu'au ciel la ſageſſe, la prudence, & la ſubtile & honnête tromperie des deux Epouſes. Ces Dames firent voir en même tems les Lettres de leurs Maris, & firent chacune la peinture de la chambre de ſa Voiſine. Ce qui contenta tellement les Juges, que du Meſnil & Parmentier furent abſous & declarez innocens du meurtre, dont ils ne s'étoient avouez coupables que dans le deſſein temeraire de perir. Les Parens des deux parties furent bien ſatisfaits. Les Maris furent réconciliez avec leurs fidèles Moitiez: & qui plus eſt, la paix nouvellement faite entre les deux anciens ennemis fut ſi bien confirmée, qu'ils vécurent toûjours depuis en très-bonne intelligence.

Quelques-uns ſe ſont imaginé depuis, que ce denouëment de l'intrigue étoit une invention des deux Epouſes, & qu'elles avoient concerté enſemble de donner ce tour à l'affaire, depuis l'empriſonnement de leurs Maris. Quand cela ſeroit, (car la choſe n'eſt pas abſolument impoſſible)

il

il faudroit toûjours avouer que l'invention eſt bien ſpirituelle & bien ſubtile, & qu'on ne pouvoit pas donner un meilleur tour à la choſe, depuis la cataſtrophe arrivée aux deux Maris. Nous avons pourtant mieux aimé rapporter cette Hiſtoire ſelon ce qui en a paru dans le public: auſſi eſt-il bien plus vraiſemblable que les choſes ſe ſont paſſées de la maniére que les deux Dames les réciterent; comme il paroîtra clairement à quiconque prendra la peine de refléchir ſur toutes les circonſtances de cette double intrigue.

HISTOIRE DU MARIAGE D'UN REVÉREND PERE JE'SUITE,

Avec une de ſes Dévotes.

COmme l'Hiſtoire du Revérend Pere dont il s'agit, n'eſt

pas ſi connue que celle du Pere Girard, je me contenterai, où il ſera néceſſaire, de le déſigner par le nom de Pere Marcel, qui étoit ſon nom de Bâtême; mais je ſupprimerai le nom de Famille, qui étoit celui ſous lequel il étoit connu dans la Ville où cette Hiſtoire eſt arrivée. Cette circonſtance ne doit cependant pas rendre le récit que nous allons faire ſuſpect de fauſſeté. Quoique l'affaire du Pere Marcel ne ſoit pas d'une ſi grande notoriété publique que celle du dit Pere Girard, on peut aſſurer néanmoins qu'elle n'en eſt pas moins véritable. Je demeurois, dis-je, dans cette Ville, lorſqu'on découvrit le pot-aux-roſes; & je me trouvai dans des circonſtances qui me mirent à portée de ſçavoir tout le détail de cette intrigue. Je vais donc raconter les choſes, telles que je les ai appriſes dans ce tems-là.

Il y avoit alors environ une dixaine d'années que le Revérend Pere Marcel demeuroit à Durocorton, où il avoit acquis un grand nombre de Dévotes; de ſorte que ſon

ſon Confeſſional étoit des plus achalandez. Il s'y préſenta un jour entre autres une jeune Fille de 18 à 20. ans, aſſez proprement miſe, mais qui avoit ſur-tout l'air du monde le plus ragoûtant. C'étoit une brune, paſſablement grande, fort bien-faite, qui avoit les yeux extrêmement vifs, les traits des plus réguliers, le teint vermeil & délicat, & la gorge très-bien fournie. En un mot, c'étoit une Beauté des plus piquantes qu'il y eût dans la Ville. La ſainteté du lieu, ni les treillis du Confeſſional n'empêcherent pas le bon Pere de remarquer les appas de ſa nouvelle Pénitente, & il en fut vivement épris dès le premier coup d'œil. Car il n'étoit pas encore d'un âge qui le mît à couvert de ces ſortes de tentations, ni même qui fût capable d'en émouſſer fort la pointe; vû qu'il ne pouvoit gueres avoir pour lors que trente-quatre à trente-cinq ans. En effet, lorſque l'Hiſtoire que je vais raconter vint à éclater malheureuſement pour lui, (ce qui n'arriva que cinq ou ſix

ans après ſon mariage) il avoit tout au plus une quarantaine d'années; car je le vis dans ce tems-là. C'étoit un homme d'une fort belle phyſionomie, d'une riche taille, & qui paroiſſoit être d'un tempérament fort & vigoureux, autant que j'en pus juger à ſa mine. Mais revenons à l'endroit d'où nous ſommes partis.

Les attraits de la jeune Pénitente firent donc une impreſſion très-vive, dès à première vûë, ſur le cœur du bon Pere Confeſſeur, & il forma dès-lors le deſſein de faire tomber cette proye dans ſes filets, dût-il y employer toute ſa fineſſe Jéſuitique, & de prendre ſi bien ſes meſures qu'elle ne lui échapât point. Il réſolut pour cet effet d'aller couvertement en beſogne, & de prendre pluſieurs detours, afin de ne pas effaroucher l'oiſeau qu'il vouloit leurrer. Il eut donc grand ſoin de cacher d'abord la fin qu'il ſe propoſoit, & qui étoit l'ame de toutes ſes démarches. Il fit même ſemblant pendant quelque tems, de tourner le dos au but auquel il vouloit parvenir;

venir; mais c'étoit reculer pour mieux ſauter, comme on le verra dans la ſuite.

Après que notre Belle ſe fût confeſſée, ſon Confeſſeur lui demanda ſi elle avoit Pere & Mere? A quoi elle répondit, qu'il y avoit déja quelques années que ſon Pere étoit mort, & qu'elle n'avoit plus que ſa Mere, qui de ſon côté n'avoit qu'elle d'enfant. Enſuite il s'informa de quelle profeſſion elle étoit, & ſi elle avoit beaucoup de pratiques de ſon métier? Et il ſçut, par la réponſe qu'elle lui fit, qu'elle étoit Couturiere en linge; mais qu'elle n'avoit pas encore beaucoup de pratiques, parce qu'il n'y avoit pas fort long-tems qu'elle travailloit pour elle-même, ce qui étoit cauſe qu'elle n'étoit pas encore beaucoup connue: elle ajouta, qu'elle avoit néanmoins bien beſoin d'avoir de l'ouvrage, & qu'elle ſeroit fort obligée aux Perſonnes qui voudroient bien lui en procurer, vû qu'il lui faloit non ſeulement travailler pour ſon propre entretien, mais qu'elle avoit de plus

une Mere âgée & ſouvent infirme, à la ſubſiſtance de laquelle elle étoit encore obligée de pourvoir. Le Pere Confeſſeur tira fort bon augure de tout ce qu'il venoit d'entendre, & il en conçut une forte eſpérance de réuſſir dans ſes deſſeins. Il lui dit à la fin, de revenir le trouver dans quatre ou cinq jours à une certaine heure qu'il lui indiqua; parce qu'il y avoit alors une trop grande foule de monde autour de ſon Confeſſional: ce qui ne lui permettoit pas de lui donner les avis qu'il jugeoit néceſſaires. Pour engager plus fortement ſa jeune Pénitente à ne pas manquer à ce rendez-vous ſpirituel, il lui promit de plus, de parler à quelques perſonnes de ſa connoiſſance, pour les prier de lui donner de l'ouvrage à faire.

Effectivement le bon Pere n'oublia point la promeſſe qu'il lui avoit faite, & il ne fut pas embaraſſé pour s'en acquitter; car ces Revérends Peres Confeſſeurs ont toûjours quelques riches Dévotes, chez leſquelles ils ſont les Maîtres, & où ils diſpoſent de tout

tout à leur gré. Ce ſont eux qui y placent & déplacent les Domeſtiques; & ils ôtent ou procurent la pratique de ces maiſons à ceux & à celles qu'il leur plaît. Le Pere Marcel parla donc pour ce ſujet à une Dame de ſes Dévotes, chez qui il jouïſſoit de cette eſpece d'empire dont nous venons de parler. La bonne Dame à laquelle il s'addreſſa, fut charmée d'avoir cette occaſion d'obliger ſon Pere Confeſſeur, & de lui témoigner l'empreſſement qu'elle avoit à lui faire plaiſir. Elle lui répondit donc, qu'il n'avoit qu'à lui envoyer la perſonne dont il lui parloit, qu'elle lui donneroit de l'ouvrage pour quelque tems, & qu'elle parleroit encore à d'autres perſonnes de ſes Amies en ſa faveur, pour lui procurer leur pratique.

Ainſi, lorſque la jeune Couturiere revint trouver ſon Pere Confeſſeur, il lui dit, qu'elle pouvoit aller chez une telle Dame qu'il lui nomma, & qu'elle lui fourniroit de l'ouvrage. Cependant, pour avoir la ſatisfaction de jouïr de la vûë de ſes charmes, & de

la retenir quelque tems auprès de lui, il la mit enſuite ſur des matières de dévotion, dont il lui parla avec autant d'ardeur & d'onction que Tartuffe lui-même auroit pû faire. Enfin, pour remplir ſa qualité de Directeur Spirituel, il lui donna quelques avis pour ſa conduite particuliere. Il l'exhorta ſur-tout (& peut-être que la jeune Fille lui avoit appris quelque choſe par ſa Confeſſion qui donnoit de l'inquiétude au bon Pere;) il l'exhorta, dis-je, avec un grand zèle, à mener la vie la plus retirée qu'elle pourroit, & à éviter ſurtout la fréquentation des jeunes gens. Il lui dit, que c'étoient pour la plupart des Libertins, qui ne cherchoient qu'à ſéduire & à corrompre les jeunes Perſonnes de ſon ſexe, ſur-tout lorſqu'elles étoient auſſi avantageuſement pourvûës des dons de la Nature comme elle l'étoit; & qu'enſuite ils ſe moquoient de celles qui avoient été aſſez ſimples pour les écouter, & pour ſe laiſſer piper par leurs diſcours flatteurs & ſéduiſans, & qu'ils les perdoient impitoya-

toyablement de reputation. Ainſi, ma chere enfant, conclut-il à la fin, vous devez les fuir plus que la peſte. Ce ſont des Serpens dangereux, qui font des bleſſures mortelles : *In cauda venenum.* C'eſt-à-dire, que le bon Pere avoit peur que quelque jeune Chaſſeur ne lui enlevât le gibier qu'il couchoit en jouë pour lui-même.

En la quittant, il lui demanda en quel quartier de la Ville elle demeuroit, & lui dit, qu'il iroit quelquefois les voir, elle & ſa Mere. La jeune Couturiere, après l'avoir remercié de la bonté qu'il avoit pour elle, prit congé de lui, & alla de ce pas chez la Dame où il l'avoit addreſſée, & où elle fut la très-bien venue. On lui donna de l'ouvrage pour quelque tems, & elle en fut payée aſſez graſſement, à cauſe de la recommandation du R. Pere. Cependant celui-ci ne fut pas long-tems à lui faire la viſite qu'il lui avoit promiſe. Pendant qu'elle travailloit encore pour la Dame dont on vient de parler, il alla la voir chez ſa Mere. Il leur parla

avec tant de douceur & de bonté, il les entretint d'une manière ſi dévote, qu'elles furent également charmées & édifiées de ſa converſation: de ſorte qu'elles conçurent une haute opinion de ſa pieté, & qu'elles le regardoient comme un Ange du ciel, qui leur étoit envoyé pour leur ſervir de guide dans le ſentier étroit & ſcabreux du ſalut. Il promit derechef à ſa chere Dévote, avant que de ſortir, qu'il travailleroit encore à lui procurer quelque autre ouvrage, lorſqu'elle auroit achevé celui qu'elle avoit entre les mains, comme il fit effectivement.

Cependant comme le gain qu'elle pouvoit faire, en travaillant même aſſidûment, étoit aſſez modique, & qu'elle avoit beaucoup de peine à ſubſiſter de ſon travail, à cauſe qu'elle étoit encore chargée de l'entretien de ſa Mere, il leur témoigna peu de tems après, combien il étoit touché de l'état triſte où elles ſe trouvoient réduites, & qu'il voyoit bien que le travail de la jeune Fille ſuffiſoit tout au plus pour les em-

empêcher de mourir, mais non pas pour les faire vivre, du moins un peu paſſablement. Il ajouta, qu'étant le dépoſitaire de quelques aumônes que des Perſonnes pieuſes lui confioient, pour les diſtribuer à ceux ou à celles qu'il connoîtroit être dans le beſoin, il ſe trouvoit heureuſement en état de leur procurer quelques petits ſecours : & il commença dès ce jour-là même, & continua depuis à leur faire quelques petites libéralitez toutes les fois qu'il alloit chez elles, ou que ſa jeune Dévote le venoit voir.

Dans toutes les converſations qu'il avoit avec elle, ſoit en particulier, ſoit devant ſa Mere, il lui recommandoit toûjours de mener la vie la plus retirée qu'il lui ſeroit poſſible, & d'éviter ſur-tout la compagnie des jeunes gens, car il avoit cet article fort à cœur. En effet c'étoient les plus dangereux concurrens qu'il pouvoit avoir ; & c'eſt auſſi la raiſon qui engage ordinairement les Confeſſeurs qui ſont de la trempe du Pere Marcel, à faire entrer leurs jeu-

jeunes & bien aimées Dévotes dans quelque Monaſtère, quand ils ne trouvent pas chez elles trop de repugnance pour ce genre de vie. Ainſi, l'on voit que les Monaſtères leur ſervent comme de fortereſſes, ou ſi l'on veut, comme de Sérails, pour s'aſſurer de leurs conquêtes contre les attaques des jeunes Avanturiers. Ils choiſiſſent pour cet effet quelques-uns de ces Couvens de Filles qui ſont entierement à leur dévotion, & où ils peuvent cultiver ces jeunes plantes à leur fantaiſie. Ils n'ont plus ſujet de rien appréhender alors de la part des étrangers. Leurs propres Confreres ſont les ſeuls qu'ils ayent à redouter; mais l'affront eſt bien plus ſupportable de la part d'un homme de même robe; car c'eſt un axiome parmi la Gent enfroquée, que *toutes choſes ſont communes entre les Freres.* D'ailleurs, s'ils s'apperçoivent qu'un de leurs Confreres va ſur leurs briſées, il leur eſt facile de s'en venger & de lui rendre la pareille.

Quoi qu'il en ſoit, comme le Pere Mar-

Marcel avoit formé un nouveau ſyſtême dans ſa tête, & qu'il avoit conçu un deſſein tout différent, il ne propoſa point à ſa jeune Dévote d'entrer dans un Cloître. D'ailleurs il y voyoit un obſtacle invincible pendant que ſa Mere vivroit; car il n'étoit point naturel que cette Fille abandonnât ſa Mere, infirme & caſſée qu'elle étoit. Il ſe contenta donc de ſe frayer petit à petit le chemin pour en venir à l'exécution de ſon projet. Un des moyens les plus efficaces qu'il employa pour cela, fut de continuer les liberalitez, qu'il eut ſoin d'augmenter toûjours un peu, ſur-tout vers la fin; car il eſt facile de s'imaginer les mouvemens de reconnoiſſance que ces petites largeſſes exciterent dans le cœur, tant de la Mere, que de la Fille. Je laiſſe à penſer l'attachement qu'elles durent concevoir pour ce bon Pere, qui leur ſervoit non ſeulement de guide dans la Vie ſpirituelle, mais qui les aidoit auſſi beaucoup à ſuſtenter la corporelle par ſes fréquens bienfaits. En effet, peut-on employer des moyens

moyens plus puiſſans que ceux-là, pour ſe concilier le reſpect, la confiance & l'affection des perſonnes qu'on a deſſein de gagner? Auſſi la jeune Fille & ſa Mere ne juroient-elles que par le Pere Marcel. Elles le regardoient comme un Saint deſcendu du Ciel. Elles ne pouvoient ſe laſſer ſur-tout d'admirer la charité & la bonté qu'il avoit de les viſiter ſi familierement, malgré la médiocrité de leur condition & encore plus de leur fortune, contre la coûtume ordinaire des Jéſuites, qu'on ne voit gueres aller que dans les maiſons des riches.

Quand notre bon Pere Jéſuite vit que la Mere & la Fille lui étoient entierement dévouées, & qu'il s'étoit acquis un empire abſolu ſur leur eſprit, il jugea qu'il étoit tems de mettre la main à l'œuvre, & de ſe ſervir du ſtratagême qu'il avoit imaginé. Il réſolut donc de faire jouër les reſſorts qu'il avoit rangez & ajuſtez de longue main dans ſon eſprit, pour ſe mettre enfin en poſſeſſion du Fort à la conquête duquel il aſpiroit.

Ainſi,

Ainſi, la première fois que la Fille vint à confeſſe enſuite, il lui enjoignit pour pénitence, de faire une neuvaine à la Sainte Vierge, dans une Chapelle de leur Egliſe qui étoit dédiée à ſon nom. Il lui préſcrivit pour cela de s'y rendre à une certaine heure, où il n'y avoit pour l'ordinaire perſonne dans l'Egliſe, afin qu'elle fût moins diſtraite dans ſes prieres; car il lui avoit auſſi ordonné de réciter chaque jour pendant la neuvaine un certain nombre de prieres dans cette Chapelle, comme les *Litanies de la Vierge*, le *Salve Regina*, trois ou quatre *Oremus* & un certain nombre de *Pater* & d'*Ave*. Il lui dit de plus, d'addreſſer à la très-Sainte Vierge de ferventes prieres à la fin de ſa neuvaine, afin que Dieu daignât lui faire connoître, par l'entremiſe de la Reine des Anges, quel étoit l'état ou le genre de vie auquel le Ciel la deſtinoit.

La bonne Fille ne manqua point de faire la neuvaine que ſon Confeſſeur lui avoit ordonnée; car ce ſeroit un grand péché que de ne pas

pas accomplir la pénitence impoſée par un bon Pere Confeſſeur, & on ne vous en feroit pas un moindre cas de conſcience, que ſi vous aviez deſobéï directement à Dieu même, dont il tient la place, à ce qu'on dit, en cette rencontre. Au bout des neuf jours, juſtement dans le tems que la jeune Couturiere prioit la Sainte Vierge avec le plus de ferveur, afin qu'il plût à Dieu de lui decouvrir par ſon moyen, à quel genre de vie la Providence l'appelloit, elle entendit une voix qui lui dit: *Ma fille, vous êtes appellée à l'état du Mariage. Celui que le Ciel vous deſtine pour Epoux, vous portera demain une bague d'or de ma part, ſur le châton de laquelle vous trouverez votre nom écrit en chiffre.* A ces paroles la bonne Fille ſe proſterna le viſage contre terre, croyant qu'elles étoient prononcées par la Sainte Vierge même, c'eſt-à-dire par la ſtatuë qu'on lui avoit érigée dans cette Chapelle; car la voix venoit de ce côté-là. Elle ſortit enſuite toute tremblante de l'Egliſe; &, étant retour-

retournée à la maiſon, elle racon-ta à ſa Mere le prodige qui venoit de lui arriver, & l'oracle qu'elle croyoit avoir entendu de la bouche de la ſacrée Vierge. La bonne Vieille, qui étoit ſuperſtitieuſe, fut bien rèjouïe d'apprendre que ſa Fille fût ſi chérie de la bienheu-reuſe Vierge. Elle béniſſoit Dieu de l'avoir fait Mere d'une Fille qui recevoit de ſi grandes faveurs du Ciel; & elle en conclut, qu'il falloit que la Providence eût des deſſeins extraordinaires ſur cette jeune Perſonne. Enfin, après a-voir fait bien des refléxions & des raiſonnemens l'une & l'autre ſur cette prophétie, elles alle-rent ſe coucher, dans la ferme eſpé-rance d'en voir bien-tôt l'accom-pliſſement.

Le lendemain, le R. Pere Con-feſſeur, qui ſçavoit apparemment bien ce qu'avoit prononcé l'Ora-cle de la Chapelle, alla rendre viſite à la Couturiere & à ſa Me-re, & il leur dit en arrivant, qu'il avoit eu un ſonge fort extraordi-naire la nuit derniere. „ J'ai ſon-„ gé, continua-t-il, que la Sainte

„ Vierge m'étoit apparuë, & qu'el-
„ le me mettoit une bague d'or
„ dans la main, avec ordre
„ de vous l'apporter. Là-deſſus
„ je me ſuis reveillé en ſurſant,
„ & j'ai été bien étonné de me
„ trouver véritablement une ba-
„ gue d'or dans la main. Un é-
„ venement ſi extraordinaire, ou
„ plutôt ce prodige miraculeux,
„ m'a fait croire qu'il y avoit
„ quelque choſe de divin & de
„ ſurnaturel dans mon ſonge. Ain-
„ ſi, pour obéïr à la Sainte Vier-
„ ge, & m'acquitter de la com-
„ miſſion qu'elle m'a donnée, je
„ vous apporte la bague dont il
„ s'agit. Elle eſt d'or, comme
„ vous voyez "; ajouta-t-il en la préſentant à la Fille. Celle-ci l'ayant priſe & en ayant conſideré le châton, où ſon nom étoit écrit en chiffre, elle la montra à ſa Mere, à qui elle fit remarquer le chiffre dont il avoit été fait mention dans la prédiction de la veille. Elles ſe regardoient l'une l'autre, ſaiſies du plus grand étonnement. Eh! mon Dieu, diſoit l'une, voilà qui eſt bien prodi-

gieux!

gieux! Aſſurément, répondoit l'autre, il y a quelque choſe de bien extraordinaire en tout ceci. Vous êtes étonnées ſans doute, reprit le Confeſſeur, de ce qu'après le ſonge que je vous ai raconté, j'ai trouvé à mon reveil que j'avois réellement une bague dans la main. En effet, il y a quelque choſe de ſi miraculeux là-dedans, que je ne puis révenir moi-même de la ſurpriſe où j'en ſuis. Je ne ſçais point à quelle fin le Ciel a operé ce prodige; mais il faut très-certainement que la Providence ſe propoſe quelque deſſein extraordinaire, que je ne puis pas encore penétrer.

On ne peut diſconvenir, mon Revérend Pere, répondit la jeune Couturiere, que le fait que vous venez de nous raconter, eſt des plus ſinguliers, & que l'on doit le regarder comme un miracle; mais il y a encore quelque autre choſe qui n'excite pas moins notre étonnement que tout ce que vous avez dit. Comment, ma chere Fille! répliqua le bon Pere; auriez-vous auſſi eu quelque

ſonge miraculeux, ou bien auriez-vous reçu quelque Revélation qui éclairciroit la raiſon pourquoi le Ciel m'a envoyé cette bague, & m'a ordonné de vous la remettre entre les mains? Helas! mon R. Pere, reprit encore la Fille, il m'eſt arrivé hier à moi-même un prodige, qui n'eſt pas moins ſurprenant que celui que vous avez raconté, & il ſemble qu'on ne puiſſe pas douter que le miracle de votre bague n'en ſoit l'accompliſſement: mais je ne puis me réſoudre à vous en faire le récit, ni à vous dire de quoi il eſt queſtion. Vous êtes cependant obligée, ma chere Enfant, repartit le Confeſſeur, de me le declarer, afin que je puiſſe juger de la volonté de Dieu ſur nous; car, comme je vous ai déja dit, le Ciel n'opére point de miracles ſans avoir des vûës particulieres. Pour moi, j'en conclus ſans balancer, que la Providence a des deſſeins extraordinaires ſur vous, ou ſur moi, & qu'elle veut nous les faire connoître par ces prodiges. Ainſi, ma chere Fille, vous ne pouvez pas

en

en bonne conſcience me cacher ce qu'il me paroît que le Ciel vous a fait la grace de vous manifeſter. Il les preſſa tant là-deſſus, qu'à la fin la bonne Vieille prenant la parole, lui declara tout le miſtère prétendu, dont il connoiſſoit ſans doute le fond beaucoup mieux qu'elle.

Je vois bien, mon Revérend Pere, lui dit-elle, qu'il faut que je vous découvre ce qui eſt arrivé à ma Fille, qui n'oſe pas vous le dire par une certaine pudeur naturelle, & qui eſt fort convenable à une Fille de ſon âge. Vous ſçavez que c'étoit hier le dernier jour de ſa neuvaine. Quand elle a été revenuë à la maiſon, elle m'a racónté, qu'en finiſſant ſes prieres, elle avoit entendu une voix qui lui paroiſſoit ſortir de la bouche de la Sacrée Vierge, & que cette voix lui avoit dit, qu'elle étoit appellée à l'état du mariage; que celui que le Ciel lui deſtinoit pour Epoux, lui apporteroit demain (qui eſt donc aujourd'hui) une bague d'or de ſa part, & qu'elle trouveroit ſur cette bague un chifre qui contiendroit ſon nom. Or

jugez combien grande doit être notre ſurpriſe, de voir que vous nous apportez aujourd'hui cette bague par l'ordre de la Sainte Vierge, & d'apprendre qu'elle vous l'a miſe en main pendant votre ſommeil. Pour moi, je ne douterois nullement que vous ne fûſſiez celui que la Providence veut lui donner pour Epoux, ſi vous n'étiez pas un Religieux comme vous êtes; mais cela ne ſe peut pas, puiſqu'il ne vous eſt pas permis de vous marier.

Et moi, ma bonne Mere, répondit le Pere Marcel, je vous dirai que je ne ſçais qu'en penſer; car enfin, il me ſemble que voila une Revélation divine très-formelle, & auſſi bien atteſtée qu'on le puiſſe ſouhaiter, puiſqu'elle eſt confirmée par un miracle que vous ne pouvez revoquer en doute. Or, quand nous ſommes bien aſſûrez qu'une Revélation vient de Dieu, nous ſommes obligez ſans contredit de nous y ſoûmettre, & d'obéïr à la voix céleſte. Quelque état qu'on ait embraſſé, quelques vœux que l'on ait faits, rien n'eſt capa-

capable de nous diſpenſer de ce devoir. Dieu reſte toûjours le maître de diſpoſer de nous comme il lui plaît, non-obſtant tous les vœux que nous puiſſions avoir faits. Ce ſont des promeſſes faites à lui-même, dont il peut ſans doute nous abſoudre & nous tenir quitte. On ne peut pas douter même qu'il ne ſoit toûjours en droit de nous commander le contraire, quand ſon infinie Sageſſe le juge à propos.

Là-deſſus il demanda à voir encore une fois la bague; & ayant conſideré le chiffre qui étoit ſur le châton, il fit l'étonné, comme s'il n'en avoit rien ſçû. Helas, dit-il, je n'avois pas pris garde à cela. Voilà, ſans contredit, une nouvelle preuve qui confirme admirablement la divinité de cette Revélation. Tant de circonſtances miraculeuſes me convainquent, pour moi, que le Ciel a décreté notre union, & je ne vois pas que nous puiſſions nous diſpenſer de nous ſoûmettre à ſon Arrêt.

Mais je croyois, Mon Revérend Pere, reprit la bonne Vieille, qu'il

qu'il ne vous étoit permis en aucun cas de vous marier, & que vos Vœux étoient quelque choſe de ſacré & d'inviolable, dont rien ne pouvoit vous diſpenſer. Il eſt vrai, notre bonne Mere ; lui répondit-il, que ſelon la voye ordinaire le mariage nous eſt interdit; mais quand Dieu nous y appelle extraordinairement, comme il ſemble faire aujourd'hui à mon égard, alors non ſeulement le mariage nous eſt permis, mais nous ſommes même obligez d'embraſſer cet état ; parce que chacun eſt obligé de correſpondre à la Vocation divine, & d'obéïr à ce que Dieu nous commande, quand ſa volonté nous eſt ſuffiſamment connue.

J'ai pourtant bien de la peine à comprendre, mon R. Pere, dit encore la bonne Vieille, comment & pourquoi le Ciel vous appelle aujourd'hui de l'état Religieux, qui paſſe pour être ſi ſaint & ſi parfait, à un autre qui lui eſt de beaucoup inférieur en ſainteté, du moins ſelon l'opinion commune. Il ne nous apartient pas, ma bon-

bonne Maman, repliqua le bon Pere Jéſuite, de juger des fins particulieres que ſe propoſe la Providence dans ce qu'elle fait ou qu'elle ordonne ; mais notre devoir eſt de nous ſoûmettre à ſa volonté, & d'obéïr aveuglement à ſes ordres, quand ils nous ſont ſuffiſamment notifiez. La ſainteté, dans quelque Etat que l'on ſoit, conſiſte à pratiquer ce que Dieu nous commande ; puis donc que Dieu m'ordonne aujourd'hui d'embraſſer l'Etat du Mariage, la ſainteté pour moi conſiſte à me marier.

Quant à ce qu'on dit communément, pourſuivit-il, de la ſainteté & de la perfection de l'Etat religieux ou monaſtique par deſſus les autres, il y a beaucoup d'équivoques & de charlatanerie là-dedans. En effet, quand on dit qu'un Etat eſt plus ſaint & plus parfait qu'un autre, ou l'on entend par-là que cet Etat oblige à une plus grande perfection & ſainteté, ou bien qu'il eſt plus facile d'arriver à la ſainteté dans cet Etat que dans un autre. Or il eſt faux dans

l'un & dans l'autre de ces deux ſens, que l'Etat monaſtique ſoit plus ſaint & plus parfait que les autres. Il eſt faux 1°. que la Profeſſion monaſtique oblige à une plus grande ſainteté que les autres Profeſſions ; car la ſainteté conſiſte à aimer Dieu par deſſus toutes choſes, & ſon Prochain comme ſoi-même : or l'on eſt également obligé dans tous les Etats d'aimer Dieu par deſſus toutes choſes, & ſon Prochain comme ſoi-même ; donc l'on eſt obligé dans tous les Etats à une égale ſainteté. Il eſt faux 2°. qu'il ſoit plus facile d'arriver à la ſainteté dans l'Etat monaſtique que dans un autre. Bien loin de-là, comme ceux qui ſont engagez dans cet Etat, ſe croyent obligez à un plus grand nombre de devoirs, & qui ſont bien plus difficiles à remplir que ceux des autres Etats, il leur eſt bien plus difficile d'arriver à la perfection qu'aux autres ; car la perfection conſiſte à bien s'acquitter des devoirs auxquels on eſt obligé, chacun ſelon ſon Etat.

Ce qui jette beaucoup de gens dans

dans l'erreur ſur ce ſujet, ajouta le bon Pere, c'eſt qu'on s'imagine qu'il y a plus de ſainteté & de perfection à mener un certain genre de vie, ou à pratiquer certaines choſes que d'autres, à conſiderer ces choſes en elles-mêmes. On ſe figure communément, par exemple, que le Célibat, ou l'Etat de Continence, eſt plus ſaint & plus parfait en lui-même que l'Etat du Mariage. Mais c'eſt en quoi l'on ſe trompe grandement. Car qu'eſt-ce que la Continence, à la conſiderer en elle-même? Ce n'eſt qu'une pure abſtinence ou une pure omiſſion d'un acte bon & légitime en ſoi-même, & qui n'a d'autre prix que celui que lui donne la difficulté. Auſſi remarquez bien, que quand S. Paul exalte ſi fort la Continence virginale, & qu'il la prefère à l'Etat du Mariage; remarquez bien, dis-je, qu'il ne la priſe pas à cauſe d'elle-même, entant qu'elle n'eſt qu'une pure abſtinence du Mariage, ou de l'acte du Mariage. Au contraire, S. Paul ne la recommande & ne la prefère à l'Etat du Mariage,

qu'autant qu'elle fournit les moyens de prier le Seigneur avec moins de diſtraction, & de vaquer avec une liberté plus entiere aux choſes qui concernent le ſervice de Dieu & notre propre ſalut. Mais, à qui eſt-ce que la Continence procure de ſi précieux avantages? Ce n'eſt ſans contredit qu'à ceux qui en ont reçu le don: car, par rapport à ceux qui n'ont point ce don extraordinaire, le Célibat, bien loin de leur être un aide, leur ſera un obſtacle & une pierre d'achopement dans la voye du ſalut; vû que dans cet Etat ils ſeront perpetuellement diſtraits & tourmentez par les déſirs & convoitiſes de leur chair. Ce qui les fera tomber en diverſes tentations, & enfin dans les filets du Diable. C'eſt pourquoi S. Paul ordonne à ces ſortes de perſonnes de ſe marier. *S'ils ne ſe contiennent, qu'ils ſe marient; car il vaut mieux ſe marier que brûler.* D'où il s'enſuit manifeſtement, que, ſelon le précepte de l'Apôtre, ou plutôt de Dieu même, tous ceux qui n'ont reçu le don de Continence, qui eſt

eſt bien plus rare qu'on ne croit, ſont obligez de ſe marier.

Or je vous laiſſe à penſer, ma chere, conclut-il en s'addreſſant à ſa Dévote, ſi Dieu nous favoriſeroit de ce don, puiſqu'il nous appelle aujourd'hui ſi viſiblement l'un & l'autre à l'Etat du Mariage. Car enfin cette Revélation me paroît ſi inconteſtable, que je ne crois pas qu'il nous ſoit poſſible de la révoquer en doute. Ainſi c'eſt à vous à vous déterminer, & à voir ſi vous voulez vous ſoûmettre ou non à l'ordre du Ciel. Pour moi, je ſuis prêt à m'y conformer, autant qu'il dépend de moi. C'eſt pourquoi, s'il arrivoit que cet Arrêt céleſte ne fût pas mis en exécution de notre part, j'eſpère que la faute ne m'en ſera point imputée.

La Mere & la Fille ſe trouvant alors également embaraſſées ſur ce qu'elles avoient à répondre, reſtoient muëttes & immobiles ſur leurs chaiſes, & avoient l'une & l'autre les yeux fichez en terre: de ſorte que le bon Pere fut obligé de reprendre & de continuer le

diſcours. Je vois bien, leur dit-il, que vous avez de la peine à vous réſoudre ſur le parti que vous devez prendre en cette occaſion; quoiqu'il me ſemble, pour moi, qu'il n'y a point à balancer, vû que la volonté du Ciel nous eſt manifeſtée par une Revélation indubitable. Pour tâcher cependant de vous tirer, s'il eſt poſſible, de ce fâcheux état de perplexité où je vous vois réduites, je vous donnerai un conſeil, qui eſt d'implorer de nouveau ſur ce ſujet les lumieres du Ciel; afin qu'il daigne fortifier votre Foi chancelante, chaſſer tous les doutes qui peuvent vous reſter dans l'eſprit, & enfin vous éclairer tellement ſur le parti que vous avez à prendre, qu'il ne vous reſte plus aucun ſcrupule de ce côté-là. Pour cet effet, je vous exhorte l'une & l'autre à faire enſemble une nouvelle Neuvaine à la Sainte Vierge, pendant que je me mettrai en prieres de mon côté. J'eſpère que le Ciel ne deſapprouvera pas notre deſſein, mais qu'il voudra bien au contraire nous confirmer ſa volon-

lonté par quelque nouveau ſigne, & nous en aſſurer de plus en plus; puiſque, ſi nous prenons la liberté de récourir encore à lui, & de le conſulter de nouveau, ce n'eſt que par la crainte que nous avons de nous tromper, & d'agir avec trop de précipitation dans une choſe de cette conſequence.

La Mere & la Fille approuverent fort ce conſeil, qui leur parut très-ſage, & s'engagerent à faire la Neuvaine propoſée. Je ne ſçais pas trop même, ſi elles ne déſiroient pas intérieurement l'une & l'autre que la précedente Revélation leur fût confirmée par quelque nouveau ſigne. Il eſt conſtant du moins que leur propre intérêt pouvoit les engager à ſouhaiter que la choſe fût ainſi; car il n'étoit pas difficile de prévoir, que ſi la Fille devenoit l'Epouſe du Revérend Pere, celui-ci ne manqueroit pas de pourvoir à ſon entretien, auſſi-bien qu'à celui de ſa Mere; de ſorte qu'elles n'auroient plus beſoin de travailler que pour leur plaiſir & pour paſſer leur tems. D'ailleurs, il ſe pouvoit

fort bien faire auſſi, que le cœur de la jeune Fille ne fût pas indifférent pour le P. Jéſuite, qui, comme j'ai déja dit, étoit un fort bel homme, & qui n'avoit encore que trente-quatre à trente-cinq ans, mais qui paroiſſoit à peine en avoir trente, tant il étoit frais & vermeil. Mais, ſans nous arrêter davantage à ces conjectures, reprenons le fil de notre hiſtoire.

La Mere & la Fille, ſuivant le conſeil du Pere Confeſſeur, entreprirent donc la ſeconde Neuvaine à laquelle elles s'étoient engagées, ne doutant point que le bon Pere de ſon côté ne ſollicitât le Ciel par la continuité de ſes ferventes prieres. La Neuvaine achevée, comme elles ſupplioient la Vierge avec un rédoublement de ferveur, de vouloir bien leur confirmer ſa premiere Revélation, & de leur faire connoître à toutes deux enſemble le parti qu'elles devoient ſuivre en cette rencontre, afin qu'il ne leur reſtât plus aucun doute ſur ce ſujet; une voix plus forte & plus perçante que la premiere ſe fit entendre à elles, &

leur

leur dit d'un ton menaçant: *Quelle incrédulité eſt la vôtre ! Ne vous ai-je pas déja dit que celui qui vous porteroit une bague d'or de ma part, vous étoit deſtiné d'en-haut pour Epoux? Obéiſſez donc à ma voix; ſinon, craignez d'en être châtiées.* Les deux Dévotes, toutes tremblantes, s'inclinerent le viſage contre terre pendant que la voix s'énonçoit de la ſorte, & ſortirent enſuite de la Chapelle, fort émûës l'une & l'autre.

Quand elles furent dans la rue, la Fille demanda à ſa Mere, ſi elle avoit entendu la voix? Oui, ma Fille, répondit la bonne Femme: Je ne puis plus révoquer en doute à préſent la vérité de votre premiere Revélation, & je ne crois pas que nous puiſſions nous diſpenſer d'obéïr à la voix de la Sainte Vierge. Cependant il nous faut attendre que le bon Pere Marcel vienne. Nous verrons ce qu'il nous dira, & il faudra enfin nous réſoudre à ſuivre ſes avis.

Notre bon Pere Jéſuite ſe rendit le lendemain dans la maiſon des deux Dévotes, & leur de-

manda d'abord quel avoit été le ſuccès de leur Neuvaine? Et vous, mon R. Pere, lui répondit la bonne Vieille, avez-vous reçu quelque nouvelle faveur de la Sainte Vierge, qui vous confirme la vérité de ſa première apparition? Oui, ma bonne Mere, répartit le Jéſuite: La Sacrée Vierge a daigné m'apparoître encore cette nuit pendant mon ſommeil. Elle étoit toute reſplendiſſante de gloire, comme la première fois; & elle m'a dit, qu'elle m'avoit mis la bague en main avec ordre de vous l'apporter, afin que je n'euſſe aucun lieu de douter, ni vous non plus, de la vérité de ce qu'elle avoit declaré à votre chere Fille. La bonne Vieille prenant alors la parole à ſon tour, récita au Pere Confeſſeur, comment la Sainte Vierge, au bout de leur Neuvaine, les avoit aſſûré derechef, que l'homme qui leur avoit apporté la bague, étoit celui que le Ciel deſtinoit à ſa Fille pour Epoux. Que nous faut-il donc faire à préſent, mon Revérend Pere, lui dit-elle à la fin de ſon récit? Ce qu'il nous

faut

faut faire? repliqua-t-il. Il nous faut ſuivre les ordres du Ciel : il n'y a point à déliberer là-deſſus. Nous ne pouvons nous en diſpenſer ſans crime. Il ne s'agit donc plus à préſent, que de ſonger aux moyens d'exécuter ce qui nous eſt ordonné. Car ce point-ci ne laiſſe pas de renfermer auſſi ſes difficultez, & nous avons beaucoup de précautions à prendre.

En effet, quoique je ne ſois plus tenu à mes Vœux, continua-t-il, puiſque le Ciel m'en diſpenſe, & que je ſois en droit de me marier, puiſqu'une Revélation très-expreſſe me l'ordonne ; les hommes néanmoins ne voudroient pas reconnoître la validité de cette diſpenſe, ni la vérité de cette Revélation : & quand nous allèguerions les preuves que nous en avons, il y a toute apparence qu'ils ne voudroient pas ajouter foi à notre témoignage. Il eſt donc inutile d'entreprendre de leur perſuader la vérité de ces Faits ; car il eſt aiſé de prévoir, que ce ſeroit perdre notre tems

&

& nos peines. Bien plus, ce ſeroit un moyen infaillible pour nous attirer bien des perſécutions. Ainſi, je ne vois pas que je puiſſe encore ſortir de la Societé, quoiqu'au fond je ne ſois plus obligé de mener la vie Jéſuitique, en étant bien & dûëment diſpenſé, comme vous le ſçavez. A la vérité, je ne ſuis pas encore abſolument lié à la Societé, ni elle à moi. Les Supérieurs ſont en droit de m'accorder ma dimiſſion, c'eſt-à-dire la permiſſion de ſortir de chez eux, parce que je ne ſuis pas encore Profès du quatrième Vœu, comme ils parlent. Mais il ne me paroît nullement à propos, dans la conjoncture préſente, de leur demander la permiſſion de quitter leur Compagnie, étant moralement ſûr que je ne réüſſirois pas, vû que je ne pourrois leur alleguer pour cela que de fauſſes raiſons; car ſi je leur en découvrois la véritable, bien loin de m'accorder ce que je leur demanderois, ils me renfermeroient comme un fou & un viſionnaire, ou comme un impoſteur.

teur. Ainſi, tout bien conſideré, je ne vois pas qu'il me ſoit poſſible de ſortir maintenant de la Societé. Il nous faut donc attendre qu'il plaiſe à Dieu de m'en retirer; alors il m'en fournira les moyens, & il m'en applanira ſans doute les voyes.

Il eſt néceſſaire en ſecond lieu, pourſuivit notre Orateur, pour les raiſons que j'ai déja touchées, de contracter ſecretement notre Mariage, & de le tenir toûjours ſoigneuſement caché. En effet, ſi nous voulions nous marier publiquement & avec les formalitez ordinaires, n'y trouverions-nous pas des oppoſitions invincibles de la part des hommes? Il eſt bien certain qu'ils ne voudroient jamais nous le permettre, ni reconnoître le droit que nous en avons, quelque légitime & quelque bien fondé qu'il ſoit. Il ne nous eſt donc pas poſſible d'obſerver les formalitez ni les cérémonies qui ſont uſitées en pareil cas, & par conſequent nous n'y ſommes point obligez; car à l'impoſſible nul n'eſt tenu. Ce qui fait l'eſſentiel

du

du Mariage, c'eſt le conſentement mutuel des deux parties contractantes. Pour les formalitez & les cérémonies extérieures, qui ont été inſtituées par les hommes, on doit à la vérité s'y ſoûmettre & les obſerver pour le bon ordre & le repos de la ſocieté, quand il eſt poſſible de les pratiquer; mais elles ne ſont point du tout néceſſaires dans le cas où nous nous trouvons; 1°. à cauſe de l'impoſſibilité où nous ſommes de les obſerver; 2°. parce qu'étant aſſurez que notre Mariage a l'approbation du Ciel, & qu'il eſt ratifié par un Arrêt céleſte, nous n'avons pas beſoin du conſentement ni de l'approbation des hommes. Bien loin de-là, toutes les Puiſſances de la terre, jointes enſemble, n'ont pas le droit d'empêcher notre union. Cependant nous ne laiſſons pas d'être obligez de prendre les précautions dont je viens de parler, à cauſe des contradictions ſans nombre, & des perſécutions ſans fin, auxquelles nous ſerions expoſez. Je n'ajouterai rien par rapport à la néceſſité qu'il y a de

tenir

tenir notre Mariage caché; parce que je ſuis perſuadé que vous prévoyez aſſez de vous-mêmes préſentement quel déluge de maux nous fondroit ſur la tête, ſi notre union venoit jamais à la connoiſſance de ceux qui ſe croyent, quoique mal-à-propos, en droits de l'empêcher. D'ailleurs, ſi mes Parens avoient le moindre vent de notre Mariage, ils ne manqueroient pas de me rétrancher une penſion de ſix-cens francs qu'ils me font tous les ans : or il eſt néceſſaire que je la conſerve, afin que je puiſſe en conſacrer la plus grande partie à vous faire ſubſiſter l'une & l'autre un peu plus à votre aiſe que je vois que vous ne faites préſentement ; c'eſt pourquoi je ſuis réſolu de vous fournir tous les ans cinq-cens livres pour votre entretien.

Nos deux Dévotes avoient écouté fort attentivement le diſcours du bon Pere, ſans l'interrompre. Voyant enfin qu'il avoit ceſſé de parler, la bonne Mere lui dit : Mon cher Revérend Pere, je conçois fort clairement, que,

que, dans les circonſtances où nous nous trouvons, il n'y a point moyen de faire autrement que vous venez de dire : mais étant aſſurées, comme nous le ſommes, que le Ciel approuve votre Mariage, nous n'avons plus de ſcrupule de ce côté-là. Ainſi c'eſt à vous à régler le tems & la manière dont il doit être célébré, & nous ſuivrons entierement votre avis. Là-deſſus il leur dit, que la ſemaine ſuivante il demanderoit la permiſſion de s'abſenter du Couvent pour trois ou quatre jours, ſous prétexte d'aller prendre l'air à la campagne chez un Gentilhomme de ſes amis ; mais qu'au lieu d'y aller, il ſe rendroit chez elles, pour mettre la derniere main à cette affaire, & la terminer entierement.

S'addreſſant enſuite à ſa chere future, il lui dit d'un air tendre & d'un ton paſſionné, qu'elle le prendroit ſans doute pour un Homme bien peu galant, de ne lui avoir pas encore témoigné les vifs ſentimens de tendreſſe qu'il éprouvoit pour elle. Mes yeux

yeux vous ont peut-être aſſez dit, mon aimable & charmante Marie Therèſe, ajouta-t-il, combien vous m'étiez chere; mais, quoiqu'il en coûtât beaucoup à mon cœur de tenir ainſi renfermée la ſecrette flamme qui le devoroit, j'ai toûjours tâché cependant de réprimer du moins ma langue; parce que je ne ſçavois pas ſi ces mouvemens d'une affection naturelle étoient conformes à la volonté divine; mais à préſent que je ſçais par des prodiges réïterez que le Ciel les approuve, & qu'il me permet de me livrer à leurs doux tranſports, c'eſt avec un plaiſir indicible que je vous fais le ſincere aveu que vous ſeule êtes la Reine de mon cœur, & que vous en poſſedez les plus tendres affections. Répondez-y de votre côté, ma charmante Reine, puiſque le Ciel vous l'ordonne; & permettez-moi de prendre toûjours par avance ce petit gage de votre tendreſſe. Là-deſſus, il l'embraſſa le plus amoureuſement du monde, & cueillit un baiſer ſavoureux ſur ſes charman-

tes levres de corail. Après pluſieurs autres tendres careſſes qu'il lui fit, il prit congé d'elle & de ſa Mere, & leur dit adieu pour juſqu'au commencement de la ſemaine ſuivante.

Lorſque le tems qu'il avoit aſſigné pour la concluſion du Mariage fut arrivé, il n'eut garde d'oublier, comme on peut croire, la parole qu'il avoit donnée à ſa chere Future & à ſa Mere: il demanda donc la permiſſion au Pere Recteur d'aller à la campagne chez un de ſes amis, pour ſe délaſſer & prendre l'air pendant trois ou quatre jours: ce qu'il obtint fort aiſement. Auſſi-tôt il ſe rendit en diligence où ſon amour l'appelloit. Après avoir repété ſuccintement à la Mere & à la Fille les raiſons qui les empêchoient de pouvoir contracter ce Mariage autrement qu'en ſecret, & avoir conclu dérechef, que le conſentement verbal ſuffiſoit pleinement en cette occaſion, il addreſſa la parole à ſa Future, en lui diſant: *Eh bien! Marie Therèſe N., conſentez-vous à me prendre pour votre Epoux?*

Epoux? Elle répondit qu'*Oui, pour obéir à la voix de la Sainte-Vierge qui l'avoit ainſi ordonné. Et moi,* reprit-il, *pour me conformer à ce même commandement de la Reine du Ciel, je vous prens auſſi pour ma légitime Epouſe, & je jure de vous garder la foi & la fidélité que je vous dois.* Il lui prit la main en proférant ces paroles; & l'ayant enſuite embraſſée fort tendrement, il lui mit au doigt la bague miraculeuſe. De plus il lui fit préſent d'une bourſe de cinq-cens francs en or, avec promeſſe de lui fournir tous les ans une pareille ſomme pour ſon entretien & celui de ſa Mere.

C'eſt ainſi que ſe fit la cérémonie du Mariage: après quoi on travailla à dreſſer le lit nuptial. Le ſoir venu, après qu'ils ſe furent bien régalez tous trois enſemble, le bon Pere Marcel alla ſe coucher avec ſa nouvelle Epouſe pour conſommer le Mariage. Il reſta encore deux ou trois jours caché dans la maiſon de ſa Belle-Mere, afin de ſavourer à plus longs traits les charmantes dou-

ceurs de ſon nouvel hymen. Enfin, lorſque le tems fut venu qu'il devoit retourner à la Maiſon Profeſſe des Jéſuites, avant que de prendre congé de ſon Epouſe & de la Mere, il tint conſeil avec elles ſur les meſures qu'ils avoient à prendre pour cacher leur commerce, & pour ſe voir ſans que perſonne en eût connoiſſance. Ils convinrent enſemble qu'il ne viendroit plus chez elles que de nuit; & pour cet effet elles lui donnerent une ſeconde clef de leur maiſon, afin qu'il ne fût point obligé de frapper en arrivant, ni d'attendre dans la rue juſqu'à ce qu'on lui vînt ouvrir: ce qui pouvoit cauſer des inconveniens, & faire découvrir ce qu'ils avoient bonne intention de tenir caché le plus qu'ils pourroient.

Le bon Pere Marcel, tant à l'aide de cette clef, qu'avec le ſecours d'une autre qu'il avoit fait faire, & qui lui ſervoit à ouvrir une porte de derriere de la Maiſon des Jéſuites, s'échapoit de ſon Couvent pendant la nuit trois ou quatre fois la ſemaine, & venoit

noit conſoler ſa chere Epouſe, & lui payer les arrérages du tems perdu. Quelquefois auſſi il la faiſoit déguiſer en homme, & elle alloit ainſi paſſer deux ou trois jours dans ſa chambre. Ces amours furtives durerent bien cinq ou ſix ans, pendant leſquels ils ſe donnerent les marques les plus touchantes de leur ardeur mutuelle, ſans que leur bonheur fût troublé par aucun accident notable: excepté que l'Epouſe fut obligée durant cet intervalle d'invoquer trois ou quatre fois le ſecours de Lucine. Lorſqu'elle ſe trouvoit dans la néceſſité indiſpenſable de ſacrifier à cette Déeſſe, elle feignoit d'être appellée chez quelques Gentilshommes à la campagne pour travailler de ſon métier; & elle ſe retiroit pour deux ou trois mois dans un Bourg à quatre ou cinq lieuës de Durocorton, chez une perſonne de confiance, Sage-femme de ſa profeſſion, qu'elle avoit gagnée par le moyen des patacons du Revérend Pere, & qui lui rendoit tous les ſervices dont elle avoit alors beſoin.

ſoin. Cette officieuſe Prêtreſſe de Lucine étoit auſſi chargée de chercher des nourrices pour les petits-néveux ou les petites-niéces du grand Ignace de Loyola.

Quand l'aimable Epouſe du R. Pere Marcel étoit bien rétablie de ſon hydropiſie paſſagere, elle revenoit à la Ville comme ſi de rien n'étoit; & lui, de ſon côté, recommençoit alors ſes viſites nocturnes avec une nouvelle ardeur. Mais la Fortune à la fin ſe laſſa de favoriſer cet heureux couple d'Amans. Cette Déeſſe capricieuſe, après avoir ſecondé leurs vœux pendant cinq ou ſix ans, comme j'ai déja dit, s'aviſa tout d'un coup de leur tourner le dos, & de leur jouer un de ſes tours ordinaires. Un jour que le bon Pere, couvert d'un manteau bleu ſelon ſa coûtume, ſortoit de la maiſon de la Couturiere, environ ſur les deux heures & demi ou trois heures du matin, pour regagner ſon gîte; il fut apperçu par un des Voiſins, qui s'étoit levé de meilleure heure qu'à l'ordinaire, pour des raiſons que je ne ſçais pas. Ce-

Celui-ci, fort ſurpris de voir un Homme ſortir à une pareille heure de cette maiſon, où il ne logeoit qu'une Fille avec ſa Mere, forma là-deſſus le même jugement que tout autre auroit ſans doute porté ſe trouvant à ſa place, & ſe douta bien que l'Homme au manteau n'étoit pas venu-là pour enfiler des perles. Le Voiſin dont je parle, ne pût s'empêcher de faire part de ce qu'il avoit vû à un garçon Menuiſier qui demeuroit auſſi dans le même Voiſinage, & qui avoit fait la cour pendant quelque tems à la jeune Couturiere, mais avec peu de ſuccès: car elle l'avoit remercié aſſez ſéchement de ſes ſoins, en lui diſant qu'elle lui conſeilloit en bonne Amie de chercher parti ailleurs; que pour elle, elle étoit réſoluë de reſter fille toute ſa vie, & qu'elle ne ſongeoit point du tout au Mariage.

Comme le Menuiſier n'étoit pas encore bien guéri de la paſſion qu'il avoit conçuë pour la belle Couturiere, il prit feu à cette nouvelle. Il n'en falut pas davan-

tage

tage pour exciter ſa jalouſie, & pour lui faire naître de violens ſoupçons, dont il réſolut de s'éclaircir. Pour cet effet, il ſe leva trois ou quatre jours de ſuite dès les deux heures du matin, pour épier s'il ne verroit perſonne ſortir de la maiſon de ſon ancienne Maîtreſſe, ſelon ce que l'autre Voiſin lui avoit rapporté. Enfin, le troiſième ou quatrième jour, il apperçut ſur les trois-heures du matin un homme qui ſortoit à petit bruit de cette maiſon, & qui fermoit tout doucement la porte à la clef. Il ne douta point que ce ne fût le même que celui dont lui avoit parlé ſon Voiſin, d'autant plus qu'il le voyoit couvert d'un manteau, de la même façon que l'autre le lui avoit dépeint. Lorſque l'Homme au manteau eût pris ſa route pour s'en retourner apparemment chez lui, notre ſentinelle ſortit à ſon tour de ſa cachette, afin de le ſuivre à la piſte, & pour voir où il entreroit. Après qu'il l'eût ſuivi pendant quelque tems de loin, il le vit à la fin s'arrêter devant la porte de

der-

derriere de la Maiſon des Jéſuites. L'Homme en queſtion ayant alors tiré une clef de ſa poche, s'en ſervit pour ouvrir cette porte, & rentra ainſi dans le Couvent. Ho, ho! dit alors notre eſpion, c'eſt donc un bon Pere ou un bon Frere Jéſuite qui vient ainſi conſoler pendant la nuit notre belle Voiſine. Je ne m'étonne plus qu'elle trouve tant d'agrémens dans l'état de Fille, & qu'elle témoigne avoir un ſi grand éloignement pour les liens du Mariage. Sans doute que ce bon Pere Jéſuite ſupplée chez elle au defaut de Mari, & qu'il en fait l'office, de ſorte qu'elle goûte les plaiſirs de l'hymen, ſans en avoir les embaras. Ainſi je ne ſuis plus ſurpris qu'un pareil genre de vie l'accommode ſi fort, qu'elle ne veuille pas renoncer à la liberté de le continuer. Mais je pourrai bien troubler un commerce ſi charmant, & des plaiſirs ſi doux, quand ce ne ſeroit que pour me venger du mépris qu'elle a fait de mes pourſuites.

Le Menuiſier travailloit alors

par hazard chez le Lieutenant Criminel de cette Ville. Comme il ſçavoit que ce Juge étoit Janſeniſte dans l'ame, & que par conſequent il n'aimoit gueres les Jéſuites, il lui raconta ſon avanture de la nuit paſſée, & comment il avoit découvert qu'un bon Pere Jéſuite rendoit des viſites nocturnes à une fort belle Fille ſa Voiſine. Le Lieutenant Criminel fut ravi d'apprendre cette nouvelle, parce qu'en qualité de Janſeniſte, il ne manquoit pas de bonne volonté de jouër quelque piéce aux Jéſuites : il demanda donc au Menuiſier, s'il ne connoiſſoit pas quelques Archers qui demeuraſſent dans le même quartier ou aux environs. Celui-ci ayant répondu qu'il en connoiſſoit deux qui ne demeuroient pas fort loin de-là ; Eh bien, reprit le Lieutenant Criminel, vous n'avez qu'à leur parler de ma part. Vous leur direz qu'ils vous prêtent main forte pour arrêter le bon Pere au ſortir de la maiſon de cette Fille, & que je les recompenſerai de leurs peines. De votre côté, ajouta-t-il, con-

continuez toûjours à épier votre Homme, & lorſque vous l'aurez vû entrer dans la maiſon dont il s'agit, vous avertirez vos deux Archers, & vous vous mettrez enſemble à l'affût, pour l'arrêter quand il ſortira. Vous le conduirez enſuite au Corps-de-Garde, ou dans quelque Auberge, pour attendre le jour, & le matin venu, vous l'amenerez chez moi. Aſſûrez ſurtout les Archers de ma part, qu'ils ne perdront pas leurs peines.

Ainſi fut dit, ainſi fut fait. Le garçon Menuiſier parla de la part du Lieutenant Criminel à deux Archers qu'il connoiſſoit, & leur dit la capture qu'il y avoit à faire. Ceux-ci lui offrirent très-volontiers leur miniſtère pour une ſi bonne œuvre, ſe faiſant une fête par avance du plaiſir qu'ils auroient d'arrêter en pareille occaſion un bon Pere Jéſuite, outre qu'ils étoient bien ſûrs de ne pas perdre leur tems, & que le Lieutenant-Criminel ne manqueroit pas de leur en tenir compte, auſſi-bien que de leur peine, quand ce ne ſeroit qu'en reconnoiſſance de la

ſcène agréable qu'ils lui procureroient. Ils répondirent donc au Menuiſier, qu'il n'avoit qu'à veiller ſur ſa proye, & qu'à les avertir quand il ſeroit tems de marcher, qu'il les trouveroit toûjours prêts, à quelque heure que ce fût. Celui-ci donc ſe mit dérechef en ſentinelle pendant deux ou trois nuits conſécutives. La ſeconde ou troiſième nuit, ayant vû l'Homme au manteau entrer dans la maiſon de la Couturiere, environ une demi-heure après minuit, par le moyen de la ſeconde clef qu'il avoit, notre eſpion alla ſur le champ frapper aux maiſons des Archers, pour les avertir qu'il étoit tems de ſe mettre en faction, & que le renard étoit entré dans le poulailler. Ils ſe mirent donc tous trois aux aguets dans une maiſon voiſine, pour attendre leur Homme, & le ſaiſir au colet, au ſortir de celle où il étoit. Environ ſur les trois heures, ils entendirent qu'on ouvroit la porte de la maiſon où demeuroit la Couturiere. Auſſi-tôt un des Archers s'avança de ce côté-là; & ayant trou-

trouvé le Revérend Pere occupé à refermer la porte à la clef, il lui dit d'un ton aſſez bruſque, en ſe ſaiſiſſant de cette clef: Comment, mon cher ami, qu'êtes-vous venu faire dans cette maiſon à une heure ſi indûë? Vous y êtes entré ſans doute avec une fauſſe clef. Que vous importe, répondit notre Jéſuite, ce que j'y ſuis venu faire? Cela ne vous regarde pas. Paſſez votre chemin, & je paſſerai le mien. Non pas, s'il vous plaît, dit l'Archer, il faut qu'on ſçache ce que vous avez été chercher dans cette maiſon; ainſi, de par le Roi, je vous arrête: continua-t-il, en lui montrant ſa bandouliere. Il appella en même tems ſes deux Compagnons, qui coururent à lui tout auſſi-tôt. Le bon Pere, qui étoit fort troublé de ce qu'il venoit d'entendre & de ce qu'il voyoit, leur dit d'un ton de voix fort ému. Eh, Meſſieurs, à qui en voulez-vous? Vous vous trompez ſans doute, & vous me prenez pour un autre, ou du moins pour ce que je ne ſuis pas. Je ſuis un honnête Homme. Ainſi, ne me

faites point d'affront, je vous prie, & ſouffrez que je m'en retourne librement chez moi. A d'autres, mon cher ami, répondit le ſecond Archer, qui n'avoit pas encore parlé; ce n'eſt pas à des gens comme nous qu'on en fait accroire ſi aiſément. Nous ſçavons qu'il ne loge dans la maiſon d'où vous ſortez qu'une bonne vieille Femme avec ſa Fille. Or comme c'eſt deux fort honnêtes perſonnes, il n'y a pas d'apparence qu'elles ayent conſenti à recevoir chez elles un Homme à pareille heure. D'ailleurs, que ſignifie cette clef dont nous vous trouvons ſaiſi? Tout cela nous donne lieu de juger, que vous n'êtes entré dans cette maiſon qu'à mauvais deſſein: c'eſt pourquoi il faut que vous nous ſuiviez, s'il vous plaît. Là-deſſus ils le fouillerent, pour voir s'il n'avoit point d'armes ſur lui, & le conduiſirent enſuite, malgré qu'il en eut, dans un Cabaret, dont ils ſe firent ouvrir la porte, & où ils ſe firent donner un apartement pour y paſſer le reſte de la nuit avec leur Priſonnier.

Je

Je laiſſe à penſer dans quelle détreſſe étoit le bon Pere, & les triſtes refléxions qu'il faiſoit pendant ce tems-là. Il offrit de l'argent à ceux qui le gardoient, pour les engager à le relâcher; mais ils ne voulurent entendre à aucune compoſition. Ils lui répondirent, qu'ils étoient obligez de faire leur devoir; qu'autrement ils s'expoſeroient à ſe faire caſſer de leur emploi. Enfin il leur dit, qu'il étoit connu du Pere Recteur des Jéſuites; qu'il les prioit de l'envoyer chercher, & que ce Revérend Pere répondroit pour lui: mais ils repliquerent, qu'ils étoient obligez, avant toutes choſes, de le conduire en priſon, ou du moins de le faire comparoître devant quelques-uns de leurs Officiers, ou des Chefs de la Juſtice, pour ſçavoir ce qu'ils ordonneroient à ſon égard. Voyant donc qu'il n'y avoit pas moyen de faire autrement, & qu'il faloit en paſſer par-là, il les pria de le mener d'abord chez quelque Officier de la Juſtice. Ils le conduiſirent environ ſur les ſix heures & demi ou

ſept heures du matin, chez le Lieutenant Criminel, à qui ils raconterent, comment ils ayoient ſurpris l'Homme qu'ils lui amenoient, qui ſortoit furtivement d'une maiſon, où il étoit entré ſans doute par le moyen d'une fauſſe clef, puiſqu'il ne demeuroit dans cette maiſon qu'une bonne vieille Femme avec ſa Fille. Là-deſſus le Juge s'addreſſant au Priſonnier, lui dit en fronçant un peu le ſourcil : *Qui êtes-vous, mon ami?* A quoi celui-ci répondit d'un air ſombre & embaraſſé : Monſieur, s'il vous plaît de faire retirer un peu ces gens-ci, je vous le dirai. Le Juge ayant fait ſigne aux Archers de s'éloigner un peu, le Priſonnier lui dit à voix baſſe : Hé! Monſieur, ne me perdez pas, je vous en ſupplie, & faites enſorte que cette affaire n'éclate pas. Je ſuis le Pere N. Jéſuite. Vous Jéſuite! reprit le Juge? Je n'en crois rien; car les Jéſuites ne ſortent point de chez eux pendant la nuit, ou s'il leur arrive, par un cas extraordinaire, de ſortir pour aller confeſſer quelques ma-

malades, ils ſont toûjours deux, au lieu que je vous vois ſeul. Cependant, Monſieur, repartit le Priſonnier, ce que je vous dis eſt la pure vérité. Ainſi, je vous conjure d'avoir compaſſion de moi, & de vouloir bien me relâcher. Il faut, répliqua le Juge, que j'envoye chercher le Pere Recteur, pour voir s'il vous reconnoîtra pour un de ſes Religieux, & afin que je ſçache ſi vous êtes tel que vous dites; car je ne puis vous relâcher qu'à cette condition, & non autrement.

Là-deſſus le Lieutenant Criminel envoya un de ſes gens prier de ſa part le Pere Recteur des Jéſuites, de vouloir bien ſe rendre chez lui pour une affaire fort preſſée & de conſequence: lui faiſant en même tems ſes excuſes s'il n'alloit pas lui-même le trouver, mais qu'il avoit des affaires qui ne lui permettoient pas abſolument de ſortir. Le Pere Recteur vint ſur le champ, ſoupçonnant déja quelque choſe du ſujet pour lequel le Lieutenant Criminel le faiſoit venir chez lui, d'autant

plus qu'on s'étoit apperçu de l'abſence du Pere Marcel, qu'on avoit appellé & cherché envain par toute la Maiſon, parce que c'étoit ſon tour à dire la Meſſe. Quand il fut arrivé, on le conduiſit dans la chambre où étoit le Lieutenant Criminel avec le Priſonnier. Je vous ai fait prier, mon Revérend Pere, lui dit ce Juge, de venir juſqu'ici, afin de voir ſi vous reconnoîtrez cet homme-ci pour un de vos Religieux, vû qu'il ſe dit le Pere N. Jéſuite. Le Pere Recteur, ayant alors enviſagé le Priſonnier, répondit au Juge: Hélas! oui, Monſieur, il vous a dit la vérité; mais par quel hazard eſt-il tombé entre vos mains, & pourquoi paroît-il en pareil équipage? Deux ou trois Archers, repliqua le Juge, l'ont rencontré cette nuit, comme il ſortoit d'une maiſon à une heure indûë & dans l'équipage où vous le voyez. Comme vous ſçavez qu'on parle depuis quelque tems en cette Ville de vols qui ſe font pendant la nuit, ils ont cru qu'il étoit entré dans cette maiſon

à

à mauvais deſſein & avec une fauſſe clef, d'autant plus qu'ils ſçavoient qu'il n'y demeuroit qu'une vieille Femme avec ſa Fille; c'eſt ce qui a fait qu'ils l'ont arrêté, & qu'ils me l'ont amené ce matin. Le Pere Recteur, fort étonné de cette Hiſtoire, ſe trouva d'abord aſſez decontenancé, & ne ſçavoit quelle réponſe faire. Reprenant néanmoins peu-à-peu ſes eſprits, il pria le Lieutenant Criminel de lui remettre ce Religieux entre les mains, en l'aſſûrant que, s'il ſe trouvoit coupable, on le puniroit ſelon la qualité du délit. Du reſte, Monſieur, ajouta-t-il, je vous ſupplie très-inſtamment, pour l'honneur de notre Compagnie, de faire enſorte que cette affaire n'éclate point, mais plutôt qu'elle ſoit enſevelie ſous le voile du ſilence. Par rapport à moi, mon Revérend Pere, repartit le Juge, vous n'avez rien à craindre. Je ſçais à quoi m'oblige le devoir de ma charge; mais j'appréhende fort qu'un garçon Menuiſier, qui a découvert la mèche, qui a épié ce bon Pere pendant pluſieurs nuits,

nuits, & qui l'a même ſuivi juſqu'à votre Maiſon, pour ſçavoir où il entreroit: J'appréhende fort, dis-je, continua le Juge, que ce jeune-homme ne puiſſe retenir ſa langue, & qu'il n'ait même déja eu l'indiſcrétion de jaſer, & de dire à d'autres ce qu'il a vû. Auquel cas je prévois qu'il ſera bien difficile de faire taire tant de langues, & de les engager à garder le ſilence. Je lui ferai pourtant défendre de parler à perſonne de cette affaire. Le Pere Recteur, ayant fait la revérence au Lieutenant Criminel, ſe retira avec ſon Compagnon, emmenant avec lui le Pere Marcel, qui étoit obligé de ſe tenir toûjours couvert de ſon manteau bleu, parce qu'il n'avoit là-deſſous qu'un deshabillé de Jéſuite.

Pendant que le Pere Recteur reconduiſoit au Couvent notre pauvre Priſonnier, le Lieutenant Criminel envoya chercher la Couturiere, Epouſe du R. Pere Marcel, afin d'apprendre de ſa bouche le fond de cette intrigue: il l'envoya, dis-je, chercher au nom de ſa Femme,

me, comme ſi celle-ci eût eu deſſein de lui donner quelque ouvrage à faire. Il prit de plus la précaution de faire cacher deux hommes dans un Cabinet qui étoit tout joignant la chambre où il devoit interroger cette Fille, ou, ſi l'on veut, cette jeune Femme; & il leur avoit ordonné de prêter attentivement l'oreille aux dépoſitions de la perſonne en queſtion, & de coucher par écrit, du moins autant que cela ſeroit poſſible, ſes réponſes aux queſtions que ce Juge devoit lui faire.

La pauvre Couturiere vint, ſans ſçavoir de quoi il s'agiſſoit. Ayant été introduite dans une chambre où étoit le Lieutenant Criminel avec ſa Femme, la Dame lui demanda d'abord, ſi elle pourroit lui coudre une paire de coëffures pour un tel tems; & la Couturiere ayant répondu, qu'elle ne pourroit pas les avoir achevées pour le tems que la Dame lui marquoit, mais qu'elle les feroit ſans faute pour un certain terme qu'elle aſſigna; le Juge prit alors la parole à ſon tour. Mais, ma belle Enfant, lui dit-

dit-il, n'avez-vous pas été volée cette nuit? Non pas, que je ſçache, répondit-elle; je ne ſçais pourquoi Monſieur me fait cette queſtion, mais je penſe qu'il veut rire. Non pas, s'il vous plaît, ma Fille, répondit le Juge; je ne vous fais cette queſtion que parce qu'on a arrêté un homme qui ſortoit furtivement de chez vous ſur les trois heures du matin. Comme on l'a trouvé ſaiſi d'une clef, avec laquelle il fermoit votre porte, on a cru qu'il étoit entré chez vous pour y faire quelque mauvais coup; & là-deſſus on l'a arrêté. La Couturiere fut un peu deconcertée à cette nouvelle, & changea de couleur; cependant elle répondit, qu'elle ne ſçavoit rien de tout ce que le Juge venoit de dire, & qu'elle n'en avoit pas entendu parler. Vous en devriez pourtant bien ſçavoir quelque choſe, ma Fille, repartit le Juge; car l'Homme qu'on a arrêté au ſortir de chez vous, s'eſt declaré Jéſuite, & dit qu'il s'appelle le Pere N. Or, dites-moi, je vous prie, ma Fille, qu'eſt-ce que ce bon Pe-

re

re alloit chercher dans votre maiſon à une pareille heure? Cette nouvelle queſtion démonta fort la Couturiere; cependant elle feignit encore de ne rien ſçavoir de ce qu'on vouloit lui dire. Vous faites l'ignorante, ma Fille, reprit le Juge; mais vous ne l'êtes pas tant que vous le dites: car on en ſçait là-deſſus un peu plus que vous ne croyez. Ce n'eſt pas la première fois qu'on s'eſt apperçu, que l'Homme dont il s'agit entroit chez vous & en ſortoit à des heures indûës. Ainſi, ma bonne Fille, je ſuis réſolu de vous envoyer vous même en priſon, & de vous faire enſuite chaſſer ignominieuſement de la Ville, comme une perſonne d'une très-mauvaiſe conduite. La pauvre Couturiere fut atterrée par cette nouvelle recharge. Fondant en larmes & tout hors d'elle-même, elle ſe jetta aux genoux du Lieutenant Criminel, pour le conjurer d'avoir pitié d'elle, & de ne la point perdre d'honneur & de reputation: lui proteſtant qu'il ne ſe paſſoit rien de criminel entre le Pere Marcel & elle. Vous avez

vez beau dire, mon Enfant, repliqua le Juge, l'indice eſt trop violent, & vous ne perſuaderez jamais à perſonne qu'il n'y a pas là-deſſous quelque miſtère d'iniquité, quelque intrigue de mauvaiſe odeur. La pauvre Couturiere, faiſant alors un effort ſur elle-même, tâcha de plaider ſa cauſe de ſon mieux, malgré ſes ſanglots & ſes pleurs. Je vois bien, Monſieur, lui dit-elle, qu'il faut que je confeſſe les choſes comme elles ſont: mais pour l'amour de Dieu, Monſieur, tachez, s'il eſt poſſible, de ſauver l'honneur du Pere Marcel & le mien, & d'empêcher que cette affaire ne vienne à la connoiſſance du public; car on ne manqueroit pas d'interpréter notre conduite en mal, & de la trouver criminelle, quoiqu'il n'y ait rien de plus innocent que notre Commerce; puiſque nous n'avons contracté l'union qui eſt entre nous, que ſur un ordre exprès du Ciel. Et là-deſſus elle détailla toute l'Hiſtoire de leur Mariage, telle qu'on l'a vûë ci-deſſus. Elle n'oublia point les deux Neuvaines

dont

dont nous avons fait mention, ni les paroles qu'elle croyoit avoir été prononcées miraculeuſement par l'image de la Sainte Vierge. Enſuite elle raconta, comment, ſur la foi de cette Revélation & ſur l'autorité du miracle de la bague, le Mariage avoit été conclu.

Le Juge l'écouta fort attentivement, & ne l'interrompit preſque point, excepté qu'il lui fit de tems en tems quelques petites queſtions, pour mieux s'éclaircir de certaines circonſtances. Lorſqu'elle eût achevé le récit de ſon Hiſtoire, il lui dit: J'appréhende fort, ma pauvre Enfant, que vous & votre Mere n'ayez été grandement abuſées en tout ceci. Il me ſemble que vous auriez dû conſulter ſur cette affaire quelque autre Docteur plus deſintéreſſé que votre Pere Marcel. Il me ſemble auſſi que vous auriez dû faire quelque Neuvaine dans une autre Chapelle que celle des RR. PP. Jéſuites, & ſans en avertir votre Confeſſeur, pour voir ſi vous entendriez encore la voix, & s'il n'y avoit pas quelque tromperie cachée là-deſ-

ſous. Je m'étonne que vous n'ayez pas fait refléxion, qu'il pouvoit bien y avoir en tout cela quelque ſupercherie de la part de votre Jéſuite ; car il devoit naturellement vous être ſuſpect dans cette affaire, vû que la chair & le ſang pouvoient fort bien lui ſuggérer d'uſer de quelque ſtratagême en cette rencontre. Mais il eſt inutile à préſent de vous donner ces avis, vous ne pouvez plus en profiter, ce qui eſt fait eſt fait. Allez, ma bonne Fille, vous pouvez-vous en retourner librement chez vous ; je ne veux pas vous faire plus de peine que vous en avez. Je vous épargne, parce que je crois que vous avez péché par ignorance, & qu'on a abuſé de votre ſimplicité & bonne-foi. D'ailleurs vous êtes aſſez punie par la cataſtrophe qui vient d'arriver au Pere Marcel.

Eh ! Monſieur, répondit-elle, permettez-moi, avant que de ſortir, de vous demander encore une grace, qui eſt de rendre auſſi la liberté au bon Pere qu'on a arrêté ce matin. Allez, ma bonne, re-

par-

partit le Juge, n'ayez point d'inquiétude là-deſſus; le Pere Marcel eſt en bonnes mains, je l'ai remis entre celles de ſon Pere Recteur. Je crois que vous l'avez vû pour tout ce que vous le verrez de votre vie. La pauvre Couturiere n'eut pas la force de repliquer. Elle partit le cœur tout gros de ſoupirs, & s'en retourna bien triſtement chez elle.

Auſſi-tôt qu'elle fut partie, le Lieutenant Criminel appella les deux Hommes qui étoient cachez dans le Cabinet, & ſe fit apporter ce qu'ils avoient écrit. Ayant confronté ces deux Ecrits enſemble, & les ayant corrigez l'un par l'autre, il y ajouta encore diverſes choſes, dont il avoit la mémoire toute fraîche. Après quoi il en fit tirer une copie au net, qu'il envoya à un Eccléſiaſtique de ſes Amis, grand Vicaire de l'Archévêque, pour le régaler de cette Hiſtoire & du tour qu'il venoit de jouër au Jéſuite qui en étoit le principal héros. Ce qu'il ſçavoit devoir fort réjouir ce Grand Vicaire; parce que celui-ci étant auſſi

plus qu'à demi Janſeniſte, tout ce qui pouvoit mortifier & humilier les Jéſuites, ne pouvoit manquer de lui faire un ſenſible plaiſir.

Les Lecteurs ſe demanderont peut-être ici à eux-mêmes, comment j'ai pû apprendre toutes les particularitez que je viens de rapporter? Mais, pour ſortir d'étonnement à cet égard, on n'a qu'à ſe rappeller ce que je viens de dire, ſçavoir que le Lieutenant Criminel avoit fait cacher deux Hommes dans un cabinet, tout proche de la chambre où il interrogea la Couturiere, afin qu'ils couchaſſent par écrit tout ce qu'elle dépoſeroit. Or ne ſe peut-il pas aiſément que j'aye été l'un de ces deux Hommes, ou du moins que l'un des deux ait été aſſez de mes Amis pour me raconter ce qu'il ſçavoit de cette Hiſtoire. On voit donc clairement que j'ai pû être très-bien informé là-deſſus, & ſçavoir les choſes de ſource, puiſque je demeurois à Durocorton, dans le tems que cette intrigue fut découverte.

A la vérité, tout le monde n'a pas

pas ſçû l'Hiſtoire du Mariage, telle que je viens de la rapporter; mais pour ce qui eſt de l'avanture du Pere N, qui avoit été arrêté à trois heures du matin, en ſortant d'une maiſon où il ne demeuroit qu'une vieille Femme avec ſa Fille; cette avanture, dis-je, ne fut ignorée de perſonne à Durocorton dans ce tems-là. Elle fut divulguée dès le même jour dans tous les coins & recoins de cette Ville; parce que ceux qui avoient arrêté notre Jéſuite, & ſurtout le Menuiſier, ne purent retenir leur langue. Cette Hiſtoire fit tant de bruit, que la Couturiere & ſa Mere n'oſerent plus paroître dans les ruës, de peur de ſe faire huër ou montrer au doigt. Elles firent leur paquet à petit bruit, décamperent toutes deux de la Ville à la ſourdine, & prirent le chemin de Paris. Les Jéſuites, de leur côté, firent auſſi diſparoître le Pere Marcel, ſi bien qu'on n'a jamais ſçû depuis ce qu'il étoit devenu. Du moins je n'ai jamais vû perſonne qui ait pû m'en dire des nouvelles.

L'Hiſtoire qu'on vient de raconter, paroîtra ſans doute extraordinaire, & on trouvera que le Pere Marcel pouſſa la tromperie juſqu'à la profanation. Il faut avouër cependant, qu'il n'eſt pas le premier inventeur d'une pareille fourbe, quoiqu'il ait peut-être un peu rafiné ſur ceux qui l'avoient précedé. Il pouvoit du moins avoir devant les yeux l'exemple du Pere Mena, Jéſuite Eſpagnol, dont l'Hiſtoire eſt rapportée dans le *Theatro Jeſuitico*, & dans la Morale *Pratique* des Jéſuites, Tom. 1. vers la fin. Comme cette Hiſtoire a bien ſon mérite & qu'elle n'eſt pas longue, nous l'inſererons ici, du moins en abregé, en faveur des Lecteurs qui n'auront pas entre les mains les Livres qu'on vient de citer.

„ Mena étoit un Jéſuite qui paroiſſoit avoir un extérieur fort mortifié; il étoit maigre, pâle, avoit les yeux enfoncez. Son habit étoit d'un drap fort uſé, il portoit une grande calotte & un grand chapelet. Ses exhortations avoient tant de force,

„ qu'il

„ qu'il faiſoit trembler tout le
„ monde, & qu'on le prenoit
„ pour un Saint; c'étoit néan-
„ moins un fort grand hypocri-
„ te.

„ Entre pluſieurs perſonnes qui
„ ſe confeſſoient à lui, il y avoit
„ une certaine Dévote qui étoit
„ fort ſimple, à qui il dit que
„ Dieu lui avoit revélé qu'il vou-
„ loit qu'il ſe mariât avec elle, &
„ qu'ils vécûſſent comme perſon-
„ nes mariées dès qu'ils le pour-
„ roient, mais qu'il faloit que ce-
„ la fût fort ſecret, & que per-
„ ſonne ne le ſçût. Cette Femme
„ ne voulut point ſe laiſſer per-
„ ſuader, à moins que d'autres
„ perſonnes doctes n'approuvaſſent
„ le ſentiment de ſon Confeſſeur.
„ Celui-ci, pour la tromper, ſe
„ ſervit de cet artifice. Il parla
„ aux plus habiles Docteurs de
„ l'Univerſité, & leur dit, qu'il
„ confeſſoit une perſonne ſi ſcru-
„ puleuſe, que ſouvent elle ne ſe
„ tenoit pas en ſûreté en ſuivant
„ ce qu'il lui enſeignoit, s'il n'é-
„ toit confirmé par d'autres per-
„ ſonnes doctes; qu'ainſi il les

„ ſup-

„ ſupplioit de vouloir bien appaiſer
„ cet eſprit inquiet, en l'aſſûrant
„ qu'elle pouvoit ſuivre ce que
„ lui diroit le Pere Mena. Com-
„ me ces Docteurs avoient toû-
„ jours vû cet Homme d'un ex-
„ térieur modeſte, qu'ils l'avoient
„ ſouvent entendu prêcher, que
„ ſes entretiens étoient puiſſans,
„ qu'il ne parloit que de l'éterni-
„ té, qu'il repétoit preſque toû-
„ jours, qu'il y avoit déja 1600.
„ ans que Judas brûloit dans les
„ Enfers pour un ſeul péché mor-
„ tel, & qu'il y brûleroit éternel-
„ lement, & cent autres choſes
„ de cette nature, ils lui accor-
„ derent ce qu'il leur deman-
„ doit.

„ Ce Jéſuite, ayant ce témoi-
„ gnage, alla trouver ſa Béate,
„ à laquelle il le montra. Cette
„ Femme, croyant là-deſſus que
„ ces Docteurs approuvoient la Re-
„ vélation prétenduë de ſon Con-
„ feſſeur, conſentit à ſe marier
„ avec lui. Le Jéſuite continua
„ long-tems le commerce qu'il a-
„ voit avec cette Femme, com-
„ mettant ſes infamies devant &

„ après

„ après la Meſſe. Il ne laiſſoit
„ pas en même tems de conti-
„ nuer ſes entretiens de pieté
„ dans le Collége des Jéſuites de
„ Salamanque ; mais en laiſſant
„ faire la Diſcipline aux autres
„ dans l'Egliſe (ſuivant l'uſage
„ établi dans ce Collége) il s'en
„ alloit avec ſa Dévote à un Er-
„ mitage, où il la tenoit.

„ L'Inquiſition fut avertie de
„ tout cela, & elle fit mettre Me-
„ na dans les priſons de Vallado-
„ lid. Sa priſe fit autant de bruit,
„ que ſa fauſſe vertu lui avoit don-
„ né de reputation. Toute la So-
„ cieté entreprit ſa défenſe, &
„ elle obtint par ſon crédit & ſon
„ adreſſe des certificats que le P.
„ Mena étoit malade ; & en di-
„ minuant ſon crime, ils obtin-
„ rent la permiſſion de l'emme-
„ ner à leur Collége, ſous con-
„ dition pourtant qu'il y ſeroit
„ gardé par les Officiers de l'In-
„ quiſition. Mais ſes Confreres
„ avoient ſi grande envie de le
„ délivrer, que, pendant que les
„ Officiers de l'Inquiſition, qui a-
„ voient ordre de ſe tenir auprès

„ du malade, étoient allez faire
„ collation, ils ſe mirent à ſon-
„ ner la cloche, & dirent que
„ Mena étoit mort; & pour
„ couvrir ce menſonge, ils firent
„ un viſage & des mains de car-
„ ton, & ayant fagotté une eſpe-
„ ce de corps de bâtons & de
„ vieux haillons, ils mirent ce
„ feint Mena dans la biere, tan-
„ dis qu'ils firent monter le vrai
„ Mena ſur une bonne mule, a-
„ fin qu'il ſe ſauvât. En effet,
„ celui-ci ne s'arrêta point juſqu'à
„ ce qu'il fut arrivé à Genes, où
„ il embraſſa le Judaïſme, & en-
„ ſeigna publiquement la Loi de
„ Moïſe aux Juifs. Il n'oublia
„ pas non plus de s'y marier, &
„ eut pluſieurs Enfans de ce ſe-
„ cond Mariage. Pour ceux qu'il
„ avoit eus de ſa Dévote, les Jé-
„ ſuites de Salamanque en prirent
„ ſoin, & les firent étudier dans
„ leur Collége.

Ce fut à l'occaſion de ce Mariage du P. Mena avec ſa Dévote, que le Jéſuite Salas enſeigna, l. 2. tract. 8. Diſp. unicâ, Sect. 5. N°. 51. Qu'*un Religieux profès d'une Reli-*

Religion approuvée, qui auroit une vraye probabilité d'une Revélation Divine, que Dieu le diſpenſe de ſon vœu pour pouvoir ſe marier, peut ſe marier, & uſer de cette diſpenſe probable, quoique douteuſe. On voit par cette thèſe de Salas, que les Jéſuites tachent de juſtifier, à quelque prix que ce ſoit, toutes les actions de leurs Confreres, de peur qu'il n'en rejailliſſe quelque deshonneur ſur la Societé. C'eſt ce qui paroît encore mieux par l'Hiſtoire d'un Frere Jéſuite, qui eſt rapportée dans *la Morale Pratique*, immédiatement avant celle du P. Mena. Ce Frere avoit été tué à la Campagne dans une Ferme des Jéſuites, par le Fermier même, qui l'avoit trouvé couché avec ſa Femme. Le Fermier, après cette expedition, avoit pris ſon bonnet & l'avoit jetté en l'air, en diſant: *Hors les Cornes.* Comme cette avanture étoit fort propre à ternir la reputation des Jéſuites, ils corrompirent les témoins par argent, & leur firent dépoſer ce qu'ils voulurent: de ſorte que le pauvre Fermier fut condamné par contuma-

ce à être pendu. Rien ne montre plus clairement, que les crimes les plus énormes & les injuſtices les plus criantes ne coûtent rien aux Peres de la Societé pour mettre à couvert l'honneur de leur Corps, dans les occaſions où leur reputation court quelque riſque d'être flétrie. A la vérité, le même eſprit régne dans tous les Corps Monaſtiques, mais encore plus chez les Jéſuites qu'ailleurs; car on y confond enſemble la plus grande gloire de Dieu & celle de la Societé.

Mais pour revenir au P. Salas, il ſe trompoit fort en ce qu'il ſuppoſoit, que tout le droit qu'avoit eu le P. Mena de ſe marier, de même que celui du P. Marcel dans la ſuite, n'étoit fondé que ſur une Revélation probable. Je ſoutiens au contraire, que ces Meſſieurs-là pouvoient légitimement ſe marier ſelon une Revélation Divine très-certaine & très-avérée, qui non-ſeulement permet, mais qui ordonne même, à tous ceux qui n'ont pas le don de continence, de ſe marier. Or il eſt bien certain que ces deux Mrs. n'avoient pas le don

don de continence (en quoi ils ont beaucoup de leurs Confreres qui leur reſſemblent:) il leur étoit donc non ſeulement permis, mais ils étoient même obligez en conſcience de ſe marier. Par conſequent, s'ils ſont blâmables en quelque choſe, ce n'eſt point de s'être mariez; mais d'avoir employé des moyens illicites, & d'avoir eu recours à de fauſſes Revélations pour en venir à bout. Ils ſont encore blâmables de n'avoir pas quitté la ſocieté de leurs Tirans Spirituels, pour ſe retirer dans un autre Païs, & ſe ranger à quelque autre Communion, où il leur fût permis de ſe marier librement, & ſelon les formes ordinaires.

PRONES DU CURE' DE NEW.

PENDANT le ſéjour que j'ai fait dans la Picardie, & qui a bien été de ſept à huit ans, je paſſois ordinairement la plus grande partie de

la belle ſaiſon à une maiſon de campagne d'un de mes Amis. Comme nous n'avions gueres d'autres perſonnes dans ce canton-là, avec qui nous pûſſions converſer, que les Curez & autres Eccléſiaſtiques, nous liames une eſpece de ſocieté avec trois ou quatre d'entre eux. Nous leur rendions des viſites aſſez fréquentes, & ils venoient de leur côté fort ſouvent nous voir, & on ſe régaloit réciproquement de part & d'autre. Nous ſçavions par leur moyen, non ſeulement tout ce qui ſe paſſoit entre leurs Confreres, mais auſſi tout ce qui arrivoit d'un peu remarquable dans les bourgs & villages d'alentour. Les Hiſtoires & Avantures burleſques que nous apprenions par cette voye, nous ſervoient de paſſe-tems, à mon Ami & à moi, & nous badinions ſouvent là-deſſus pendant les promenades que nous faiſions enſemble. Ce qui n'eſt pas étonnant; car on ſe trouve ſouvent fort deſœuvré à la campagne. On n'y reçoit pas des compagnies tous les jours, & on n'y apprend auſſi que fort rarement des nou-

nouvelles de ce qui ſe paſſe ailleurs, à moins que ce ne ſoit par les Gazettes. Ainſi nous étions ſouvent bornez à nous entretenir des choſes qui arrivoient dans le Païs où nous étions : ce qui a été cauſe que ces ſortes d'Hiſtoires me ſont reſté imprimées dans la mémoire. Comme je m'en rappelle quelques-unes, qui non ſeulement m'ont fait rire de bon cœur dans le tems dont je parle, mais dont le ſouvenir me divertit encore quelquefois, j'eſpère qu'elles pourront amuſer agréablement ceux qui les liront à leurs heures perdues ; c'eſt pourquoi je ne ferai pas difficulté de les inſérer ici. La premiére qui ſe préſente à mon eſprit, eſt celle du Curé de New, & ce ſera auſſi par elle que je commencerai.

Il y avoit au commencement de ce Siécle, à New, Village ſur les frontieres d'Artois & de Picardie, un Curé qui vivoit en bon Fermier, comme font la plupart des Curez de la campagne. Outre ſa Dîme, qui étoit conſiderable, il avoit encore acquis ſur le ter-

roir de ſa Paroiſſe, un bon nombre d'arpens de terre, qu'il faiſoit labourer par ſon Valet. Il ſe trouvoit par-là riche en bled & autres grains, qu'il faloit aller vendre au marché. Il nourriſſoit de plus un nombre aſſez conſiderable de volailles & de beſtiaux, &, ſecondé de ſa fidèle ſervante, il s'exerçoit preſque tous les jours à cultiver un jardin aſſez ample, qui étoit une annexe de ſa maiſon presbitérale. Toutes ces affaires du menage ne laiſſoient pas grand tems à notre Curé pour travailler à la compoſition de ſes Prônes. D'ailleurs, il ne ſe ſentoit pas un grand goût pour la Lecture, & encore moins pour la méditation. Auſſi n'y avoit-il rien de plus plaiſant que ſes Prônes, ou les diſcours qu'il tenoit les Dimanches en Chaire à ſes Paroiſſiens. C'étoit la Gazette de tout ce qui ſe paſſoit pendant la ſemaine dans ſa Paroiſſe; & il leur débitoit tout cela d'une manière ſi groteſque, que ſes Auditeurs ne pouvoient pas s'empêcher de rire, ſouvent même tout haut,

haut, dans l'Egliſe. Ce qui aidoit beaucoup Mr. le Curé à ne reſter jamais court : car lorſqu'il perdoit ſon Etoile, ou qu'il étoit au bout de ſon rôlet, il ſe jettoit ſur leur immodeſtie dans l'Egliſe, & leur faiſoit ſévèrement la morale là-deſſus.

Mais il en vouloit ſur-tout au Lieutenant du Seigneur, autrement dit le Procureur Fiſcal; parce que celui-ci rioit non ſeulement avec les autres dans l'Egliſe, mais auſſi que hors de-là il contrefaiſoit la voix & les geſtes de ſon Curé, & critiquoit d'un air malin les contes que ce dernier leur faiſoit en chaire. Ceci déplaiſoit extrêmement au Curé, de ſorte qu'il apoſtrophoit ſouvent Mr. le Lieutenant dans ſes Prônes, & qu'il ne demandoit pas mieux que d'avoir à mordre ſur lui. Ayant un jour appris qu'un Frere Brigittin d'Auxy-le-Château avoit couché chez le Lieutenant, & qu'on y avoit paſſé une partie de la nuit à boire & à danſer, notre Curé n'eut garde de laiſſer échaper une ſi belle occaſion de dauber Mr. le Lieute-

nant. Le Dimanche ſuivant il dit donc à ſon Prône: „ Helas! mes „ chers Paroiſſiens, j'ai beau prêcher „ contre les mauvais exemples & „ les debauches qui ſe commettent dans cette Paroiſſe; j'ai le „ chagrin de voir que c'eſt ſans „ aucun fruit: au contraire, il arrive tous les jours de nouveaux „ deſordres. Nous avons ici un „ Lieutenant qui fait le Reformateur, & qui s'érige en cenſeur „ de ſon Curé; cependant, j'oſe „ le dire hardiment & à ſa confuſion, il n'y a pas de maiſon „ dans cette Paroiſſe plus mal réglée que la ſienne, ni d'où il „ ſorte plus de ſcandales. Encore „ un des jours de la ſemaine derniere il eſt venu chez lui un „ Frere Brigittin d'Auxy, c'eſt „ le F. Pierre, que vous connoiſſez „ tous: il a couché dans la maiſon de notre Lieutenant. On „ y a paſſé la plus grande partie „ de la nuit à boire & à danſer. „ On y a chanté des chanſons; „ mais quelles chanſons, mes Freres? Les plus infames qu'on „ puiſſe s'imaginer. Je n'oſe pas „ vous

„ vous les réciter; elles vous fe-
„ roient dreſſer les cheveux ſur la
„ tête. Il faut pourtant que je
„ vous en diſe une, afin que vous
„ puiſſiez juger du reſte par cet
„ échantillon. Voici donc une de
„ ces chanſons.

Le Curé de S. Pierre a dit:
Dérouillons, dérouillons, ma Commere,
Dérouillons, dérouillons nos outils.
Quand on en a, s'en faut ſervir:
Dérouillons, dérouillons, ma Commere,
Dérouillons, dérouillons nos outils.

„ Eh bien! qu'en dites-vous, mes
„ Freres? Cela n'eſt-il pas beau
„ pour un Religieux! " Et ce qu'il y avoit de plus plaiſant, étoit que le Curé récitoit cette chanſon en chantant lui-même dans la chaire.

Au reſte la chanſon dont on vient de parler, avoit été faite peu de tems auparavant ſur un Curé de Mondidier. Il y a deux Paroiſ-

roiſſes dans cette Ville, l'une qui porte le nom de S. Pierre, & l'autre celui de S. Martin. Le Curé de la première avoit tenu ſur les fonts de Bâtême un enfant d'un de ſes Paroiſſiens. Comme on le voyoit ſouvent dans la maiſon de ce Bourgeois, & que la Femme n'étoit pas laide, des gens malins ſoupçonnerent le Curé d'y aller plutôt pour la Commere que pour le Compere. Il n'en falut pas davantage pour exciter la verve Poëtique de quelque bel-Eſprit de Mondidier, (car la Ville abonde en cette ſorte de gens, comme nous dirons bientôt,) & il fit à cette occaſion la chanſon rapportée ci-deſſus.

CARACTERE DES MONDIDERIENS.

PUiſque nous avons déja commencé à parler de Meſſieurs de

de Mondidier, à l'occaſion de la chanſon dont il eſt fait mention dans l'article précedent, nous croyons que le Lecteur ne ſera pas fâché de les connoître plus particulierement, d'autant plus que ce ſont gens de mérite pour la plupart, & c'eſt ce qui nous engage à nous expliquer un peu plus au long ſur leur Chapitre.

Il faut convenir d'abord à la louange des Mondideriens, qu'ils ont preſque tous l'eſprit fin, ſubtil & délié. Ce qu'il faut peut-être attribuer à la ſubtilité de l'air qu'ils reſpirent; car leur Ville eſt bâtie ſur une montagne aſſez élevée, où régne un air non ſeulement pur, mais fort vif. En effet on a toûjours remarqué que les différens genies des Peuples dépendoient beaucoup de la diverſe température des climats qu'ils habitoient. Du moins les Anciens attribuoient à cette cauſe la différence qui ſe trouvoit entre les Athéniens & les Thébains du côté de l'eſprit. Cela provenoit, ſelon eux, de ce que l'air étoit groſſier

groſſier à Thebes, & beaucoup plus pur à Athenes.

Quoi qu'il en ſoit, il faut convenir que les habitans de Mondidier ſont des plus ſpirituels de toute la Picardie. Mais ils ſont en même tems goguenards, ſatyriques & railleurs, & ils ont un grand penchant à la médiſance. Comme ce ſont preſque tous gens de Plume, ou autrement gens de Juſtice, & qu'ils ſont pour la plupart du tems deſœuvrez & ſans occupation, à cauſe de leur trop grande multitude, ils s'aſſemblent tous les jours ſur la place, où ils ſe promenent par bandes. C'eſt-là qu'on reforme l'Etat, qu'on trafique de nouvelles, qu'on s'informe de tout ce qui ſe paſſe dans la Ville, & qu'on épluche la conduite d'un chacun avec la derniere rigueur. Les moindres évenemens un peu riſibles y ſont célebrez par des Chanſons ou par des Paſquinades. Il y a ſouvent de ces Chanſons qui courent tout le Royaume ſans qu'on en ſçache bien l'origine, & qui doivent pourtant leur naiſſance à quelques-uns des

beaux

beaux eſprits de Mondidier. Mais la plupart des Chanſons qui ſortent de-là ſont un peu malignes, mordantes & ſatyriques. C'eſt le genie dominant du Païs. Quiconque pourroit raſſembler toutes les Chanſons faites à Mondidier, & ſeroit aſſez au fait des évenemens qu'on y célèbre, pour y ajouter un bon commentaire de ſa façon, feroit aſſûrement un ouvrage fort curieux & très-divertiſſant.

Un jour que je paſſois par cette Ville, les jeunes gens y faiſoient une eſpece de proceſſion, au ſon des tambours & des trompettes, avec un panier de quelque jeune Fille ou Femme, qu'on diſoit avoir été trouvé dans les bleds autour de-là. Ils avoient mis ce panier au bout d'une longue perche, & le promenoient ainſi dans les rues & dans les carrefours de la Ville & ſur les remparts. Ils faiſoient des ſtations ou des petites pauſes de tems en tems, & alors il y avoit un crieur qui annonçoit à haute voix: *Meſdames & Demoiſelles, on vous fait aſſavoir, qu'on a trouvé dans les bleds un Pa-*

Panier, qui ſelon toutes les apparences apartient à quelqu'une d'entre vous: celle qui l'a perdu n'a qu'à ſe préſenter, on le lui rendra. Mais il ne parut ni Fille ni Femme pour reclamer le Panier, comme on peut croire. Elles n'oſoient pas même paroître dans les ruës, ni ſe montrer aux fenêtres, quand la dite Proceſſion paſſoit ; car lorſqu'ils en appercevoient quelqu'une, ils l'appelloient en lui diſant: *Mademoiſelle, ayez la bonté de venir juſqu'ici, s'il vous plaît, & regardez un peu ſi ce Panier ne vous apartiendroit point par hazard.* Ils continuerent cette riſible cérémonie pendant trois jours conſécutifs.

TRAIT D'UN SAVETIER DE MONDIDIER *Au Lit de la mort.*

CE caractère goguenard & ſatyrique ſe communique du général aux particuliers. Un Savetier entre

tre autres (ſauf reſpect) qui s'étoit toûjours diſtingué par ſes railleries piquantes, voulut mourir comme il avoit vécu, c'eſt-à-dire en goguenardant. Il étoit Voiſin d'un Elû. On ſçait aſſez que ces Meſſieurs les Elus ne ſont pas en fort grande reputation du côté de la ſcience. Auſſi les lettres de leur création portent-elles expreſſement, que cette charge pourra être remplie par des gens *ignares & non lettrez*. Et c'eſt en quoi, graces à Dieu, la clauſe de l'Edit eſt toûjours bien obſervée, dit l'Auteur des *Mêlanges d'Hiſtoire & de Littérature* qui porte le nom *de Vigneul-Marville*.

Notre Savetier, pour revenir, tomba dangereuſement malade, & ſi dangereuſement qu'il en mourut. Se ſentant tirer à ſa fin, il fit prier Monſieur l'Elû, ſon Voiſin, de lui faire l'honneur de lui rendre une viſite, parce qu'il ſouhaitoit de lui parler avant que de mourir. Monſieur l'Elû ne voulut pas lui refuſer cet office de charité. Ayant pris quelques cordiaux

pour ſe précautionner contre le mauvais air qu'on reſpire auprès des malades, il y alla. Après les premiers complimens uſitez dans ces ſortes de viſites, Monſieur l'Elû dit au Savetier: Eh bien! notre Voiſin, pourrois-je vous rendre quelque ſervice dans l'état où vous êtes? Oui, Monſieur, répondit le Savetier; j'aurois une grace à vous demander, & c'eſt pour cela que j'ai pris la liberté de vous faire prier de venir juſqu'ici. Mais je n'oſe quaſi vous propoſer ce que je déſirerois de vous, tant j'ai peur d'être refuſé, & qu'on ne regarde ma demande comme un effet d'une trop grande vanité dans un pauvre Savetier comme moi. Otez-vous ces vains ſcrupules de l'eſprit, reprit l'Elû, & parlez avec confiance; ſi la choſe dépend de moi, vous pouvez compter ſur l'exécution. Puiſque vous avez tant de bonté pour moi, replique le Savetier, je vais donc prendre la liberté de vous dire de quoi il s'agit. La grace que j'aurois à vous demander,

der, Monſieur, ſeroit de vouloir bien porter, avec vos trois Collégues, chacun un coin du Drap mortuaire, lorſque l'on portera mon corps en terre. Ainſi je vous ſupplie d'en parler à ces Meſſieurs, & de les engager à me faire cet honneur. Pour ce qui eſt de moi, repartit l'Elu, j'y conſens de tout mon cœur; de plus je vous promets d'en parler à Meſſieurs mes Collégues, & je ne doute preſque point qu'ils ne veuillent bien s'acquitter de ce devoir d'humanité que vous requerez d'eux. Je vous ſuis bien obligé, Monſieur, dit enfin le Savetier. Puis ſe tournant un peu la tête du côté de la ruëlle du lit: *Quel honneur pour moi!* ajouta-t-il; *Eh mon Dieu, quel honneur! Mon Sauveur n'a été porté que par un âne, & moi je le ſerai par quatre.*

PROCES D'UN CHARPENTIER *de la même Ville avec ſa* FEMME.

ON obſerve que plus il y a de gens de Juſtice dans un endroit, c'eſt-à-dire, que plus il y a de Greffiers, de Notaires, de Procureurs, d'Avocats, de Conſeillers, &c. plus auſſi il y a de Procès. C'eſt ce qui ſe vérifie à Mondidier pour le moins autant qu'ailleurs. On y a l'eſprit fort proceſſif. La Femme d'un Charpentier de cette Ville, qui ſe reſſentoit beaucoup de cette humeur chicaneuſe, fit ajourner ſon Mari à la Maiſon de Ville pour quelques paires de ſoufflets qu'il lui avoit appliquez. Le Charpentier com-

comparut à l'aſſignation, & n'eut pas beſoin de Procureur ni d'Avocat pour défendre ſa cauſe; il la plaida bien lui-même, comme on va voir.

Les Juges lui ayant dit: „ Eh „ bien! Qu'eſt-ce que c'eſt, Maî„ tre un tel? On ſe plaint que „ vous maltraitez votre Femme. „ Pourquoi donc cela? Hélas! „ Meſſieurs, *répondit-il*, vous „ ſçavez aſſez tous, qu'une Fem„ me crie ſouvent bien haut & „ fait beaucoup de bruit pour peu „ de choſe. Il eſt vrai que je lui „ ai donné quelquefois de mon „ mouchoir parmi le nez " (par où il vouloit dire qu'il lui avoit quelquefois aplati le muſeau avec les cinq doigts de la main, qui étoient ſon mouchoir ordinaire, de même que c'étoit celui d'Adam:) „ Mais je vous prie de vouloir „ bien m'écouter, *continua-t-il*, „ & puis ce ſera à vous de juger „ enſuite ſi j'ai tort. Quand je „ reviens à midi chez moi, bien „ fatigué du travail, & que je „ lui demande: *Eh bien! qu'eſt„ ce que tu m'as preparé pour le dî-*

mer? *De la merde*, répond-elle ordinairement d'un ton fort aigre. Qu'en dites-vous, Messieurs? Trouveriez-vous cela bon"? Les Juges ne purent s'empêcher de sourire à ce dernier trait, & renvoyerent le couple discord, après les avoir exhortez à vivre en meilleure union, & avoir admoneté la femme de répondre plus civilement à son Mari.

HISTOIRE DU CURE' D'AGENV**,

fameux Déforceleur.

LA mémoire du Curé dont nous parlons est encore récente dans le canton où il étoit Curé, & son Histoire est si connue, qu'il n'y a ni petits ni grands qui ne la sçachent à dix lieuës à la ronde de

ſon ancienne Paroiſſe. Son Frere, qui occupe aujourd'hui ſa place, n'a gueres plus d'une quarantaine d'années; & le Curé dont il s'agit n'étoit âgé que d'environ ſept à huit ans plus que lui: ainſi il y a beaucoup d'apparence qu'il eſt encore vivant. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit un homme grand, fort & hardi, & beaucoup plus propre à être à la tête d'une Compagnie de Cavalerie ou de Dragons, qu'à celle d'une Paroiſſe. Sa paſſion dominante étoit de boire, & de battre enſuite ceux avec qui il avoit bû. Comme il aimoit à entendre fredonner dans ſon Egliſe les Dimanches, il faiſoit mettre au Lutrin tous ceux qui avoient bonne voix, & après Vêpres il les invitoit à venir boire chez lui. Lorſqu'il plaiſoit à notre Curé de mettre fin à la Séance, il ſe levoit, & prenoit en main un gran baton de Boquet, qui étoit ſon compagnon ordinaire de voyage, & qu'il appelloit ſon *grand Flobart*; puis addreſſant la parole aux conviez: Allons, Meſſieurs, leur diſoit-il, c'eſt aſſez bû pour aujourd'hui.

d'hui. Comment diantre! ſi je vous laiſſois faire, je crois que vous vuideriez aujourd'hui ma cave, & il ne nous reſteroit plus rien pour Dimanche prochain. Allons, allons, il faut décamper d'ici au plus vîte. Il s'avançoit en même tems vers la porte de la chambre, & leur faiſoit ſauter le ſeuil l'un après l'autre, en leur déchargeant à chacun un coup de ſon *grand Flobart* ſur les épaules. Quoiqu'il les régalât preſque toûjours de la ſorte, perſonne n'oſoit pourtant ſe diſpenſer de chanter au Lutrin les Dimanches, ni de venir enſuite boire chez lui; car ſi quelqu'un y manquoit, lorſque notre Curé le rencontroit pendant la ſemaine, il le repaſſoit avec ſon *grand Flobart*, & ils n'en étoient pas alors quittes à ſi bon marché qu'ils l'auroient été le Dimanche; & de plus, ils n'avoient pas à boire.

Au reſte, ils recevoient tous la correction de la main du Curé avec une humilité de Novices, & n'oſoient pas ſeulement lever les yeux ſur lui, tant il étoit redouté. Deux ou trois actions de vi-

gueur,

gueur, qu'il avoit faites dès le commencement qu'il étoit entré dans cette Cure, avoient imprimé cette grande terreur dans tous les esprits. Voici quelles furent ces actions qui avoient inspiré tant de crainte à tous ses Paroissiens.

Pendant les dernieres années de son Prédecesseur, la Fabrique de cette Eglise avoit été fort mal administrée. Les Marguilliers n'avoient pas rendu leurs comptes, & la plûpart s'étoient approprié la meilleure partie de l'Argent de l'Eglise. Comme notre Curé étoit informé de cette mauvaise administration, quelque tems après qu'il eut pris possession de sa Cure, il voulut faire rendre compte à tous ceux qui avoient occupé la Charge de Marguilliers depuis cinq ou six ans. Ce qui lui attira bien des Ennemis. Un de ceux-là fut assez hardi pour venir tous les jours au soir, pendant quelque tems, dans le jardin du Curé avec un fusil. Il passoit par dessus les hayes, & se mettoit en embuscade sous un gros pomier, soit pour faire peur au Curé, ou peut-être

à plus mauvais deſſein encore. Quelque Voiſin remarqua le manège de cet homme, & en avertit Monſieur le Curé. Celui-ci examina la choſe, & apperçut cet homme qui étoit en faction à ſon ordinaire ſous le pomier. Le Curé va chercher auſſi-tôt ſon fuſil, puis entr'ouvrant doucement la porte qui donnoit ſur le jardin, il tire un coup de fuſil dans les branches du pomier ſous lequel l'autre étoit en ſentinelle. Le Curé lache en même-tems ſon chien ſur cet homme, & ſe met lui-même à ſa pourſuite. L'autre n'eut que le tems de ſe ſauver, & de repaſſer au plus vîte par deſſus la haye. Il eut même une ſi grande frayeur, qu'il en oublia ſon fuſil ſous le pomier, & il n'oſa jamais depuis le redemander au Curé.

Une autre fois, en revenant ſur la brune de chez un Curé voiſin, il apperçut trois hommes qui l'attendoient avec des hâches, au coin d'un petit boſquet par où il lui falloit paſſer pour retourner chez lui. Cela ne fut point capable

pable de faire reculer Mr. le Curé. Il marche fierement à eux. „ A qui en voulez-vous, Meſſieurs? „ leur dit-il en les abordant: „ c'eſt à moi apparemment; mais „ il faut que je vous apprenne „ votre métier “. Il décharge en même tems un grand coup de ſon *Flobart* ſur le bras à l'un des trois, & lui fait tomber la hâche des mains. Notre Curé la ramaſſe, & court après les deux autres qui avoient déja pris la fuite. Il auroit pû les atteindre, s'il avoit voulu, & leur couper bras & jambes; mais il ſe contenta de leur faire peur. Celui qui avoit reçu le coup de *Flobart*, fut obligé de porter ſon bras en écharpe pendant trois ſemaines & plus, ſans qu'il osât dire d'où cela lui venoit. Cependant on n'ignora pas long-tems la cauſe de cet accident, ni la déroute des trois braves. Depuis ce coup de main notre Curé fut regardé comme un heros invincible; non ſeulement on n'oſa plus l'attaquer, mais tout plia devant lui, & chacun trembloit à

la vûë du redoutable *Flobart*. Ainſi aucun des Chantres n'oſoit ſe diſpenſer de ſe mettre au Lutrin, ni de venir enſuite boire chez le Curé.

Il eſt aiſé de juger de-là que ſa cave alloit grand train. Auſſi ſe vuidoit-elle ſouvent, car il regaloit non ſeulement ſes Chantres les Dimanches, comme nous avons dit; mais tous ceux qui venoient chez lui dans les autres jours de la ſemaine, pour affaires, ou pour lui rendre viſite, étoient toûjours les bien-venus, & il les faiſoit boire *tanquam ſponſus*. L'unique point qui embaraſſoit Mr. le Curé, étoit de ſçavoir comment il rempliroit ſa cave lorſqu'elle ſe trouvoit vuide; vû que les Finances lui manquoient ſouvent, & que le revenu de ſa Cure ne ſuffiſoit pas aux fréquentes proviſions que ſa prodigalité l'obligeoit de faire; & c'eſt ce qui le contraignit enfin d'exercer le métier de Déſorceleur, comme nous dirons dans la ſuite. Mais pour obſerver l'ordre

des

des tems, il nous faut parler auparavant d'un voyage qu'il fit en Normandie.

Un jour donc que ſa cave étoit ſur le point d'être à ſec, il partit pour le Païs de Caux. Il goûta preſque tous les Cidres de ce Païs, afin de pouvoir juger quel étoit le meilleur. Il lui fallut pourtant à la fin ſe déterminer, parce qu'il étoit obligé de ſe rendre à ſa Paroiſſe, pour y dire la Meſſe le Dimanche ſuivant. Il fit donc emplette, & engagea en même tems ceux qui lui avoient vendu le Cidre, de l'amener chez lui. „ Je ne me ſuis pas chargé, „ leur dit-il, de tout l'argent né„ ceſſaire, parce qu'on ne ſçait „ pas les rencontres qu'on peut „ faire quand on eſt en voyage: „ mais auſſi-tôt que vous ſerez „ arrivez chez moi, je vous paye„ rai le Cidre & la voiture, & „ vous ſerez bien régalez par deſ„ ſus le marché.

En effet il leur tint parole, du moins quant à ce dernier article; il les régala bien, quand ils furent arrivez chez lui; il les fit

ſur-tout boire copieuſement. Le Cidre & l'Eau de vie ne leur furent point épargnez; mais il eut ſoin de mêler dans la boiſſon qu'on leur donnoit, certaines drogues qui avoient une grande vertu ſoporifique: De ſorte qu'après le ſoupé les deux Normans, qui d'ailleurs étoient fatiguez, tomberent dans un ſommeil qui reſſembloit fort à une léthargie. Quand Mr. le Curé les vit bien endormis, il commanda au Magiſter & à ſon Fils, qui s'étoient rendus tous deux chez le Curé; il leur commanda, dis-je, de mettre quelques bottes de paille dans les charettes des Normans, & d'y atteler enſuite les chevaux. Après quoi le Magiſter & ſon Fils, aidez de Mr. le Curé, enleverent les deux Normans comme des Corps ſaints, & les tranſporterent l'un après l'autre dans leurs charettes, où ils les coucherent tout de leur long ſur la paille. Ces pauvres gens dormoient ſi profondément, que tout ce mouvement ne fut point capable de les éveiller. Quand ils les eurent

rent ainſi étendus ſur la paille, on ouvrit la grande porte du Presbitére, puis le Magiſter & ſon Fils conduiſirent les charettes hors du Village, & même juſqu'à une bonne demi-lieuë de-là: mais quand ils eurent mis les charettes dans un beau chemin, & qu'ils virent les chevaux bien en train d'aller, ils abandonnerent les deux Normans à la garde de Dieu, & s'en retournerent chez eux. Les deux charettes roulerent encore long-tems, juſqu'à ce que les chevaux s'étant embaraſſez dans un endroit planté d'arbres, s'arrêterent enfin. Les deux Voituriers reſterent encore long-tems enſevelis dans leur léthargie, & il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'en ſeroient pas ſortis ſi-tôt, ſans le ſecours de quelques paſſans, qui eurent la charité de les éveiller. Ils n'en vinrent point à bout ſans peine, & ce ne fut qu'après avoir bien crié aux oreilles des Normans, & les avoir même ſecoüez, qu'ils leur firent enfin ouvrir les yeux. Nos deux Voituriers s'étant alors levez ſur leur ſéant, regar-

derent de tous côtez, comme des gens qui ſeroient tombez des nuës, ou qui reviendroient de l'autre monde. *Eh mon Dieu! dans quel Païs ſommes-nous ici?* ſe diſoient-ils l'un à l'autre d'un air tout étonné? Les paſſans, bien ſurpris à leur tour, leur dirent: Vous êtes ici près d'Abbeville en Picardie. Mais de quel Païs êtes-vous vous-mêmes? A votre parler il ſemble que vous ſoyez de Normandie. Oui, nous en ſommes, répondirent les Voituriers. Et d'où venez-vous préſentement, réprirent les paſſans? Ils ne purent ſatisfaire d'abord à cette queſtion. Il faut que vous ayez bû quelque part, mes bonnes gens, ajouterent les autres, & que le dormir vous ait fait perdre la Mémoire. Mais vous êtes venus ſans doute dans ce Païs-ci pour quelque ſujet avec vos charettes? Eh! oui, répondirent les Normans, nous avons amené du Cidre à un Curé; mais nous ne nous ſouvenons plus du nom du Village, c'eſt un Curé qui a deux Sœurs & ſon Pere avec lui; ſon Pere eſt fort infirme,

me ; & paroît comme perclus de ſes membres. Bon, bon ! repartirent les paſſans, il faut donc que ce ſoit le Curé d'Agenv.... Oui, juſtement, dirent les Voituriers. Quand eſt-ce que vous êtes arrivez chez lui, demanderent les autres ? Mais nous croyons que c'eſt hier au ſoir, répondirent les Normans, nous ne ſçavons pas mieux. Et quand eſt-ce que vous en êtes partis ? C'eſt ce que nous ne pouvons pas vous dire : nous ne ſçavons pas comment nous ſommes ſortis de chez lui. Nous nous ſouvenons ſeulement qu'il nous a donné liberalement à boire & à manger, quand nous avons été arrivez dans ſon Presbitère. Allez, mes Enfans, leur dirent alors les paſſans, c'eſt un tour qu'il vous aura joué, & il en eſt bien capable. Mais vous a-t-il payé votre Cidre & votre voiture ? Les Normans fouillerent alors dans leurs poches. Non, répondirent-ils, nous n'avons aucune idée qu'il nous ait donné de l'argent. Eh bien ! mes bonnes gens, réprirent ceux qui les a-

voient éveillez, nous vous conſeillons de retourner chez lui, de lui demander qu'il vous paye ce qui vous eſt dû, & s'il le refuſe, de le faire aſſigner. C'eſt ce que nous avons bien envie de faire, repliquerent les Normans; y a-t-il loin d'ici à ſon Village? Il y a deux bonnes lieuës d'ici, répondirent les paſſans, & ils leur enſeignerent leur chemin.

Les deux Normans reprirent donc la route d'Agenv. . . . , & retournerent chez le Curé. Quand il les vit: Qu'eſt-ce qu'il y a donc, mes Amis, leur dit-il? Vous revenez; avez-vous oublié quelque choſe? Oui, Mr. le Curé, répondirent-ils, nous avons oublié notre argent, tant pour le Cidre que pour la voiture, & nous venons le chercher. Comment! reprit le Curé, je vous ai payé; mais apparemment que vous vous ſerez amuſez à boire quelque part, que vous vous ſerez enſuite endormis ſur vos charettes, & qu'on vous aura pris votre argent dans vos poches. Ce ſont des contes que tout cela, Mr. le Curé, repliquerent

les

les Voituriers; vous ne nous avez point payé, & vous nous avez joué d'un tour qui ne convient gueres à un Eccléſiaſtique. Mais, pour trancher court, nous vous demandons ſi vous voulez nous payer ou non? Moi! je vous ai payé, mes Amis, *repartit le Curé*, & je ne paye pas deux fois; j'ai encore aſſez de peine à payer une. Eh bien! Mr. le Curé, ne trouvez donc pas mauvais, dirent les Normans, que nous vous faſſions aſſigner. Nous allons retourner à Abbeville exprès pour cela. Nous ferons auſſi citer votre Magiſter & ſon fils, qui ſont ici préſens tous deux, afin qu'ils diſent ce qu'on a mêlé dans la boiſſon qu'on nous a donnée; qui eſt-ce qui a mis dans nos charettes la paille qui s'y trouve? Qui nous y a tranſportez pendant notre ſommeil? Et enfin qui a conduit nos charettes hors du village? Nous les prendrons à leurs ſermens, & ſi cela ne ſuffit pas, nous ferons jetter un monitoire, pour faire venir à revélation tous ceux qui ont quelque connoiſſance du tour qu'on nous a joüé.

Allez,

Allez, mes Amis, *répondit le Curé*, faites ce que vous voudrez. Pour moi, je ne paye pas deux fois, comme je vous ai déja dit.

Là-deſſus nos deux Voituriers retournerent encore une fois ſur leurs pas pour ſe rendre à Abbeville. Après leur départ le Curé & le Magiſter tinrent conſeil enſemble. Le Magiſter repréſenta au Curé, que les Normans étoient grands chicaneurs, que ceux-ci & leurs gens ne manqueroient pas de pouſſer cette affaire. Ainſi, Monſieur le Curé, je crois, ajouta-t-il, que le plus court eſt de les rappeller. Si vous n'avez pas aſſez d'argent, je trouverai bien encore une vingtaine d'écus. Puiſque vous êtes de cet avis, répondit le Curé, courez donc après eux.

Le Magiſter alla donc en diligence leur dire de revenir. Mes Amis, leur dit le Curé à leur retour : je n'aime point les procès pour moi ; croyez-moi, accommodons-nous plûtot enſemble. Eh bien ! que me demandez-vous? Monſieur le Curé, répondirent les Cha-

Charetiers, nous vous demandons ce qui nous eſt dû, & que vous nous païez le prix dont vous êtes convenu avec nous. J'avois toûjours bien entendu dire, reprit le Curé, que les Gens de votre Païs étoient d'une humeur fort chicaneuſe, mais je m'en aperçois aujourd'hui par moi-même. Voulez-vous, que je paye la même dette deux fois tout du long? Oh! Monſieur le Curé, repliquerent les Normans, vous ſçavez bien mieux que vous ne dites; mais on n'attrape pas ſi facilement des gens de notre Païs, pour uſer de vos termes. En un mot, pour abreger, (car nous n'avons déja que trop perdu de tems,) vous nous payerez entierement, ſi-non nous plaiderons, & nous verrons qui payera les fraix. Voilà d'étranges gens, s'écria Monſieur le Curé, qui ſont toûjours prêts à plaider. Si vous haïſſiez les procès autant que moi, ajouta-t-il, vous ne parleriez pas de la ſorte. Eh bien, comment ferons nous, Magiſter? Ma foi! Monſieur le Curé,

Curé, répondit le Magiſter, puiſque vous n'aimez pas les procès, je vous conſeille de faire un effort pour contenter ces gens-ci; car de l'humeur dont je les vois, ils n'en démordroient pas : mais faites-leur faire une bonne quittance, de peur qu'ils ne reviennent une troiſième fois. Je veux bien ſuivre votre avis, reprit le Curé; mais comme ils ont déja vuidé ma bourſe en partie, faites-moi le plaiſir d'aller chercher une vingtaine d'écus chez vous. Et vous, Meſſieurs, dit-il en s'addreſſant aux Voituriers, commencez à faire une quittance dans les formes; car en vous donnant l'argent d'une main, je veux tenir la quittance de l'autre, afin de n'y être plus attrapé. Très-volontiers, Monſieur le Curé, répondirent les Normans, nous vous donnerons la quittance, en recevant notre argent. Et c'eſt ce qui fut exécuté de part & d'autre. Après quoi les Normans prirent congé de Monſieur le Curé, lui diſant qu'ils ſe ſouviendroient long-tems d'être venus chez lui.

Helas!

Helas! leur répondit-il, on parle tous les jours des tours que les Normans font aux Picards; je vous avouë que je n'aurois pas été fâché de venger un peu notre Province. J'aurois été charmé qu'on eut pû dire, qu'un Picard avoit attrapé deux Normans. Ce fut ainſi qu'ils ſe quitterent.

Tant que dura la proviſion que Monſieur le Curé venoit de faire, tant dura la fête. Il en regala liberalement à ſon ordinaire ſes Paroiſſiens, & tous ceux qui le venoient voir. Quand il ſe vit néanmoins au dernier muid de Cidre, il retomba dans le même embarras qu'auparavant, vû que l'argent lui manquoit pour en pouvoir acheter d'autre. Il tint là-deſſus Conſeil avec ſon Magiſter, qui étoit ſon Homme de confiance. Auſſi étoit-il le ſeul qui ne ſe reſſentoit pas du *Flobart*, & qui avoit le privilège de reſter après que le Curé avoit fait deguerpir tous les autres. Ce Magiſter paſſoit pour un ruſé matois, & on lui attribue communément, d'avoir été cauſe de la perte de ſon Curé.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit, on dit que ce fut lui que le Curé conſulta, pour ſçavoir s'il ne pourroit pas trouver quelque reſſource contre la diſette d'argent où il étoit. „ Vous „ voyez, Magiſter, lui dit-il un „ jour, que je ſuis chargé d'un „ Pere infirme, & de deux Sœurs „ qu'il faut que je nourriſſe. J'ai „ encore un Frere aux Etudes „ que je ſuis obligé d'entretenir. „ D'ailleurs vous ſçavez que je ne „ peux point vivre en Cancre, ni „ boire ou manger mon bien tout „ ſeul: Or le revenu de ma Cure „ ne ſuffit pas, il s'en faut bien, „ pour la dépenſe que je ſuis o- „ bligé de faire. Dites-moi, je „ vous prie, ne pourrions-nous „ pas inventer quelques moyens „ pour y ſuppléer?

„ Il y a déjà long-tems, Mon- „ ſieur le Curé, répondit le Ma- „ giſter, que j'ai réflechi là- „ deſſus; parce que j'ai toûjours „ bien prévû que vous ne pour- „ riez pas éviter de tomber tôt „ ou tard dans l'inconvenient „ dont vous me parlez: mais il „ me ſemble que j'ai trouvé un

„ fort

„ fort bon moyen pour vous tirer
„ d'affaire, ſi vous êtes d'humeur
„ de faire le métier que je vous
„ dirai. Quel eſt-il ? reprit le
„ Curé. Celui de faire la contre-
„ bande ? Non, non ! Monſieur,
„ repliqua le Magiſter, je veux
„ vous en indiquer un autre qui
„ nous vaudra beaucoup mieux,
„ & où nous ne courrons pas tant
„ de riſques ni d'inquiétudes que
„ dans celui de contrebandier.
„ Celui dont je veux parler eſt le
„ métier de Déſorceleur. Vous
„ avez ſans doute entendu par-
„ ler du Curé du Mênil, qui s'en
„ mêloit autrefois ; quelle repu-
„ tation n'avoit-il pas dans ſon
„ tems ? On en parle encore au-
„ jourd'hui par-tout dans nos
„ quartiers. On le venoit cher-
„ cher de tous côtez, & il auroit
„ pû gagner ce qu'il auroit vou-
„ lu, s'il avoit été plus intéreſſé ;
„ mais le bon Homme ne vouloit
„ rien prendre pour ſes peines.
„ Nous ne l'imiterons pas en ce-
„ la ; mais nous tâcherons de ſui-
„ vre ſes pas en tout le reſte. Il
„ vous ſera facile, Monſieur le

„ Curé, de vous faire bien-tôt
„ une grande reputation de ce
„ côté-là. Vous ſçavez combien
„ le Peuple de ce païs-ci eſt cré-
„ dule en fait de ſorts & de ma-
„ lefices. Quoique le Parlement
„ de Paris, dans le reſſort duquel
„ nous ſommes, ne reconnoiſſe
„ point de Sorciers, cependant
„ tous nos Peuples, ſur-tout à la
„ campagne, ſont dans une croyan-
„ ce toute contraire. Ce qui les
„ confirme dans leur opinion,
„ c'eſt que l'Egliſe excommunie
„ tous les Dimanches les Sorciers
„ & Sorcieres, les Devins & De-
„ vineteſſes, & les Noüeurs d'é-
„ guillette. A propos de Noüeurs
„ d'éguillette; quand une fois
„ nous aurons établi notre reputa-
„ tion pour ce qui regarde le
„ pouvoir d'ôter le ſort des Ani-
„ maux, il nous ſera facile de
„ faire croire que nous avons auſſi
„ le ſecret de dénoüer l'éguillet-
„ te. Il ſe trouvera toûjours quel-
„ ques fots auxquels une mauvai-
„ ſe honte cauſera quelque dis-
„ grace: nous en profiterons. On
„ nous appellera pour remedier à

„ ce

„ ce malheur. La confiance qu'ils
„ auront dans notre ſçavoir, les
„ fera ſans doute mieux réüſſir
„ après nos exorciſmes, & les au-
„ tres cérémonies que nous juge-
„ rons à propos de pratiquer; &
„ il n'en faudra pas davantage
„ pour nous faire bien recher-
„ cher. Je prévois que par-là
„ nous pourrons ſouvent nous fai-
„ re des nôces. Il ne faut qu'a-
„ voir un peu de hardieſſe pour
„ entreprendre, du reſte je vous
„ répons du ſuccès, & nous ga-
„ gnerons ce que nous voudrons;
„ car il n'eſt point de meilleurs
„ métiers au monde que ceux qui
„ font ſubſiſter leurs maîtres aux
„ dépens de la ſote crédulité du
„ Peuple. Mais, pour revenir,
„ il nous faut toûjours commen-
„ cer par déſorceler les Beſtiaux,
„ comme je vous ai dit.

Vous êtes un homme impayable, Magiſter, répondit à la fin notre Curé; ma foi, vous parlez comme un oracle, & je vous admire. Mais je n'en veux point reſter-là: Je goûte ſi fort l'ouverture que vous venez de me donner,

que je veux ſuivre votre conſeil. Vous ne devez pas être ſurpris, Monſieur le Curé, reprit le Magiſter, que je babille ſi bien ſur cette matière; j'y étois tout preparé; car il y a long-tems que j'ai fait mes reflexions là-deſſus, quoique je ne vous en aye point encore parlé qu'aujourd'hui: parce que je prévoyois bien, comme je vous ai dit, qu'il nous en faudroit venir là, tant pour menager votre cave, que pour gagner de quoi la remplir de tems en tems. Mais pour nous mettre en état de commencer, il faut nous pourvoir d'abord de quelques livres qui traitent des maladies des Animaux & de leurs remedes. Le Curé ſuivit encore le conſeil du Magiſter en ceci. Il acheta donc quelques-uns des livres en queſtion, les étudia, & s'exerça pendant quelque tems avec le Magiſter à la compoſition des remedes qui y étoient préſcrits. Quand ils ſe crurent en état de commencer, la Vache du Magiſter devint malade; Monſieur le Curé n'eut pas de peine à la gué-

rir,

rir, comme on peut croire. Cependant le Magiſter faiſoit ſonner cette guériſon fort haut : il publioit que ſa Vache tiroit la langue, qu'elle jettoit continuellement de l'écume par la gueule, en un mot qu'elle étoit enſorcelée : Que Monſieur le Curé néanmoins l'avoit guérie en deux ou trois jours, tant par la vertu de certains exorciſmes qui étoient contenus dans un livre fort rare qu'il avoit, que par le moyen d'une poudre contre le ſort qu'il ſçavoit compoſer.

Ce recit fit impreſſion ſur pluſieurs. Peu de tems après, Monſieur le Curé fut prié d'aller dans une autre maiſon de ſa Paroiſſe, pour viſiter un autre Animal malade. Notre Curé trouva qu'on avoit jetté un ſort ſur cet Animal ; il prit ſon livre d'exorciſmes, qui avoit été compoſé par un Capucin, & où il y avoit des Oraiſons propres contre toutes ſortes de malefices & de ſortileges, & choiſit celle qui convenoit à ſon ſujet. Après quoi il mêla d'une certaine poudre dans la boiſſon qu'on

devoit donner à l'Animal malade. Le lendemain il revint voir l'effet de ſon exorciſme & de ſa poudre contre le ſort: il trouva que les choſes étoient en bon train, & il donna au Maître de la maiſon une phiole qui contenoit une liqueur, dont il preſcrivit de verſer à chaque fois une certaine quantité dans l'eau qu'on feroit boire à cet Animal. Enfin la Brute exorciſée guérit, & cette derniere guériſon mit encore notre Curé plus en vogue que la premiere. Le bruit s'en répandit dans les Villages voiſins, & on ne fut pas longtems à le venir chercher de ces endroits pour travailler à la guériſon de leurs Beſtiaux. Le Curé d'Agenv*** ſe fit d'abord beaucoup prier: il diſoit qu'il ne pouvoit pas ainſi quitter ſa Paroiſſe. Si ce n'étoit que pour une fois en paſſant, ajoutoit-il, j'irois volontiers; mais ſi je me mets ſur le pied d'aller chez tous ceux qui me viendront querir, il faudra que je ſois tous les jours hors de ma Paroiſſe. Les difficultez que Mr. le Curé faiſoit de ſe rendre

aux

aux desirs de ces bonnes gens, les engageoient à redoubler leurs instances, & ils lui offroient de lui donner ce qu'il voudroit pour sa peine. Le Curé faisoit enfin semblant de ceder à leur importunité. Il y alloit donc, quoiqu'en apparence contre son gré. Il eut encore quelques heureux succès; ce qui mit notre Curé dans une telle réputation, qu'on le venoit chercher de tous côtez pour travailler à la guérison des Animaux. Six mois après qu'il eut commencé à déforceler, il avoit déja tant de pratiques, qu'on ne le voyoit plus gueres chez lui que depuis le Samedi au soir jusqu'au Lundi au matin; parce qu'il étoit obligé de s'y rendre alors pour faire l'office pendant le Dimanche dans son Eglise.

La première chose qu'il faloit faire, lorsque Mr. le Curé & son Magister arrivoient quelque part, étoit de dresser la table & de rincer les verres & les pots; car il n'y avoit pas moyen qu'ils vaquassent aux fonctions pour lesquelles on les avoit appellez, qu'après avoir

avoir bien bû. Notre Curé alloit enſuite viſiter l'Animal malade, & dès en entrant dans l'étable ou dans l'écurie, il s'apercevoit ordinairement qu'il y avoit du malefice. Il viſitoit l'Animal, il lui regardoit au palais, ſous la langue, & en d'autres parties du corps, ſelon ſa phantaiſie, pour mieux connoître la nature & l'eſpece du ſortilege, & il diſoit des merveilles là-deſſus. Il ajoutoit quelquefois d'un air miſterieux, en s'addreſſant au Maître ou à la Maîtreſſe de la maiſon: N'avez-vous pas eu quelque différend avec un Homme d'une telle profeſſion? Ils étoient obligez de lui répondre ordinairement qu'oui. Hom, hom, repliquoit-il en branlant la tête d'une certaine façon, je le vois bien. Cela frappoit beaucoup ces bonnes gens, qui ne pouvoient deviner comment Mr. le Curé pouvoit ſçavoir qu'ils avoient eu querelle avec ceux dont il parloit; & il y en avoit pluſieurs qui le croyoient Sorcier lui-même.

Cependant il acqueroit cette con-

connoiſſance par une voye fort naturelle. Quand on le venoit chercher pour aller dans quelque Village, & qu'il jugeoit que le pigeon en valoit la peine, il détachoit quelques jours auparavant le fils du Magiſter. Celui-ci alloit dans ce Village, & entroit dans un ou pluſieurs Cabarets ſous prétexte d'y boire un coup. Il demandoit enſuite par manière de converſation, ſi l'on ne diſoit rien de nouveau dans leur Village? Il ajoutoit: pour moi, je ſuis d'un tel endroit (nommant toûjours un Village éloigné d'Agenv....,) il y a beaucoup de Beſtiaux malades chez nous. On croit que c'eſt un ſort qu'on a jetté, & on ſoupçonne un homme de telle profeſſion d'en être l'Auteur: nommant tantôt un Berger, tantôt un homme d'un autre métier. Ne parle-t-on pas ici, continuoit-il, de ces ſortes de maladies? Si l'on répondoit affirmativement, il alloit plus loin: il demandoit ſi l'on croyoit qu'il y eût du Sortilège, & ſi l'on ne jettoit point de ſoupçon ſur perſonne? Et il étoit fort

attentif aux réponſes qu'on faiſoit à ces queſtions. Lorſqu'il étoit de retour, il ne manquoit pas de rapporter à ſon Pere & au Curé ce qu'il avoit appris, & ceux-ci en faiſoient leur profit en tems & lieu, de la manière que nous avons dit.

Quand notre Curé avoit raiſonné tout ſon ſaoul ſur la nature du malefice dont l'Animal étoit atteint, il prenoit ſon livre d'exorciſmes, qu'il portoit toûjours ſur ſoi, & marmotoit certains *Oremus* en Latin, auxquels ſon Magiſter répondoit. L'exorciſme fini, il ſe faiſoit apporter de l'eau dans un ſceau, ou dans quelque autre vaſe, il y mêloit quelque poudre, & commandoit de faire boire cette eau à l'Animal. Il donnoit encore ordinairement au Maître ou à la Maîtreſſe de la maiſon quelque phiole de liqueur, avec ordre d'en mettre à chaque fois une certaine quantité dans la boiſſon qu'on donneroit à la Brute exorciſée. Toutes ces cérémonies étant faites, il retournoit à la maiſon, où il bûvoit encore quelques coups,

coups, il leur disoit le jour qu'il reviendroit chez eux, pour voir l'effet de ses remedes contre le sort. Après quoi il rémontoit à cheval pour se rendre dans un autre endroit, & y faire à-peu-près le même manège. Au reste, quand ces remedes ne réüssissoient pas, & que l'Animal mouroit, ce malheur n'arrivoit qu'à cause qu'on l'avoit appellé trop tard, & que le poison du malefice avoit déja gagné les parties nobles du corps de la Brute.

Notre Curé s'étoit si bien accoûtumé à boire par-tout où il alloit, en exerçant son métier de Déforceleur, qu'il ne pouvoit gueres se résoudre à sortir d'une maison sans y avoir bû quelques coups. Un jour il alla chez Monsieur de Gapennes, à un Village voisin de sa Paroisse, pour lui payer quelques censives qu'il lui devoit, pour quelques arpens de terre qu'il possedoit sur le terroir de Gapennes. Voyant que Monsieur de Gapennes, après avoir reçu son argent, ne lui offroit point à boire un coup : *Est-ce donc la maison de Dieu*

ici, *Monſieur*, lui dit notre Curé, *& qu'on n'y boit, ni qu'on n'y mange* ? Monſieur de Gapennes, qui n'étoit pas naturellement fort liberal, s'excuſa ſur ce que la Gouvernante de ſa maiſon, qui avoit la clef de la cave, étoit allé à la Ville. Ho, ho! il me faut pourtant une bouteille de vin, reprit le Curé, je ne m'en vais point ſans cela; & ſi on ne me la donne point, je ſuis Homme à caſſer les vitres avant que de m'en aller, & à roſſer bien le Maître de la maiſon par-deſſus le marché. Monſieur de Gapennes qui connoiſſoit l'Homme, & qui ne s'y fioit pas, lui répondit: Ne vous mettez pas tant en fraix, Monſieur le Curé; j'ai encore-là une bouteille de vin qu'on a miſe au bufet pour mon dîner, j'irai plutôt vous la chercher. Allez donc vîte, s'il vous plaît, Monſieur, repartit le Curé; car il faut que je m'en retourne au plutôt dans ma Paroiſſe pour confeſſer un malade, & je ſuis bien-aiſe de boire un coup auparavant. Il ne fait pas bon d'aller auprès des malades à jeûn;

jeûn; le mauvais air eſt alors plus à craindre. Monſieur de Gapennes alla donc chercher la bouteille de vin, notre Curé la bût & partit. Monſieur de Gapennes ne put s'empêcher de ſe plaindre des manières un peu trop cavalieres du Curé d'Agenv.... Celui-ci le ſçut: Comment! dit-il, le Seigneur de Gapennes oſe ainſi jaſer ſur mon compte? Que je ne le rencontre point dans mon chemin; car il me le payera. La menace du Curé fut rapportée à Monſieur de Gapennes; & celui-ci réſolut d'éviter la rencontre de l'autre, à quelque prix que ce fût. Ainſi quand il ſortoit de chez lui, il donnoit toûjours ordre à ſes domeſtiques de prendre garde s'ils ne verroient pas paroître le Curé d'Agenv...., & de l'avertir en cas qu'ils l'apperçuſſent.

Un jour que Monſieur de Gapennes s'en alloit à Abbeville, le laquais qui étoit derriere la chaiſe avertit ſon Maître, qu'il voyoit venir derriere eux un Cavalier avec un manteau bleu, qui s'avançoit à grands pas, & qu'il ne ſçavoit

pas trop ſi ce n'étoit pas le Curé d'Agenv.... d'autant que celui-ci avoit toûjours un manteau de cette couleur lorſqu'il alloit en campagne. Monſieur de Gapennes mit la tête hors de ſa chaiſe pour conſiderer ce Cavalier, & ne douta preſque point que ce ne fût notre Curé. Il commande donc à ſon Cocher de fouëtter hardiment les chevaux. Monſieur de Gapennes mettoit de tems en tems la tête à la portiere de ſa chaiſe, & il lui paroiſſoit à chaque fois que ce terrible Cavalier gagnoit du terrein ſur eux : de ſorte qu'il diſoit inceſſamment à ſon Cocher de fouëtter. A la vérité c'étoit la peur qui le faiſoit ainſi juger à Monſieur de Gapennes. Or la peur groſſit toûjours les objets, & les fait paroître autres qu'ils ne ſont. Cependant le Cocher de Mr. de Gapennes fit aſſez de diligence pour être aux portes de la Ville, avant que le Cavalier au manteau bleu eût pû les joindre. Lorſqu'ils y furent arrivez, Monſieur de Gapennes, qui ſe voyoit en lieu de ſureté, donna ordre à ſon Cocher

Cocher d'arrêter, tant pour faire reprendre haleine à ſes chevaux, que pour voir ſi ce Cavalier, qui les ſuivoit en queuë, étoit véritablement le Curé d'Agenv...., & il fut bien étonné de voir qu'il s'étoit mépris. Ah ! Monſieur, que vous nous avez fait peur, dit-il à ce Cavalier lorſqu'il paſſa auprès d'eux ! Je ne ſçais pas, Monſieur, répondit celui-ci, ſi je vous ai fait peur ; mais je ſçais bien que je ne cherche pas à faire du mal à perſonne. Nous n'avons eu ſi grand' peur de vous, reprit Monſieur de Gapennes, que parce que nous vous avons pris pour un autre. Votre manteau bleu nous a trompez. J'ai cru que c'étoit le Curé d'Agenv....; c'eſt pourquoi j'ai fait hâter le pas ; car c'eſt un Diable d'homme, que je crains comme le feu. Le Cavalier ſe mit alors à ſoûrire, & prit congé de Monſieur de Gapennes.

Cependant le Curé d'Agenv.... ne ſongeoit peut-être gueres à Monſieur de Gapennes dans ce moment-là. Il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit alors à planter

le piquet avec ſon Magiſter chez quelque Fermier, où il s'amuſoit à boire & à jouër ſon rôle ordinaire. Ce rôle qu'il joüoit faiſoit tant de bruit dans le Païs, qu'il étoit impoſſible que l'Evêque d'Amiens n'en fût enfin informé. Lorſqu'il ſçut le manege de notre Curé, il lui envoya ordre de ſe rendre au Seminaire pour faire une retraite. Le Curé ne jugea pas à propos d'obéïr, parce qu'il ſe doutoit bien qu'il recevroit-là des admonitions qu'il n'avoit pas envie de ſuivre. Le Prélat en fut indigné. Pour voir néanmoins juſqu'où iroit ſa deſobéïſſance, il lui fit ſignifier une défenſe de continuer davantage ſon métier d'Exorciſte. Le Curé ne s'embaraſſa pas plus de ce nouvel ordre qu'il n'avoit fait du premier, & alla toûjours ſon train. L'Evêque en étant informé, le fit citer juridiquement par devant ſon Official, pour rendre compte de ſa conduite. Comme il n'obéït pas encore à la citation, on mit la Maréchauſſée après ſes trouſſes.

Les Archers vinrent pluſieurs fois pour le prendre, mais inuti-

le-

lement ; le plus ſouvent il n'étoit pas dans ſa Paroiſſe, & quand il y étoit, il avoit l'adreſſe de ſe garantir de leurs mains. Ils crurent enfin avoir trouvé un moyen ſûr de ſe ſaiſir de lui : ils réſolurent de ſe déguiſer, & de l'attendre un Dimanche, lorſqu'il ſortiroit de l'Egliſe après avoir dit ſa Meſſe. Ce qu'ils exécuterent en effet : Mais le Curé, qui ſe tenoit ſur le qui vive, faiſoit toûjours examiner ſi l'on ne voyoit pas d'Etrangers roder autour de l'Egliſe pendant qu'il y étoit.

On vint donc lui rapporter ce jour-là, qu'il y avoit à la porte de l'Egliſe des gens inconnus, qui ſe promenoient les uns dans le Cimetière, les autres dans la ruë. *Je gage*, dit alors le Curé, *que ce ſont mes Hapechairs* (c'eſt ainſi qu'il appelloit les Archers ;) *mais ils ne me tiennent pas encore.* Là-deſſus il remet ſon Aube & ſon Etole ; puis étant monté à l'Autel, il ouvre le tabernacle & prend le S. Ciboire. Enſuite il ſe mit en chemin, comme s'il eût été porter le Viatique à un malade, précedé

d'un petit garçon qui portoit une lanterne où brûloit un cierge, & de ſon Magiſter, qui étoit revêtu d'un ſurplis, & qui portoit un Crucifix. Les Archers le ſuivirent tête nuë & en grande dévotion. Après qu'il les eût promenez pendant quelque-tems dans le Village, il gagna les champs, & tira droit à un Village voiſin, toûjours ſuivi des Archers, qui ne l'abandonnoient point. Notre Curé envoya un jeune garçon pour avertir le Curé de la Paroiſſe où il alloit, qu'il le prioit d'ouvrir la porte de ſon Egliſe pour y dépoſer le S. Sacrement. Ce que l'autre Curé fit. Ainſi le Curé d'Agenv..., en arrivant entra dans cette Egliſe avec le S. Ciboire, qu'il mit ſur l'Autel; puis faiſant une profonde genufléxion, il ſe retira à la Sacriſtie, comme pour s'y repoſer. Mais en y entrant il ſe dépouilla de ſon Etole & de ſon Aube au plus vîte. Puis il ouvrit une porte de la Sacriſtie qui donnoit ſur le cimetiere, & s'échapa parlà, tandis que les Archers étoient bien dévotement dans l'Egliſe à

faire

faire leurs prieres à genoux. Il traverſa la maiſon du Curé, ſe ſauva par le Jardin, & comme il connoiſſoit le terrein, il fut bientôt dans les champs.

Cependant les Archers étoient toûjours dans l'Egliſe à attendre qu'il ſortît de la Sacriſtie: mais le Curé de la Paroiſſe où ils étoient pour lors, vint ſerrer le S. Ciboire dans ſon Tabernacle, & leur dit, qu'il alloit fermer la porte de l'Egliſe, & qu'il les prioit de ſortir. Mais, Monſieur, lui dirent les Archers, où eſt donc le Curé d'Agenv....? il doit être dans votre Sacriſtie. Non, Meſſieurs, leur répondit-il, il y a plus d'un quart d'heure qu'il en eſt ſorti, & s'il a toûjours couru depuis ce tems-là, il eſt chez lui préſentement.

Ils firent encore depuis pluſieurs autres voyages auſſi inutiles que celui dont on vient de parler. Enfin ils le ſurprirent un jour dans la maiſon d'un Fermier, où il étoit allé faire ſes fonctions ordinaires de Déſorceleur. On prétend que ce Fermier avoit été

gagné

gagné par les Archers, & qu'il les avoit avertis du jour & de l'heure que notre Curé devoit ſe trouver chez lui. Quoi qu'il en ſoit, les Archers fondirent dans cette maiſon pendant que notre Curé étoit à faire ſes exorciſmes; il voulut d'abord ſe mettre en défenſe; mais heureuſement pour les Archers il n'avoit pas alors ſon *grand Flobart*. Ceux-ci le prierent donc de ne pas faire une vaine réſiſtance: ils lui dirent, qu'ils étoient fâchez de la commiſſion dont ils étoient chargez; mais qu'ayant ordre de l'arrêter, ils étoient obligez d'obéïr. Ainſi qu'ils lui demandoient en grace qu'il les ſuivît de bonne volonté, & qu'il ne les obligeât pas d'en venir à la violence. Notre Curé ſe rendit donc, & ils le conduiſirent à Amiens, où ils arriverent le lendemain.

On fît comparoître d'abord notre Curé à l'Officialité. Là étant interrogé, pourquoi il avoit refuſé d'obéïr à la citation qu'on lui avoit intimée de la part de ſon Evêque? Il répondit, que c'étoit parce qu'il ſçavoit qu'il avoit des Ennemis

nemis qui l'avoient deſſervi auprès de ſa Grandeur, & qu'on avoit deſſein de l'arrêter. Mais il faloit toûjours comparoître, lui repliqua l'Official, pour vous juſtifier, & refuter les accuſations de ceux que vous appellez vos Ennemis. On l'interrogea en ſecond lieu, pourquoi il n'avoit pas déferé aux Ordres de l'Evêque, qui lui avoit défendu de continuer davantage les Exorciſmes dont il uſoit à l'égard des Beſtiaux? Sur quoi il répondit, qu'il ne croyoit pas qu'on pût lui défendre de travailler à la guériſon des Animaux: Qu'il ſçavoit bien que pour exorciſer les Poſſedez, il faloit une permiſſion de l'Evêque; mais qu'il avoit toûjours cru, qu'à l'égard des Brutes, c'étoit une autre affaire.

Comme on ne trouva point ſes moyens de défenſe valables, il fut privé de ſa Curé, comme contumace & rebelle aux ordres de ſon Evêque: Il fut de plus condamné à être renfermé dans un Monaſtere, comme ayant mené juſques-là une vie ſcandaleuſe & indigne d'un Eccléſiaſtique. Suivant

cette

cette ſentence on le conduiſit quelque tems après au Couvent de la Garde. C'eſt un Couvent de Cordeliers du côté d'Aumale, qui eſt une eſpece de Maiſon de correction. On y renferme les Imbécilles, & les Enfans de Famille qui ne ſe conduiſent pas au gré de leurs Parens.

Comme notre Ex-Curé s'ennuyoit fort là-dedans, il chercha bien-tôt les moyens de ſortir de ſa priſon, & il vint enfin à bout de s'échaper. Il reprit auſſi-tôt la route d'Agenv.... En paſſant au Pont-de-Remi, Village conſiderable ſur la Somme à deux lieuës d'Abbeville, il entra dans un Cabaret, où il ſe contenta de demander un demi-pot de bierre; étant obligé de menager, parce qu'il n'avoit plus que 10. ou 12. ſols dans ſon gouſſet, & qu'il étoit néanmoins bien-aiſe de boire un coup à chaque bouchon qu'il voyoit ſur ſa route. Pendant qu'il bûvoit ſon demi-pot de bierre, il vint par hazard une petite Fille chercher du ſel ou du tabac dans le Cabaret où il étoit. Ayant remarqué que

que l'Hôteſſe alloit chercher la marchandiſe qu'on lui demandoit dans une cache qu'elle avoit, il ſe douta bien que c'étoit du ſel ou du tabac de contrebande. Comme il n'avoit pas un habit d'Eccléſiaſtique, & qu'à le voir il étoit fort difficile de deviner quelle ſorte d'homme c'étoit, il réſolut de profiter de cette occaſion pour en tirer parti. Ainſi quand il eut bû ſon demi-pot de bierre, il ſe leva & dit à la Cabaretiere: „ Vous „ ne ſçavez pas qui je ſuis; mais „ il faut que je vous le diſe: Je „ ſuis un Employé. Comme il me „ paroît que vous avez ici de la „ marchandiſe de contrebande, „ mon devoir m'oblige de faire „ la viſite chez vous ". La bonne Femme changea de couleur au ſeul nom d'Employé. „ Ah! „ Monſieur, je vous ſupplie, ré„ pondit-elle, ne nous faites point „ de peines. Je vous donnerai „ encore un pot de bierre & une „ demi-pinte d'Eau de vie, & je „ ne vous demanderai rien pour „ votre dépenſe. Je n'aime point, „ réprit alors notre Ex-Curé, à „ tour-

„ tourmenter perſonne, mais une
„ autre fois prenez mieux garde à
„ vous; car il y a bien de mes
„ Confreres qui ne ſeroient pas ſi
„ tendres, & qui ruineroient im-
„ pitoyablement les gens en
„ pareil cas. Pour moi, ajouta-t-il,
„ graces à Dieu & heureuſement
„ pour vous, je ne ſuis point de
„ cette humeur-là. Donnez-moi
„ ſeulement ce que vous avez
„ dit; ajoutez-y une Omelette de
„ cinq à ſix œufs, parce que j'ai
„ beaucoup tracaſſé aujourd'hui, &
„ que je ſuis très-fatigué de la
„ route que j'ai faite. Du reſte
„ je vous promets de ne pas vous
„ inquiéter ". La bonne Femme alla bien volontiers tirer le pot de bierre & la demi-pinte d'eau de vie. Elle lui fit auſſi l'Omelette qu'il avoit demandée, s'eſtimant fort heureuſe d'en être quitte à ſi bon marché. Quand notre Curé eût mangé ſon Omelette, bû le pot de bierre, & vuidé la demi-pinte d'eau de vie, il prit congé de la Cabaretiere, en lui recommandant bien derechef d'être une autrefois plus ſur ſes gardes. Vous

êtes

êtes bien heureuſe, lui dit-il, d'être tombée entre mes mains. Je vous aſſûre que ſi vous aviez eu affaire à beaucoup de mes Camarades que je connois, ils n'auroient pas été ſi pitoyables, & vous auriez couru grand riſque d'être entierement ruinée. Hélas! oui, Monſieur, répondit la Cabaretiere, je ſens bien toute l'obligation que je vous ai. Nous étions perdus ſans reſſource, ſi j'avois eu affaire à tout autre qu'à vous, & je vous en remercie mille fois. Quand vous paſſerez par ici, venez-nous voir, s'il vous plaît, & je tâcherai toûjours de vous témoigner que vous n'avez pas obligé une ingrate. Et ils ſe quitterent ainſi bons amis.

Cependant il y en eut quelques-uns dans le Village qui reconnurent le Curé d'Ageny. . . . en paſſant, malgré ſon déguiſement; parce qu'il avoit paſſé fort ſouvent par le Pont-de-Remi dans le tems qu'il parcouroit tout le Païs pour exercer ſon métier de Déſorceleur. Le bruit ſe répandit bientôt que l'ancien Curé d'Ageny. . . .

s'étoit échapé du Couvent de la Garde, & qu'on l'avoit vû paſſer dans le Pont-de-Remi. La Cabaretiere apprenant cette nouvelle, conçut auſſi-tôt quelque ſoupçon, que ce pourroit bien être lui qui auroit joüé le tour dont on vient de parler. Pour s'en éclaircir, elle s'informa comment il étoit habillé? On lui fit la deſcription, tant de ſa figure que de ſon habit. Hélas! répondit-elle, c'eſt juſtement l'homme qui eſt venu chez nous [illegible]

réchauffée

notre Ex-Curé. Il ne fut pas difficile aux Archers pour cette ſeconde fois de ſe ſaiſir de lui, parce que chacun conſpiroit à le faire prendre. Le jour que la Maréchauſſée devoit venir pour cette expédition, le Vicaire de la Paroiſſe avoit invité notre ancien Curé à dîner chez lui, & l'autre s'y étoit rendu. Comme la choſe étoit faite à la main, les Archers tomberent tout-à-coup dans la maiſon du Vicaire, pendant qu'il étoit à table avec notre Ex-Curé, & ils ſe ſaiſirent de celui-ci. Ils le conduiſirent une ſeconde fois

pour elle, ils ne trouverent rien; parce qu'elle avoit eu ſoin de changer ſon magot de place, & de le cacher encore mieux qu'auparavant.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit au Pont-de-Remi, notre Curé avoit toûjours gagné païs, & il étoit déja arrivé dans ſon ancien Presbitère. Son premier ſoin fut de mettre ſon Frere à la porte: „ Il „ y a aſſez long-tems, mon Fre„ re, lui dit-il, que vous occu„ pez ma place; il faut à préſent

avec cette penſion modique qu'il ſubſiſte dans ce triſte endroit; car je crois qu'il eſt encore vivant, vû qu'il n'auroit pas à préſent plus de 48. à 50. ans, comme nous avons déja dit.

„ tourmenter perſonne, mais une
„ autre fois prenez mieux garde à
„ vous; car il y a bien de mes
„ Confreres qui ne ſeroient pas ſi
„ tendres, & qui ruineroient im-
„ pitoyablement les gens en
„ pareil cas. Pour moi, ajouta-t-il,
„ graces à Dieu & heureuſement
„ pour vous, je ne ſuis point de
„ cette humeur-là. Donnez-moi
„ ſeulement ce que vous avez
„ dit; ajoutez-y une Omelette de
„ cinq à ſix œufs, parce que j'ai
„ beaucoup tracaſſé aujourd'hui, &
„ que je ſuis très-fatigué de la
„ route que j'ai faite. Du reſte
„ je vous promets de ne pas vous
„ inquiéter ". La bonne Femme alla bien volontiers tirer le pot de bierre & la demi-pinte d'eau de vie. Elle lui fit auſſi l'Omelette qu'il avoit demandée, s'eſtimant fort heureuſe d'en être quitte à ſi bon marché. Quand notre Curé eût mangé ſon Omelette, bû le pot de bierre, & vuidé la demi-pinte d'eau de vie, il prit congé de la Cabaretiere, en lui recommandant bien derechef d'être une autrefois plus ſur ſes gardes. Vous

êtes

êtes bien heureuſe, lui dit-il, d'être tombée entre mes mains. Je vous aſſûre que ſi vous aviez eu affaire à beaucoup de mes Camarades que je connois, ils n'auroient pas été ſi pitoyables, & vous auriez couru grand riſque d'être entierement ruinée. Hélas! oui, Monſieur, répondit la Cabaretiere, je ſens bien toute l'obligation que je vous ai. Nous étions perdus ſans reſſource, ſi j'avois eu affaire à tout autre qu'à vous, & je vous en remercie mille fois. Quand vous paſſerez par ici, venez-nous voir, s'il vous plaît, & je tâcherai toûjours de vous témoigner que vous n'avez pas obligé une ingrate. Et ils ſe quitterent ainſi bons amis.

Cependant il y en eut quelques-uns dans le Village qui reconnurent le Curé d'Agenv. . . . en paſſant, malgré ſon déguiſement; parce qu'il avoit paſſé fort ſouvent par le Pont-de-Remi dans le tems qu'il parcouroit tout le Païs pour exercer ſon métier de Déſorceleur. Le bruit ſe répandit bientôt que l'ancien Curé d'Agenv. . . .

s'étoit échapé du Couvent de la Garde, & qu'on l'avoit vû paſſer dans le Pont-de-Remi. La Cabaretiere apprenant cette nouvelle, conçut auſſi-tôt quelque ſoupçon, que ce pourroit bien être lui qui auroit joüé le tour dont on vient de parler. Pour s'en éclaircir, elle s'informa comment il étoit habillé? On lui fit la deſcription, tant de ſa figure que de ſon habit. Hélas! répondit-elle, c'eſt juſtement l'homme qui eſt venu chez nous tantôt. Je vous répons que c'eſt toûjours le Curé d'Agenv. . . ., & qu'il n'eſt point changé. Mais ſi j'avois ſçû que c'étoit lui, il ne m'auroit pas eſcroqué, comme il a fait, une Omelette, un pot de bierre, & une demi-pinte d'eau de vie. Les queſtions qu'on fit là-deſſus à la Cabaretiere, l'obligerent à conter toute l'avanture. Cette nouvelle Hiſtoire courut encore tout le Village, & apprêta bien à rire: c'eſt ce qui attira auſſi une viſite à la Cabaretiere de la part des Employez, dont cet endroit eſt toûjours rempli. Mais heureuſement pour

pour elle, ils ne trouverent rien; parce qu'elle avoit eu ſoin de changer ſon magot de place, & de le cacher encore mieux qu'auparavant.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit au Pont-de-Remi, notre Curé avoit toûjours gagné païs, & il étoit déja arrivé dans ſon ancien Presbitère. Son premier ſoin fut de mettre ſon Frere à la porte: „ Il „ y a aſſez long-tems, mon Fre„ re, lui dit-il, que vous occu„ pez ma place; il faut à préſent „ que vous me la cediez, s'il „ vous plaît. Je ne demande pas „ mieux, répondit l'autre: Je ſou„ haite de tout mon cœur, mon „ Frere, que Monſeigneur l'Evê„ que vous rétabliſſe dans vos „ fonctions; mais comme vous „ êtes interdit préſentement, per„ mettez-moi de les exercer pour „ vous, tandis que vous travail„ lerez à faire votre accommode„ ment. Non pas, s'il vous plaît, „ réprit notre Ex-Curé. J'ai ici „ un Vicaire qui fera mes fonc„ tions pendant ce tems-là. Pour „ vous, prenez la peine de dé-

„ camper, & ne m'obligez pas „ d'en venir aux voyes de fait". Le Frere fut donc obligé de déguerpir de son Presbitère, & de se refugier chez un Curé voisin de ses amis. Cependant il envoya un exprès à Amiens, avec une lettre addressée à sa Grandeur, par laquelle il lui donnoit avis de tout ce qui se passoit.

L'Evêque obtint aussi-tôt un ordre pour faire marcher la Maréchaussée après les trousses de notre Ex-Curé. Il ne fut pas difficile aux Archers pour cette seconde fois de se saisir de lui, parce que chacun conspiroit à le faire prendre. Le jour que la Maréchaussée devoit venir pour cette expédition, le Vicaire de la Paroisse avoit invité notre ancien Curé à dîner chez lui, & l'autre s'y étoit rendu. Comme la chose étoit faite à la main, les Archers tomberent tout-à-coup dans la maison du Vicaire, pendant qu'il étoit à table avec notre Ex-Curé, & ils se saisirent de celui-ci. Ils le conduisirent une seconde fois à

à Amiens, où il fut confiné pendant quelque tems dans la prison de l'Evêché; jusqu'à ce que l'Evêque ayant obtenu une Lettre de petit cachet pour le faire mettre à la Salpetriere, on le transféra dans cette manufacture Royale, pour y tenir compagnie à beaucoup d'autres malheureux qui y sont renfermez. On obligea son Frere, qui lui avoit succedé dans la Cure d'Agenv.... de lui faire 200. francs de pension, & c'est avec cette pension modique qu'il subsiste dans ce triste endroit; car je crois qu'il est encore vivant, vû qu'il n'auroit pas à présent plus de 48. à 50. ans, comme nous avons déja dit.

TRAITS PLAISANS DE MAITRE FRANÇOIS, CURÉ DE MEZICOUR.

PEndant que nous ſommes ſur le Chapitre des Curez, nous ne croyons pas devoir oublier certains tours de plaiſanterie qu'a faits en ſon tems le Curé de Mezicour près d'Auxy-le-Château. Ses Confreres l'appelloient ordinairement *Maître François*, en mémoire de François Rabelais, dont on le regardoit comme une fidèle copie dans ce canton-là. On raconte je ne ſçais combien de traits plaiſans du dit *Maître François*; mais nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns, vû qu'il ſeroit trop long de les écrire tous, & que d'ailleurs il y en a pluſieurs qui nous ſont échapez de la mémoire.

Maſ-

Maître François alloit un jour dire la Messe dans une Paroisse voisine, à la place du Curé qui étoit malade. Comme il faisoit mauvais tems, il avoit pris son cheval, & s'étoit couvert d'un gros manteau gris. En sortant de Mezicour, il apperçut une troupe d'Ambulans * à cheval, environ à une portée de fusil de lui, mais qui venoient par un chemin différent de celui par où il alloit. Aussi-tôt il double le pas, comme pour s'éloigner. Les Employez voyant ce manege du Cavalier, crurent que c'étoit quelque Contrebandier, & lui crierent, *Arrête, arrête!* Lorsqu'il entendit cette voix, bien loin d'arrêter, il courut encore plus fort. Les Employez se mettent alors à le poursuivre. Les voilà donc à courir à qui mieux, les uns pour attraper

* Ce sont des gens pour empêcher la contrebande de sel & de tabac, qui battent ordinairement l'estrade de côté & d'autre, entre les rivieres de Some & d'Authy, pour voir s'ils ne découvriront point quelques bandes de Faux-Sauniers.

per leur proye, & l'autre, pour les empêcher de l'atteindre. En effet ils ne purent le joindre qu'à la porte du Curé à la place duquel il venoit dire la Messe. Aussi-tôt qu'ils furent arrivez à lui: Qui êtes-vous, Monsieur, lui dirent-ils, & où allez-vous? Hélas! Messieurs, leur répondit-il, je suis le Curé de Mezicour, je viens ici dire la Messe pour le Curé de la Paroisse qui est malade. Pourquoi ne vous êtes-vous pas arrêté, Monsieur, réprirent les Employez, quand nous vous l'avons crié? Hélas! Messieurs, excusez-moi, je vous prie, répliqua le Curé de Mezicour, je ne sçavois point que c'étoit des gens comme vous: j'avois peur que ce ne fût une bande de voleurs. Les Ambulans furent obligez de s'en aller avec cette réponse, assez mécontens d'avoir été les dupes en cette occasion, & d'avoir inutilement fatigué leurs chevaux.

Une autrefois notre Curé, passant par la forêt de Crecy pour aller à Montreuil, fit rencontre malheureusement dans cette forêt

rêt * de deux ou trois Voleurs qui lui demanderent la bourſe. Oui dà ! très-volontiers, Meſſieurs, leur répondit Maître François, ſans faire autrement l'étonné. Il tire en même tems ſa bourſe du gouſſet, en délie les cordons, & après avoir renverſé l'Argent dans ſon chapeau, il la leur préſente. Ce n'eſt pas cela que nous demandons, reprirent les Voleurs; c'eſt l'Argent qui étoit dedans qu'il nous faut. Que ne le dites-vous donc tout d'un coup, Meſſieurs? leur repliqua Maître François. Vous me demandez la bourſe; je vous la donne: vous n'avez pas ſujet de vous plaindre, je crois ! Mais puiſque vous me dites à préſent que c'eſt l'Argent qu'il vous faut; tenez, le voilà. Les Voleurs ſe regarderent alors entre eux, & ſe mirent à rire. „ Parbleu! dirent-ils, il eſt ga-
„ lant homme, il ne faut pas lui
„ prendre tout ſon Argent: par-
„ ta-

* Forêt ſituée dans le Comté de Ponthieu, & fameuſe par la bataille que les François y perdirent contre les Anglois.

„ tageons avec lui “. Ils ſe contenterent donc de lui prendre une partie de ſon Argent, & lui laiſſerent l'autre, partageant à-peu-près par la moitié dix-ſept à dix-huit francs qu'il avoit ſur lui. Notre Curé bien content de ce qu'ils lui laiſſoient, les en remercia. „ Je vous ſuis bien obligé, „ Meſſieurs, leur dit-il, auſſi-bien „ j'ai beſoin d'un peu d'Argent „ pour faire mon voyage; mais „ pour le reſte, je vous le donne „ de bon cœur. Adieu, Meſ„ ſieurs, je vous ſouhaite bonne „ fortune; tachez pourtant de ne „ pas faire de mal à perſonne “. Et ils ſe quitterent ainſi preſque bons amis.

Un Curé du Voiſinage vint un jour pour inviter Maître François de venir le lendemain dîner chez lui. Ne trouvant perſonne à la maiſon, il écrivit ſur la porte avec de la craye: *Monſieur le Curé de Mezicour eſt prié de venir demain dîner chez le Curé de N.* Maître François ne manqua pas de s'y rendre. Il y trouva encore trois ou quatre autres Eccléſiaſtiques du

du même canton. Le Curé qui les avoit invitez, les régala en bon Confrere, & ils s'y divertirent bien. Le lendemain Maître François retourna chez ce Curé à la même heure que le jour d'auparavant. Celui-ci fut ſurpris de ſon arrivée; il ne lui en témoigna pourtant rien, & le reçut aſſez civilement. Ils dînerent encore enſemble, & quelque tems après Maître François partit pour s'en revenir chez lui. Le ſur-lendemain le Curé de Mezicour ſe rendit encore à l'heure du dîner chez ſon Confrere, qui fut encore plus ſurpris que la veille de le revoir; auſſi le reçut-il beaucoup plus froidement. Ils ſe mirent pourtant à table, mais l'autre Curé étoit rêveur, & Maître François avec tous ſes contes ne pouvoit pas venir à bout de le faire rire. A la fin du dîner le Curé en queſtion recouvra pourtant la parole, & s'addreſſant à Maître François il lui dit: „ Vous m'excu-
„ ſerez, s'il vous plaît, mon cher
„ Confrere; voilà deux jours
„ tout de ſuite que vous n'êtes

„ pas trop bien régalé chez moi,
„ parce que je ne m'attendois pas
„ à l'honneur de votre visite.
„ Pour avant-hier, c'étoit une au-
„ tre affaire; je vous avois invi-
„ té, ainsi je m'y étois préparé:
„ Mais on n'attend pas ses Amis
„ tous les jours; si on étoit aver-
„ ti, on feroit de son mieux.
„ Pardonnez-moi, mon Confre-
„ re, répondit Maître François,
„ je fais meilleure chere chez
„ vous que je ne ferois chez
„ moi, & je trouve votre table
„ toûjours mieux servie que la
„ mienne. Pour répondre main-
„ tenant à ce que vous dites,
„ que vous ne vous attendiez
„ pas à mes deux dernieres visi-
„ tes; il m'est cependant bien-
„ aisé de vous prouver que j'é-
„ tois invité à venir dîner chez
„ vous hier & aujourd'hui, de mê-
„ me qu'avant-hier. En effet, cha-
„ que fois que je m'en retourne
„ chez moi, je trouve écrit sur
„ ma porte: *Mr. le Curé de Me-*
„ *zicour est prié de venir demain*
„ *dîner chez le Curé de N.* Cela
„ ne veut-il pas dire que le lende-

„ main

„ main du jour où je ſuis pour „ lors, vous me priez de venir „ dîner ici "? Cette interprétation fit dérider le front à l'autre Curé, qui ne put s'empêcher d'en ſoûrire. Mais après le depart du Curé de Mezicour, il envoya ſon Valet pour effacer ce qui étoit écrit ſur la porte de Maître François, de peur que celui-ci ne revint le lendemain pour la quatrième fois dîner chez lui; car il ne s'y fioit point trop, de l'humeur dont il connoiſſoit l'homme.

TOUR JOUÉ

PAR

MR. DE SANTEUIL,

Au Portier de ſon Monaſtère.

ON rapporte pluſieurs traits plaiſans de Mr. de Santeuil, Chanoine Régulier de Ste. Geneviéve, ſi connu pour ſes belles

Poëſies Latines. En voici un que j'ai ouï raconter pendant que j'étois à Paris. On dit que Mr. de Santeuil avoit coûtume de rentrer fort tard dans ſon Monaſtère. Le Supérieur, pour l'obliger de ſe rendre de meilleure heure à la maiſon, défendit au Portier d'ouvrir la porte, paſſé une certaine heure. Quelques jours après Santeuil revint plus tard qu'il n'étoit dit, & le Portier ne vouloit pas lui ouvrir la porte. Santeuil, pour le fléchir, lui offrit un Louis. La propoſition adoucit le Portier; mais comme il connoiſſoit l'homme auquel il avoit affaire, il voulut être payé d'avance. Il fallut donc que Santeuil lui donnât le Louis par le guichet, après quoi l'autre ouvrit la porte. Monſieur de Santeuil étant entré dans la Cour, fouille dans ſes poches, faiſant ſemblant d'y chercher quelque choſe. Hélas! dit-il au Portier, j'ai perdu mes gants; comme vous avez de meilleurs yeux que moi, voyez un peu dans la rue, je vous prie, s'ils n'y ſont pas tombez. Le Portier ſortit pour cher-

chercher les gants. Santeuil ferme auſſi-tôt la porte ſur lui. Qu'eſt-ce donc que vous faites, Monſieur de Santeuil, dit alors le Portier, ouvrez-moi donc la porte, s'il vous plaît. Ho, ho! répondit Santeuil, le Supérieur a défendu d'ouvrir la porte après neuf heures : Ainſi vas coucher où tu pourras; pour moi, je n'ouvre point. Parbleu! ce ne ſont pas-là des raiſons, Mr. de Santeuil, repartit le Portier; vous me jouez d'un tour qui ne convient pas. Tu as beau dire, repliqua Mr. de Santeuil, ſi tu veux rentrer, il faut que tu me rendes mon Louis. Eh bien! je vous le rendrai, reprit le Portier, ouvrez-moi la porte. Non, non, il faut que tu me le donnes auparavant, répondit Santeuil. Le Portier fut donc obligé à ſon tour de paſſer le Louis par le Guichet, & Santeuil lui ouvrit la porte.

TOUR DE MAITRE GONIN

Des Carmes de l'ancienne Samarobrige.

IL y a quelque vingtaine d'années que les Carmes d'un Couvent ſitué dans une des Provinces où nous nous ſommes renfermez, bâtirent une belle & grande Egliſe, à la place de leur ancienne, qu'ils trouvoient trop peu ſpacieuſe. Véritablement ce n'étoit que comme une eſpece de Chapelle, & elle étoit ſi remplie de Confeſſionaux, qu'elle en paroiſſoit encore plus petite qu'elle n'étoit en effet. Les bons Peres ſe donnerent bien des mouvemens pour amaſſer tout l'Argent néceſſaire au bâtiment en queſtion : ils firent des quêtes pécuniaires de tous côtez, ils obtinrent même une permiſſion

miſſion de la Cour de faire tirer une Lotterie à leur profit: Et ils amaſſerent par toutes ces voyes des ſommes ſi conſiderables, que l'on prétend qu'ils ſe trouverent beaucoup plus riches après que leur Egliſe fut achevée & toutes les dépenſes payées, qu'ils n'étoient avant cette entrepriſe. On ne manqua pas en cette occaſion de mettre tous les Confeſſeurs en campagne pour aller faire le coup de piſtolet à leurs Dévotes un peu riches. La Ducheſſe d'Havr... étoit alors dans une de ſes terres aux environs de la Ville où étoit le Couvent des Carmes dont nous parlons; elle s'y étoit retirée pendant que le Duc ſon Mari étoit à la Cour d'Eſpagne, & elle avoit choiſi un Carme pour ſon Confeſſeur. Ainſi les Carmes n'eurent garde d'oublier cette Dame: ils lui députerent ſon Confeſſeur à ce ſujet. La Ducheſſe, qui étoit fort dévote, contribua très-volontiers à cette œuvre pie: elle tira de ſa poche la clef de ſon cabinet, & la donna à une de ſes femmes de

chambre en qui elle avoit beaucoup de confiance, avec ordre d'aller prendre un ſac de trois-mille francs en argent, qui étoit dans un certain endroit que la Ducheſſe lui déſigna. La Femme de chambre y alla, mais elle ſe méprit. Comme il y avoit dans le même endroit pluſieurs ſacs, qui renfermoient les uns de l'or, les autres de l'argent, elle prit un ſac où il y avoit dix-mille francs en or, & le donna au bon Pere Confeſſeur, qui le rapporta à ſon Couvent. Cependant on ne fut pas long-tems à s'appercevoir de la bevûë de la Femme de chambre. La Ducheſſe alors, ſans perdre de tems, envoya un de ſes Domeſtiques aux Carmes de Samarobrige pour les avertir de la mépriſe, & les prier de rendre le ſac qu'on avoit donné à ſon Confeſſeur, leur promettant qu'elle leur feroit tenir la ſomme qu'elle avoit eu intention de leur donner pour le bâtiment de leur Egliſe. Le Prieur des Carmes répondit, qu'auſſi-tôt que le Confeſſeur étoit arrivé au Couvent,

on avoit vuidé le ſac dans le tréſor, ſans prendre garde à ce qui étoit renfermé dedans, & qu'il n'y avoit plus moyen d'aller trier ces eſpeces parmi toutes les autres. Le Domeſtique rapporta cette réponſe à la Ducheſſe, qui n'en fut gueres contente, comme on peut croire. Auſſi ne voulut-elle plus entendre parler des Carmes depuis cette affaire, & elle prit dans la ſuite un Confeſſeur d'un autre Corps. L'Evêque de ſon côté fut ſi mal-édifié de cette conduite des Carmes, qu'il réſolut de les interdire de la Confeſſion : mais comme la Ville eſt fort peuplée, il faloit trouver d'autres gens pour les remplacer, afin de ne pas mécontenter ſi fort les habitans. Le Prélat eut donc recours aux Capucins, qui ne confeſſent pas à Samarobrige ; il fit tout ce qu'il put pour les engager à fournir un certain nombre de Confeſſeurs : Mais les Capucins s'en excuſerent conſtamment, ſur ce qu'ils n'avoient accepté leur établiſſement dans la Ville, qu'à condition qu'ils ne ſeroient point obligez de confeſſer. L'Evêque, n'ayant

n'ayant pû réüſſir dans ſon deſſein, fut contraint de laiſſer les choſes ſur le pied où elles étoient. Ainſi les Carmes continuerent toûjours à confeſſer, & à couper des bourſes.

LES CARMES D'ABBEV...

Se trouvent de l'Ancien Teſtament malgré eux.

LEs Carmes, & ſur-tout les Carmes déchaux, ſont grands Directeurs par-tout ; c'eſt l'attrait particulier de leur Ordre. Ils ont dix Confeſſeurs contre un Prédicateur dans la plupart de leurs Maiſons. Mais il n'y a gueres d'endroit où ils ſe diſtinguent plus qu'à Abbev... de ce côté-là. Après avoir confeſſé toute la matinée dans leur Egliſe, ils parcourent l'après-midi toute la Ville, pour aller

ler confeſſer les malades. Après leurs Vêpres on les voit ſortir comme un eſſain deux à deux, & chaque eſcouade ſe rend auprès de ſes malades, où ils attrapent ſouvent de bonnes aubaines. Ils manquerent pourtant leur coup dans l'occaſion que je vais dire.

Il y avoit dans cette Ville une bonne vieille Fille qui étoit de la Confrerie du Scapulaire, & par conſequent toute dévouée aux bons Peres Carmes. Elle avoit été long-tems ſervante, & elle avoit bien amaſſé mille ou douze-cens Francs dans ſes différentes conditions. C'eſt ce qui engageoit les Carmes à la menager beaucoup. Il y avoit déja pluſieurs années qu'ils guettoient cette proye, lorſque la bonne Fille tomba malade, & ſi dangereuſement qu'elle en mourut, comme nous dirons dans la ſuite. Auſſitôt que ſon Confeſſeur, qui étoit un bon Pere Carme, Directeur de la Confrerie du Scapulaire, ſçut la maladie de cette bonne Fille, il alla lui rendre viſite. Comme il vit qu'elle étoit en danger, il l'exhorta

horta à mettre ordre à ſes affaires temporelles & ſpirituelles. Il lui fit d'abord faire ſon Teſtament, par lequel elle laiſſoit tout ce qu'elle avoit, argent & meubles, juſqu'aux pincettes qui étoient dans le coin de ſa cheminée, aux Peres Carmes. Enſuite il la confeſſa, lui donna l'abſolution de tous ſes péchez, & la munit de toutes les indulgences accordées par les Papes aux Confreres & Conſœurs du Scapulaire, lorſque ceux-ci ſe trouvent à l'article de la mort. Enfin il l'aſſura fortement, que la Sainte Vierge ne manqueroit pas de delivrer ſon ame des flammes du Purgatoire, le premier Samedi qui ſuivroit immédiatement ſa mort, ſuppoſé qu'elle y fût condamnée pour ſatisfaire à la peine temporelle de quelques péchez qu'elle n'auroit peut-être pas ſuffiſamment expiez pendant ſa vie. Car les Carmes ſoutiennent fort & ferme, que la Sainte Vierge a révelé autrefois au Bienheureux Simon Stock, qu'elle deſcendoit tous les Samedis dans le Purgatoire, pour en delivrer les Ames de ceux & celles

les qui avoient été de la Confrerie du Scapulaire.

Le bon Pere Carme, ayant ainſi diſpoſé toutes choſes à ſon gré, s'en retourna dans ſon Monaſtère, pour laiſſer au Curé de la Paroiſſe le tems de lui porter le Viatique, & à un autre Prêtre (qui eſt conſtitué pour cela dans cette Ville) celui de lui adminiſtrer l'extrême-Onction. Cependant les Parens de la Malade eurent le vent qu'elle avoit fait ſon Teſtament, & qu'elle avoit laiſſé tout ce qu'elle avoit aux Carmes. Ces bonnes gens, qui étoient d'autant plus chagrins de ſe voir entierement fruſtrez de la ſucceſſion de leur Parente, qu'ils étoient eux-mêmes dans le beſoin, allerent trouver le Prêtre qui devoit adminiſtrer l'extrême-Onction à la Malade. Ils ſe plaignirent à celui-ci de la mauvaiſe manœuvre des Carmes, qui avoient abuſé de la ſimplicité de leur Parente, & lui avoient fait faire un Teſtament à leur guiſe. Ils lui repréſenterent leur pauvreté, & le prierent enfin, lorſqu'il iroit porter l'extrême-Onction à cet-

cette bonne Fille, de lui faire révoquer ce Teſtament injuſte. Cet Eccléſiaſtique ſe chargea volontiers de leur rendre ſervice en cela, peut-être moins par la compaſſion qu'il avoit de leur pauvreté, que par l'envie qu'il avoit de jouër un tour aux Carmes; car il y a beaucoup de jalouſie entre le Clergé & les Moines ſur cet article. Ce ſont deux Enfans qui ſe querellent & ſe battent dans le ſein d'une même Mere, à qui aura la graiſſe de la terre. L'ainé, qui eſt le Clergé ſéculier, comme plus fort & plus dru, porte ſouvent de rudes horions à l'autre. Le cadet, c'eſt-à-dire les Moines, qui ſe ſentent les plus foibles, tâchent de ſupplanter leurs aînez par ruſe & par adreſſe, & d'emporter la bénédiction du bon Iſaac, c'eſt-à-dire du Peuple, leur Pere nourricier, qui eſt aveugle, & qui ſe laiſſe aiſément duper par l'air auſtère & l'habit rude de ces Caffards.

Pour revenir à notre Hiſtoire, l'Eccléſiaſtique dont on vient de parler, fut appellé peu de jours après pour adminiſtrer l'extrême-

Onction

Onction à la bonne Fille malade. Il y alla, & n'oublia point ce qu'il avoit promis aux Parens de cette vieille Fille. Lorſqu'il fut arrivé: Eh bien! Ma chere ſœur, lui dit-il, vous voilà en grand danger, avez-vous mis ordre à vos affaires? Avez-vous eu un peu ſoin de vos Parens? reprit le Prêtre: car ils ſont dans l'indigence, à ce que j'ai appris; & ſi vous avez du bien à faire à quelqu'un, vous devez les preférer aux autres. Helas, Monſieur, repliqua la bonne Fille, je n'ai pas grand-choſe; mais le peu que j'ai, je l'ai légué aux bons Peres Carmes, afin qu'ils prient Dieu pour moi. Vous ſçavez, Monſieur, que nous devons avoir principalement ſoin du ſalut de notre ame. Oui, ma chere ſœur, repartit le Prêtre, rien n'eſt plus vrai; mais pour vous le procurer ce ſalut, il faut prendre les moyens propres à cette fin. Or la plus belle action de charité, & la plus méritoire que vous puiſſiez faire dans les circonſtances préſentes, c'eſt de ſecourir vos Parens qui ſont dans la néceſſité. Ce n'eſt

pourtant point-là ce que les Peres Carmes m'ont dit, répondit la Malade. Eh bien ! s'ils ne vous l'ont pas dit, ajouta le Prêtre, ils devoient vous le dire ; car vous y êtes obligée en conſcience. C'eſt pourquoi, ſi vous ne diſpoſez autrement de votre bien que vous n'avez fait, vous n'êtes pas dans la voye du ſalut, ni par conſequent en état de recevoir les Sacremens. Ainſi je vous avertis que je ne vous adminiſtrerai point l'extrême-Onction, à moins que vous ne changiez votre Teſtament: la Malade avoit bien de la peine à y conſentir, parce qu'elle étoit fort entêtée des vertus & privilèges du Scapulaire, & qu'elle eſpéroit que la Sainte Vierge retireroit infailliblement ſon ame des flammes du Purgatoire le premier Samedi qui ſuivroit le jour de ſa mort. Mais les ſcrupules bien fondez que le Prêtre lui avoit jettez dans l'eſprit, & ſur-tout la menace qu'il lui avoit faite de ne lui pas adminiſtrer l'extrême-Onction, ſi elle ne changeoit ſon Teſtament, la déterminene-

nerent enfin à conſentir qu'on fît venir un Notaire. On alla ſur le champ en chercher un, & on lui fit faire un Codicille, où le Prêtre eut ſoin que la Malade donnât tous les meubles, & la plus grande partie de ſon Argent à ſes Parens. On reſerva ſeulement une ſomme modique pour faire dire un certain nombre de Meſſes, tant à la Paroiſſe, qu'aux Capucins & aux Carmes, à portions égales dans chacun de ces endroits. Cela fait, le Prêtre lui adminiſtra l'extrême-Onction, & la bonne Fille mourut le lendemain. Auſſi-tôt que les bons Peres Carmes apprirent ſa mort, ils ſe rendirent dans la chambre ou étoit ſon corps, ſous prétexte de marmoter des prieres pour la défunte, mais en effet pour prendre garde qu'on n'enlevât aucun meuble.

Quand on eut mis le corps en terre, il fut queſtion de ſçavoir ſi la bonne Fille avoit diſpoſé par Teſtament de ce qui lui apartenoit, & par la main de quel Notaire? On conſulta là-deſſus les

deux Peres Carmes, comme ceux qui avoient eu l'entiere confiance de la défunte, & qui ne pouvoient manquer d'être bien inſtruits au ſujet de ſes dernieres volontez. Ces bons Peres donnerent les éclairciſſemens qu'on ſouhaitoit d'eux, & ajouterent de plus, qu'ils étoient chargez d'une Copie du Teſtament collationnée à l'Original. Là-deſſus le Confeſſeur tira cette Copie de ſa poche, & la mit entre les mains du Prêtre extrême-Onctionaire (qui s'étoit rendu au lieu de l'aſſemblée avec les Parens de la défunte) le priant d'en faire la lecture devant tous les aſſiſtans. Comme ce Teſtament étoit entierement en faveur des Carmes, le Prêtre n'eut pas plutôt achevé cette lecture, que les deux Diſciples d'Elie ſe répandirent ſur les louanges de la défunte. Vous voyez, Monſieur, dirent-ils à cet Eccléſiaſtique, la ſainte diſpoſition que cette pieuſe Fille a faite de ſon bien. Hélas! c'étoit une bonne ame, qui ne ſongeoit qu'à ſon ſalut. Auſſi ne doutons-nous pas que Dieu

ne

ne lui ait fait miſericorde, ou du moins que, la delivrant des ſouffrances du Purgatoire, il ne la faſſe bien-tôt paſſer dans le ſejour des bien-heureux, ſelon le privilége accordé par une grace ſpéciale à tous ceux & celles qui ſe ſont devoüez au ſervice de Marie dans la ſainte Confrerie du Scapulaire.

Le Prêtre, impatient d'entendre plus long-tems le babil importun de ces Caffards, leur dit en les interrompant: Mes Peres, je crois que vous êtes de l'ancien Teſtament, vous autres? Oui, Monſieur, répondirent les Carmes, nous faiſons gloire d'être les Enfans du Prophete Elie, qui a été l'Inſtituteur & le premier Général de notre Ordre. Eh bien! nous autres, réprit l'Eccléſiaſtique, nous ſommes du nouveau. Là-deſſus tirant de ſa poche le Codicille dont nous avons parlé plus haut, il en fit la lecture. A peine eût-il fini, que les deux Carmes enfoncerent leurs Capuces, & décamperent de la chambre, laiſſant à d'autres le ſoin de louër

la défunte & de prier Dieu pour elle.

Nos Carmelins reçurent donc un échec dans cette occaſion; mais ils ne réuſſiſſent pas toûjours ſi mal. Au contraire, ils font ordinairement aſſez bien leurs affaires auprès des malades, étant, comme ils ſont, Maîtres paſſez dans l'art de couper des Bourſes *in nomine Domini*: par où ils rendent ſouvent bien des Neveux & des Niéces mécontens; car c'eſt à la ligne collatérale qu'ils font principalement la guerre, ainſi que le diſoit ordinairement Mr. de la Cardonnette, Curé de Buſſu, Village à trois petites lieuës d'Abbev.... Ce Mr. de la Cardonnette, que j'ai bien connu & qui vit peut-être encore, étoit un grand Prédicateur & un grand Plaideur. Il avoit toûjours, diſoit-on, un Sermon d'un côté & un Procès de l'autre dans les poches de ſon habit. Il en vouloit aux Carmes, à cauſe que ceux-ci avoient engagé un de ſes Oncles à leur laiſſer tout ſon bien, juſqu'à une charge d'Elû qu'il poſſedoit. D'où vient que Mr. le Curé

Curé de Buſſu les appelloit les Freres Elûs, & lorſqu'il prêchoit dans Abbey. . . ., il fourroit toûjours dans ſes Sermons quelques morales contre les Directeurs intéreſſez. On ſçavoit aſſez à qui cela s'addreſſoit; d'ailleurs il avoit ſoin de ſi bien déſigner & caractériſer les Carmes, que perſonne ne pouvoit s'y méprendre. Un jour qu'il prêchoit dans la Ville dont on vient de parler, dans un tems où il devoit bientôt y avoir une Miſſion de Capucins, il dit à ſes Auditeurs: „ Meſſieurs „ mes concitoyens, les Peres Capucins étant ſur le point de venir faire la Miſſion dans votre „ Ville, je vous exhorte tous „ d'en profiter, & de faire de „ bonnes Confeſſions générales à „ ces RR. Peres. Ce ſont des „ gens deſintéreſſez, qui cherchent „ le ſalut de vos ames & non pas „ vos biens. Ils ne reſſemblent pas „ à d'autres, que vous connoiſſez „ auſſi-bien que moi, & qui „ ſont les ennemis jurez de la „ ligne collaterale.

Pendant que nous ſommes ſur

le chapitre de Mr. de la Cardonnette, nous conterons encore de lui cette petite Hiſtoire. Il avoit long-tems plaidé contre le Seigneur d'un hameau de ſa Paroiſſe, appellé Mr. de Romainville. Comme il y avoit toûjours beaucoup de froideur entre eux depuis ce tems-là, lorſque ce Gentilhomme venoit à la Meſſe de Paroiſſe les Dimanches, le Curé ne lui donnoit de l'eau bénite que par manière d'acquit: De ſorte qu'un jour Mr. le Curé leva ſi peu le goupillon, qu'il ne parvint pas une ſeule goutte d'eau bénite juſqu'au Gentilhomme ; celui-ci dit alors tout haut dans l'Egliſe: *Meſſieurs, je vous prens à témoin comme Mr. le Curé ne me donne pas d'eau bénite. Et moi, mes Paroiſſiens*, répondit le Curé, *je vous prens à témoin comme je lui en donne.* Là-deſſus il commande à celui qui portoit le bénitier, de le poſer par terre. Alors notre Curé, trempant à pluſieurs repriſes le goupillon dans le bénitier, en arroſa ſi bien Mr. de Romainville, ou plutôt l'inonda tellement dans ſon

banc, que celui-ci fut contraint de ſe cacher ſous ſon prie-Dieu, pour ſe mettre à couvert de ce déluge d'eau bénite.

LE VOILE, OU LA FAILLE DECHIRE'E.

IL régne ordinairement beaucoup de jalouſie entre les Confeſſeurs d'un même Couvent par rapport à leurs Dévotes ou Pénitentes, comme ils les appellent. Celui qui en a un plus grand nombre, ou qui a les plus belles ou les plus riches, eſt fort envié des autres. Mais s'il arrive ſur-tout qu'une Dévote vienne à quitter un Confeſſeur pour aller à un autre, la guerre eſt bien-tôt declarée entre les deux Directeurs. Voici une petite Hiſtoire là-deſſus que je ſçais de ſource. Une bonne Da-

me fort dévote, qui avoit coûtume d'aller à confeſſe aux Carmes, s'étoit renduë dans leur Egliſe la veille d'une bonne Fête, dans l'intention de ſe confeſſer. Elle y attendit fort long-tems ſon Confeſſeur, qui étoit ſorti en Ville. Enfin s'ennuyant de ce qu'il ne revenoit pas, elle alla au Confeſſional d'un autre Pere, parce qu'elle vouloit abſolument ſe confeſſer ce jour-là, & ſe mettre en état de communier le lendemain, qui étoit un jour de grande Fête, comme nous l'avons déja dit. Pendant qu'elle ſe confeſſoit à ce nouveau Directeur, voici juſtement ſon ancien Confeſſeur qui arrive. Avant que de rentrer dans le Couvent, il étoit venu regarder à la porte de l'Egliſe, pour voir s'il n'y avoit perſonne à ſon Confeſſional. En jettant les yeux de côté & d'autre, il apperçut ſa Dévote au Confeſſional d'un autre. Là-deſſus il entre dans l'Egliſe, & s'approche pour voir s'il ne ſe trompoit point; mais ayant bien reconnu que c'étoit elle-même, il va lui frapper ſur l'épaule. Hé bien!

bien! lui dit-il, me voilà revenu : allons, il faut venir à mon Confeſſional. Mais, mon Revérend Pere, répondit la bonne Dévote, j'ai déja commencé à me confeſſer au Pere Louis de Sainte Thérèſe: N'importe, reprit ce bon Pere! je ſuis votre Confeſſeur ordinaire, il faut que vous me ſuiviez. En achevant ces mots, il la tire du Confeſſional où elle étoit. L'autre Confeſſeur, qui ſe voyoit ainſi enlever ſa nouvelle pratique à ſa barbe, ſortit bruſquement du Confeſſional, & s'addreſſant à ſon Confrere, il lui dit d'un ton fort vif : Comment, mon Pere! Je vous trouve fort plaiſant de venir arracher de la ſorte cette Demoiſelle de mon Confeſſional. Elle a commencé ſa Confeſſion, il eſt bien juſte que vous la lui laiſſiez achever. Non pas, s'il vous plaît, répondit le Confeſſeur ordinaire, c'eſt ma Pénitente, il faut qu'elle vienne à Confeſſe chez moi. Elle y pourra retourner une autre fois, ſi elle le juge à propos, reprit le nouveau Directeur, je

ne l'empêcherai point ; mais pour cette fois-ci, je ne ſouffrirai pas qu'elle y aille. Je vous dis, moi, qu'elle y viendra, repliqua le premier. Et je vous dis, moi, qu'elle n'ira pas ; repartit le ſecond. Là-deſſus les deux Confeſſeurs empoignent la Dévote, l'un par un bras, & l'autre par l'autre, & la tiraillerent ſi bien, chacun de ſon côté, qu'ils lui dechirerent une eſpece de grand Voile, qui la couvroit preſque depuis la tête juſqu'aux pieds, & qu'on appelle communement une Faille. (C'eſt, par parentheſe, un meuble qui eſt fort en uſage parmi les Dévotes au grand colier, ſur-tout lorſqu'elles vont à l'Egliſe faire quelque acte de Dévotion.) Notre bonne Dévote, pour revenir, n'en pouvant plus, fut enfin obligée de demander quartier aux deux Confeſſeurs. Elle leur dit donc le mieux qu'elle pût, étant hors d'haleine : *Eh ! mes Peres, de grace, laiſſez-moi aller, je vous prie : Je ne ſuis pas en état d'aller à confeſſe préſentement.* Auſſi-tôt qu'ils eurent lâché priſe, elle ſe mit à genoux ;

noux; mais elle étoit trop émuë pour faire une longue priere, & même pour en faire une courte avec attention, c'eſt pourquoi elle ſortit un moment après de l'Egliſe pour s'en retourner chez elle. Elle ne revint plus, depuis cette avanture, à confeſſe aux Peres Carmes: elle choiſit un bon Prêtre de ſa Paroiſſe pour ſon Confeſſeur, & chacun trouva qu'elle avoit raiſon.

HISTOIRES DE CORDELIERS.

LEs Cordeliers paſſent pour les plus égrillards de tous les Moines; ainſi il ne faut pas s'étonner ſi les Hiſtoires que l'on met ſur leur compte ſe reſſentent un peu de ce caractère. Nous demandons par avance l'indulgence

du Lecteur pour celles qu'il trouvera dans ce Recueil, auſſi bien que pour quelques autres qui les ſuivent. Nous n'avons pû nous diſpenſer d'y mêler quelques Hiſtoires de cette eſpece ; parce que nous n'avons point trouvé de matière plus ſuſceptible du plaiſant & du comique. Au reſte les Perſonnes un peu trop ſcrupuleuſes pourront aiſément ſauter par deſſus, elles n'auront pour cela qu'à tourner le feuillet, lorſqu'elles tomberont ſur quelque avanture qui ſera trop gaillarde à leur fantaiſie.

LA FILLE DE BON GOUT.

ON raconte d'une Fille de qualité, qu'étant exilée de la Cour, parce qu'elle y faiſoit un peu trop parler d'elle pour ſes galan-

lanteriers, on la fit conduire à Paris, avec ordre de la mettre dans un Couvent, mais dont on lui avoit laiſſé le choix. A ſon arrivée dans cette Ville, on lui demanda dans quel Couvent elle vouloit qu'on la conduiſît. *Menez-moi*, répondit-elle, *au grand Couvent des Cordeliers.* Ses Conducteurs ne jugeant pas à propos de ſatisfaire à ſa demande, retournerent vers ceux qui les avoient envoyez, pour ſçavoir leur intention là-deſſus. On leur ordonna de la conduire à l'*Ave-Maria*, afin de la contenter en partie, & qu'elle eût du moins des Cordeliers pour Directeurs, puiſqu'elle avoit tant d'inclination pour les Cordeliers. Selon l'opinion commune, elle n'étoit pas en cela de ſi mauvais goût. Il y a toute apparence qu'elle ſçavoit ce couplet de chanſon.

Pour les Carmes que l'on vante tant,
Je n'y ſuis pas neuve;
J'en ai fait l'épreuve.
Mais, morbleu! pour aller en avant,
Vive un Cordelier du grand-Couvent.

Ils ont une reputation ſi bien établie de ce côté-là, qu'il ſeroit très-difficile de les en faire décheoir. On raconte d'eux certains petits faits qui contribuent ſans doute à cette haute reputation de bravoure où ils ſont en fait d'eſcarmouches amoureuſes. Nous en toucherons ici quelques-uns, qui méritent, à notre avis, d'être mis de ce nombre.

LA FILLE

Recrûë de ſes Fatigues.

UN galant homme, après s'être diverti chez un de ſes amis une bonne partie de la nuit, s'en retournoit chez lui vers les deux ou trois heures du matin. Comme il paſſoit proche le Couvent des Cordeliers, il apperçut qu'on deſcendoit, par une fenêtre qui donnoit ſur la rue, une Fille ou Femme dans un grand & large panier, par le moyen de quelques

ques cordes qu'on y avoit attachées. Notre Homme, pour mieux obſerver ce qui ſe paſſoit & n'être pas vû, ſe cacha ſous un auvent. Quand la Donzelle fut à terre, ceux qui l'avoient deſcendue, retirerent à eux le Manequin, & la Fille partit pour ſe rendre apparemment chez elle. Notre Obſervateur eut la curioſité de la ſuivre, pour voir où elle entreroit. Quand il la vit s'arrêter devant une maiſon, & fouiller dans ſa poche pour chercher la clef de la porte, il doubla le pas, & la joignit comme elle entroit dans la maiſon. Mademoiſelle, lui dit-il en l'abordant, j'ai une grace à vous demander, qui ſeroit de vouloir bien m'accorder quelques momens d'audience. Je ſerois charmé de jouir de votre converſation pendant un quart d'heure ou deux. Je vous ſous bien obligée, Monſieur, répondit la Fille, de l'honneur que vous me faites, mais je vous demande quartier pour le préſent. Vous ſçavez peut-être d'où je ſors. En vérité, je ſuis ſi fatiguée que je n'en puis plus, il faut

que je me repoſe pendant quelque tems. Revenez, s'il vous plaît, dans deux ou trois jours. Vous ſerez le bien venu.

LE PORTIER INFATIGABLE.

LE Portier d'un Couvent de Cordeliers fit un jour marché avec une de ces Filles commodes qui ſe louënt volontiers pour quelques heures, moyennant un prix raiſonnable. Il lui dit enſuite de revenir le ſoir ſur la brune, & qu'il l'introduiroit dans une chambre baſſe à l'entrée du Couvent. Cependant il avertit trois ou quatre de ſes Confreres & meilleurs amis de la partie qu'il avoit liée. Ils convinrent entre eux de payer chacun leur cotte-part de la ſomme promiſe, & réſolurent de ſe cacher dans la chambre en queſtion, &

& de fermer les volets des fenêtres, afin que la femelle ne pût s'appercevoir qu'ils étoient plusieurs. Tout fut exécuté de la manière qu'il avoit été projetté. La Fille ou Femme de louage ne manqua point au rendez-vous, le Portier la conduisit sans bruit dans la chambre qu'il lui avoit dite; & pour sa peine il eut l'étrenne de cette soirée. Mais les autres n'y perdirent rien, leur tour vint l'un après l'autre; car ils étoient encore convenus d'un certain mot du guet pour s'avertir entre eux, & auquel la patiente ne comprenoit rien. Comme ils se rélevoient frequemment de faction, celle-là ne pouvoit assez admirer la vigueur inconcevable de ce Cordelier, qu'elle croyoit seul avec elle dans la chambre. Quand elle fut sortie de-là, elle n'oublia point d'en faire le récit à ses dignes associées, & celles-ci avouerent toutes d'un commun accord, qu'elles ne s'étoient jamais trouvées à telle Fête. Eh parbleu! ajouterent-elles, de la manière que vous parlez-là, votre Cordelier vaut tout seul une com-

Compagnie de Soldats aux Gardes. Il faut que ces Cordeliers ayent le diantre au corps.

LE CORDELIER AU GROS BRAS.

UN bon Frere Cordelier, qui avoit un beau gros bras, bien blanc, bien charnu, & tout semblable à celui du Pere Poiſſon, fameux Prédicateur du même Ordre †, ſe trouvant dans la Compagnie

† Le Pere Poiſſon, Cordelier célèbre, prêcha à la Cour de France dès l'âge de 22. ans. On prétend que, ſi Madame la Ducheſſe de Bourgogne ne fût pas morte ſi-tôt, il auroit été pourvû d'un Evêché: du moins cette Princeſſe le conſideroit fort. Or le Pere Poiſſon avoit un des plus beaux bras qui ſe puiſſent voir.

pagnie d'une jeune Demoiſelle, avoit ſoin pendant leur converſation de retrouſſer ſa manche par manière de geſte, & de lui faire montre de ſon beau bras. Quel gros bras vous avez, mon Frere! lui dit ingenûment la Demoiſelle. Helas! Mademoiſelle, répondit-il, à proportion c'eſt la plus petite partie de tout mon corps. L'Hiſtoire ne dit pas ſi la Demoiſelle voulut vérifier, ou non, le dire du Frere. Du moins il n'en faudroit quelquefois pas davantage pour piquer la curioſité de certaines perſonnes.

voir. Auſſi avoit-il ſoin de le montrer: car c'étoit un de ſes geſtes en prêchant, de retrouſſer ſouvent ſa manche juſqu'au coude. Les Dames étoient ſi charmees de ce beau bras, qu'enfin on le tira, & qu'il ſe vendit publiquement ſous les charniers Saint Innocent, avec cette inſcription au bas: *Bras du Pere Poiſſon.*

LE-

LEÇON D'UN GARDIEN DES CORDELIERS *à un de ſes* CONFRERES.

UN bon Frere Cordelier, faiſant la quête à la Campagne, entra chez un Curé, où il ne trouva qu'une jeune Fille qui étoit la Niéce du Curé en queſtion. Le Frere, après s'être amuſé pendant quelque tems à badiner autour d'elle, voulut aller plus loin; mais il ne put réüſſir dans ſon entrepriſe, parce que pendant qu'il levoit les voiles d'un côté, la Fille les abbaiſ-

abbaiſſoit de l'autre. Ce manège ayant duré quelque tems, le Frere à la fin vaincu fut obligé d'abandonner l'attaque. Quand le Curé fut revenu, ſa Niéce lui raconta l'aſſaut qu'elle avoit eu à ſoutenir de la part d'un Frere Quêteur des Cordeliers. Le Curé irrité de l'attentat commis par le Frere, réſolut d'en porter ſes plaintes au Gardien de ſon Couvent, pour faire mettre ce Quêteur en pénitence. En effet, la première fois qu'il vint enſuite à la Ville, il ſe rendit au Couvent des Cordeliers, fit appeller le Gardien, & ſe plaignit à lui, qu'un Frere de ſon Couvent, qui avoit fait la quête dans un tel canton, avoit voulu abuſer de ſa Niéce. Le Gardien fit venir auſſi-tôt ce Frere, qui nia fortement le fait. Le Curé avoit amené ſa Niéce avec lui, & l'avoit laiſſée dans le parloir. On y alla donc pour confronter le Frere & la Fille enſemble. Celle-ci ſoutint au Frere qu'il avoit attenté à ſa pudicité. „ *Eſt-ce* „ *que vous ne vous ſouvenez pas, mon Frere,*“ lui dit-elle avec une ingénui-

génuité ſans pareille, *que lorſque vous vouliez trouſſer mes jupes, j'abbaiſſois votre robe, & que lorſque vous vouliez rélever votre robe, j'abbaiſſois mes jupes: Ce qui vous empêcha de venir à bout de votre deſſein?* Le Frere demeurant muët & interdit à ces paroles, le Gardien lui appliqua un bon ſoufflet, & lui dit : *Apprenez, ſot nigaud que vous êtes, qu'en pareille occaſion on tient ſa robe entre les dents. Si vous aviez eu l'eſprit de vous y prendre de cette façon, vous auriez triomphé de cette Fille, & elle n'auroit rien dit.* Le Curé ſurpris de cette leçon, à laquelle il ne s'attendoit pas, tira ſa revérence & partit, emmenant avec lui ſa Niéce, qu'il n'avoit garde de laiſſer-là. En s'en allant, il diſoit à demi-bas & entre ſes dents : „ Voilà de plaiſantes gens que „ ces Cordeliers ! Voyez un peu „ la belle leçon que ce Supérieur „ vient de faire à un de ſes Freres ! Eh bien, qu'ils revien„ nent encore chez moi, ils „ verront comment ils y ſeront „ reçus!

HIS-

HISTOIRE D'UN CAPUCIN

Faiſant la contrebande, ſans courir aucun riſque.

IL y avoit autrefois un Quêteur des Capucins à Amiens, appellé le Frere Claude, qui étoit un crouſtilleux corps. Il divertiſſoit tout le monde par ſes plaiſanteries. Auſſi étoit-il le bien-venu par-tout, & cela ſervoit à faire venir l'eau au moulin. Il rendoit entr'autres des viſites fort fréquentes au Directeur des Aides; parce que celui-ci avoit promis au Frere Claude, que la première priſe que les Employez feroient ſur les Faux-ſauniers, ſeroit pour les Capucins. Le Frere Claude alloit donc voir fort ſouvent le Direc-

teur, & après l'avoir amuſé pendant quelque-tems avec ſes contes, il finiſſoit toûjours ſa viſite, en lui demandant ſi l'on n'avoit pas encore fait de priſe; & le Directeur lui répondoit toûjours que non. Le Frere Claude s'ennuyoit fort de ce que la capture promiſe ne venoit point, & voyant d'ailleurs qu'il faloit toutes les ſemaines acheter du ſel, qui coûtoit bien cher au Couvent, il réſolut enfin d'aller lui-même chercher une charge de Sel dans le Païs d'Artois, où le Sel eſt franc, & par conſequent à bon marché. Là-deſſus il alla dans un des fauxbourgs de la Ville, louër un âne à la manière des Capucins, c'eſt-à-dire l'emprunter *gratis*; & il partit enſuite pour ſe rendre à Auxy-le-Château, où il chargea ſon âne de Sel blanc. Après quoi il s'en revint gaillardement à Amiens. Lorſqu'il fut arrivé aux Portes de la Ville, & que les Employez le virent: Voilà, le Frere Claude, dirent-ils, qui vient apparemment de mettre quelque Fermier à la taille; car

c'eſt ſans doute une charge de bled qu'il rapporte-là ſur ſon âne. Pardonnez-moi, Meſſieurs, répondit le Frere Claude, c'eſt une charge de Sel que je viens de chercher à Auxy-le-Château. Oh! ſi c'étoit du Sel, vous n'auriez garde de le dire, Frere Claude, reprirent les Employez. Nous voyons bien que vous voulez rire & plaiſanter à votre ordinaire; mais nous ne vous croyons point. Ne me croyez pas, ſi vous voulez, repliqua le Frere, c'en eſt pourtant: & il paſſa outre.

En rentrant dans la Ville, chacun lui demandoit: D'où venez-vous, Frere Claude, avec ce nouveau Compagnon? Je viens du Païs d'Artois, répondoit-il, chercher du Sel, parce que nous en manquons au Couvent. Mais vous êtes bien hardi, Frere Claude, ajoutoit-on, de paſſer aux Portes avec un âne chargé de Sel. Bon! repliquoit il, j'ai dit aux Employez que c'étoit du Sel que je rapportois ſur mon âne, ils n'ont pas voulu me croire; ils m'ont ſoutenu que c'étoit du bled que

je venois de quêter chez quelque Fermier. Le bruit de l'équipée du Frere Claude ſe répandit bientôt par toute la Ville, & vint juſqu'aux oreilles du Directeur. Quelques jours après notre Frere Quêteur alla voir le Directeur à ſon ordinaire. Après les premiers complimens, le Directeur lui dit: Rendez-moi ſçavant d'une choſe, je vous prie, Frere Claude. Il court un certain bruit par la Ville, je voudrois bien apprendre de vous s'il eſt véritable, ou non. On dit que vous avez fait entrer dernierement dans la Ville un âne chargé de Sel. Rien n'eſt plus vrai, Monſieur, répondit le Frere. Mais à quoi ſongiez-vous, Frere Claude, reprit le Directeur? Ne ſçavez-vous donc pas les ordres du Roi? Pardonnez-moi, Monſieur, je les ſçais fort bien; mais il m'eſt facile de vous prouver que je ne riſquois rien dans cette occaſion. Ne m'avez-vous point promis que la premiére capture qu'on feroit, ſeroit pour nous? Or vos gens n'en ont point encore faite depuis ce tems-

tems-là: Ainſi, quand ils auroient arrêté mon âne, le Sel auroit toûjours été pour nous, puiſque ç'auroit été la première capture qu'ils auroient faite; à moins que vous n'eûſſiez pas voulu tenir votre promeſſe. Mais, comme j'ai une toute autre idée de vous, & que je ſuis bien perſuadé que vous n'êtes pas Homme à manquer de parole, j'ai fait mon voyage hardiment, ſentant bien que je ne courois aucun riſque. Ma foi! Frere Claude, dit alors le Directeur, vous avez raiſon; & vous avez agi en Homme d'eſprit.

MONNOYE DE CAPUCINS.

ON prétend que c'eſt la coûtume parmi les Capucins de ſe marquer réciproquement leur re-

connoiſſance pour les ſervices qu'ils ſe rendent les uns aux autres, par cette dévote formule de remercîment : *Soit pour l'Amour de Dieu votre Charité.* On apprend, dit-on, ſur-tout aux jeunes gens parmi eux, comme par exemple aux Novices, à uſer de cette formule, pour remercier les autres Religieux, ſoit des avis qu'ils leur donnent, ſoit des menus ſervices qu'ils leur rendent, ou même des reprimandes qu'ils leur font. Or l'on raconte qu'un Novice Capucin ſe ſervit aſſez plaiſamment, dans une rencontre, de cette formule de remercîment. On avoit un jour aſſocié le jeune Frere dont il s'agit, avec le Quêteur ordinaire de la Maiſon, pour l'accompagner & l'aider à faire la Quête dans la Ville. En faiſant leur route, le Frere Quêteur mena le jeune Novice dans une maiſon, où ils trouverent une petite troupe de femelles d'une humeur fort gaye, & qui étoient fort des amies du plus vieux de nos deux Quêteurs, autant qu'on en pouvoit juger par la

manière familiere & enjoüée dont elles le reçurent. Après avoir causé pendant quelque tems, l'ancien Quêteur se retira avec une de ces Nimphes dans une chambre à l'écart, sous prétexte de lui communiquer une lettre qu'il avoit reçuë & dans laquelle il y avoit quelque chose qui la regardoit particulierement. Deux ou trois autres sortirent quelques momens après de la chambre, & allerent, qui d'un côté, qui de l'autre. De sorte qu'il n'en resta qu'une seule pour tenir compagnie au jeune Frere. Celui-ci, qui avoit déja quelque expérience, & qui voyoit bien à-peu-près dans quel endroit il étoit, s'approcha de celle qui avoit eu la complaisance de rester avec lui dans la chambre, conta quelques fleurettes à cette Belle, & n'eut pas grand-peine à la faire consentir à sa requête. Ils entrerent tous deux dans un cabinet voisin, où il y avoit un lit de camp, & passerent-là quelques momens assez joyeusement ensemble. Notre jeune Frere étoit déja si bien accoûtumé à la manière ordinai-

dinaire de remercier chez les Capucins, qu'il en uſa même dans cette occaſion, ſans doute par pure habitude. Auſſi-tôt qu'il eût fourni ſa carriere, *Soit pour l'Amour de Dieu votre charité*, dit-il à ſa Donzelle. Elle prit cela pour argent comptant, & n'exigea point d'autre payement du Frere Novice. Mais apparemment que l'ancien Quêteur fourniſſoit d'une autre manière à la ſubſiſtance de cette petite communauté, & qu'il finançoit, ſi-non de la bourſe, du moins de la beſace.

LE JACOBIN

Rélevé de Scrupule par un de ſes

CONFRERES.

L'On raconte que deux Revérends Peres Jacobins allerent un

un jour (& ce jour étoit un Vendredi par parenthèse) rendre une visite charitable à une de ces honnêtes Demoiselles, dont on trouve un bon nombre à Paris logées en chambre garnie, & qui se louënt assez volontiers pour un prix raisonnable. Nos deux Revérends n'oublierent pas à leur arrivée de donner ordre qu'on fît venir la collation : & cet ordre fut ponctuellement exécuté. On leur servit peu de tems après une belle & bonne collation lardée. Un de ces beaux Peres, voyant des poulets rôtis sur la table, & se souvenant du jour qu'il étoit, s'avisa de faire le scrupuleux, & de dire : *Mais, il est aujourd'hui Vendredi, je pense, & par conséquent il ne nous est pas permis de manger de la Viande. Hé! parlez donc, mon cher Confrere*, répondit aussi-tôt son Camarade ; *avons-nous plus sujet de nous faire du scrupule de manger de la viande un Vendredi, que de faire ce pourquoi nous sommes venus ici* ? L'autre trouva que celui-ci avoit raison, & que sa remontrance étoit bien fondée. Ainsi

les poulets furent croquez. Ensuite on trouſſa la poulette, & l'on ſacrifia le plus joyeuſement du monde à la belle Venus.

L'ABBÉ HOCHE-PRUNES, OU Mr. L'ABBE A TROUSSE-CÔTE.

J'Ai ouï dire qu'un Abbé de Cour & Aumônier ordinaire du Roi de France, ſous le Régne de Louis XIV., ſe trouvant ſeul avec une Dame dans un des apartemens du Louvre, pouſſa la galanterie avec elle auſſi loin qu'elle pouvoit aller. Ils ne croyoient pas être vûs ſans doute; il y eut néanmoins quelqu'un qui, par hazard ou à deſſein, obſerva leur manege par le trou de la ſerrure. Cet eſpion alla

alla ſur le champ rapporter au Roi ce qu'il avoit remarqué. Le bon Sire, curieux de voir de ſes propres yeux ce qui ſe paſſoit, s'y tranſporta lui-même, & regarda par le trou de la ſerrure. Puis s'étant retiré ſans rien dire, il donna ordre ſur le champ qu'on fît au plutôt éclipſer du Louvre tous les Aumôniers & Chapelains de la Cour qui s'y trouvoient, hormis notre Abbé. Enſuite le Roi fit avertir celui-ci, que Sa Majeſté vouloit entendre la Meſſe à l'heure même; qu'il ne ſe trouvoit que lui pour la dire, & qu'ainſi il ſe rendît au plutôt à la Sacriſtie pour ſe revêtir des habits Sacerdotaux. Hélas! je ne peux point la dire, répondit notre Abbé, je ne ſuis pas à jeûn. On lui repliqua, qu'il falloit qu'il vint dire ſes raiſons à Sa Majeſté. Il y alla donc, & ſe préſenta devant le Roi, qui lui dit: Mr. l'Abbé, il faut dire la Meſſe au plutôt, s'il vous plaît. Je veux aller à la chaſſe; mais je ſuis bien-aiſe d'entendre la Meſſe auparavant, & il ne ſe trouve ici que vous pour la dire. Sire, ré-

pondit notre Aumônier, je prie Votre Majeſté de m'excuſer, je ne ſuis pas en état de la dire; parce que j'ai mangé deux prunes ce matin. Je vous crois, Mr. l'Abbé, repartit le Roi, car je vous ai vû hocher le Prunier. Cependant le bon Sire, que ſa propre foibleſſe rendoit indulgent pour les fautes des autres ſur cet article, non ſeulement lui pardonna, mais il conçut même de l'eſtime pour lui, à cauſe qu'il s'étoit excuſé de dire la Meſſe en cette occaſion. Sa Majeſté regarda ce refus, comme une preuve que cet Abbé avoit de la Religion, & le nomma dans la ſuite à un Evêché. Au lieu que ſi Mr. l'Abbé, ſans faire paroître aucun ſcrupule, ſe fut tranſporté d'abord à la Sacriſtie, & ſe fut mis en diſpoſition de dire la Meſſe, il auroit été chaſſé de la Cour, & diſgracié pour le reſte de ſes jours.

SIM-

SIMPLICITÉ CHAMPENOISE.

UNe pauvre Fermiere, telle qu'il s'en trouve aſſez communément en Champagne, Picardie & Normandie, n'avoit qu'un ſeul lit pour coucher, elle, ſa Fille, & un Valet qu'elle avoit, ſans ſonger à ce proverbe, que l'*occaſion fait le Larron.* Elle avoit pourtant la précaution de ſe mettre au milieu, pour empêcher les deux autres de ſe mordre; mais cela ne les empêcha point de s'accrocher comme on va voir. Lorſqu'elle ſe levoit la première, comme les jours de Marché, ou les Dimanches au matin pour aller à la première Meſſe, elle avoit ſoin de les mettre dos à dos. Les deux jeunes gens la laiſſoient tranquillement faire, contrefaiſant alors les dormeurs plus que jamais. Mais lorſqu'elle étoit partie, ils chan-

geoient bientôt de poſture, & faiſoient enſemble une figure qui pouvoit naturellement & ſans miracle en produire une troiſième; & c'eſt ce qui arriva en effet. Quand la Mere s'apperçût que le tablier de ſa Fille commençoit à lever, elle courut toute déſolée chez ſa Voiſine. Eh! mon Dieu, ma Commere, lui dit-elle, quel malheur, & que je ſuis infortunée! Je crois pour ſûr que notre Jeanneton eſt enceinte. Eh! de qui, répondit la Voiſine? Je ne ſçais pas encore au juſte, reprit la bonne Mere; mais je me doute que ce ſera de notre gros Valet Pierrot. Hé! vous êtes-vous apperçûë, repartit la Voiſine, qu'il y ait quelque familiarité entre eux? Pas autrement, repliqua la Fermiere; mais, comme vous ſçavez que nous n'avons qu'un lit, nous étions obligez de coucher tous trois enſemble. Je me mettois toûjours entre eux deux, de peur que le démon ne les ſollicitât à ce que vous ſçavez. Les jours de Marché, ou les Dimanches, lorſque je me levois avant eux pour aller à la pre-

première Meſſe, & que je les laiſſois au lit, j'avois bien ſoin de les tourner & de les mettre dos à dos pour la même raiſon: mais, il falloit donc qu'ils ſe retournaſſent, ma Commere. Hélas, que le monde eſt malin préſentement!

Tout le remede qu'on y trouva, fut de marier la Fille avec le Valet Pierrot. Voilà ce qui arrive de ces ſortes de jeux. (Car il faut bien moraliſer un peu, de peur qu'on ne nous accuſe de ne prêcher que le libertinage, ſous prétexte de faire rire: encore ne pourrons nous peut-être pas échaper à la cenſure; mais qu'y faire?) Voilà donc, pour revenir, à quoi aboutiſſent ces ſortes de jeux. Une Fille fait preſque toûjours brêche à ſon honneur, & s'expoſe au danger, ou de ſe voir abandonnée, ou d'être obligée de contracter une alliance inégale, comme il arriva dans l'avanture que nous venons de raconter. Il faut pourtant avouër, à la décharge de ces jeunes gens, qu'il y avoit beaucoup plus de la faute de la Mere que de la leur.

Il y avoit une imprudence extrême à les expoſer de la ſorte, & il leur auroit fallu une vertu plus qu'humaine pour reſiſter à une pareille tentation. La bonne Mere n'y auroit pas reſiſté elle-même dans ſa jeuneſſe; mais elle ne ſe ſouvenoit plus apparemment de ce qu'elle avoit été autrefois. La concluſion de ceci eſt, que bien loin d'expoſer les jeunes gens à de tels perils, il faut les éloigner des occaſions de chûte autant que l'on peut.

D'ailleurs il arrive ſouvent des noiſes entre ceux qui ſe marient de la ſorte, comme il s'en éleva, à ce que j'ai ouï dire, entre les deux jeunes gens dont il s'agit. La Femme faiſoit ſouvent des comparaiſons fâcheuſes entre la manière dont ſon Mari la ſervoit avant leur hymen, & celle dont il y alloit depuis: ce qui la mettoit de fort mauvaiſe humeur. Tiens, lui diſoit-elle quelquefois; avant notre mariage, tu n'étois qu'ardeur & que feu: quand il ſe préſentoit une occaſion favorable, par la morbleu! tu n'avois

garde

garde alors de la laiſſer échaper. Mais à préſent que le mur de ſeparation eſt ôté, que tu ès à même, & qu'il ne tient qu'à toi de t'en donner à cœur joye, ta ferveur eſt bien ralentie. Par la ſanguienne, à l'heure qu'il eſt, pour une pauvre petite fois en huit jours, il ſemble encore que tu faſſes une grande corvée. Le Mari s'excuſoit du mieux qu'il pouvoit. Que veux-tu, ma chere Femme, repondoit-il, il nous faut travailler tous les jours pour gagner notre miſerable vie. Il faut que j'aille aux champs tous les jours pour labourer la terre. Or l'on ne peut point travailler de tant de côtez; car il n'y a rien qui fatigue plus un homme que cette eſpece de labour qui vous plaît tant à vous autres. La Femme ne goûtoit que médiocrement toutes ces raiſons. Mais, repliquoit-elle, eſt-ce que cet ouvrage étoit moins fatiguant avant que nous fûſſions mariez qu'à cette heure? Il l'étoit toûjours, je l'avouë, repartoit le Mari; j'y avois pourtant beaucoup plus d'action, je ne

ſçais pourquoi ; je crois que c'étoit à cauſe que le Diable s'en mêloit un peu dans ce tems-là. Eh bien, vas! diſoit enfin la Femme, je voudrois donc à ce compte-là, que le Diable s'en mêlât toûjours un peu, afin que tu ne fûs point ſi pareſſeux.

LA REVANCHE.

C'Eſt la coûtume qu'avant les fiançailles les Curez faſſent quelques demandes de Catechiſme aux futurs Epoux, pour voir s'ils ſont ſuffiſamment inſtruits de leur Religion. Une bonne groſſe réjouïe de Mondidier s'étant rendue à l'Egliſe pour cette cérémonie, avec ſon Prétendu & avec quelques-uns des Parens de part & d'autre, qui les accompagnoient par honneur & pour ſervir de témoins, le Curé s'aviſa de lui demander. *Dites-moi, ma Fille, qu'eſt-*

ce

ce que le Mariage? Fi donc! Monſieur le Curé, répondit-elle, *il ne vous apartient pas de parler de ces ſotiſes-là.* Le Curé fut au bout de ſon rôlet pour le coup; mais il voulut avoir ſa revanche enſuite. Le jour même du mariage, les futurs-Mariez étant venus tous deux à la Sacriſtie comme le Curé ſe préparoit à dire la Meſſe où devoit ſe célébrer le mariage, il prit l'Epouſée en particulier, & lui dit: *Ah ça, Jeanneton, il faut que vous me diſiez ſi vous n'avez point eu commerce avec aucun homme ni garçon juſqu'aujourd'hui; car, ſi cela étoit, il faudroit néceſſairement que je recitaſſe à la Meſſe l'Oraiſon de la Madelaine. Autrement vous mourriez dans l'année. Ah! Monſieur le Curé*, répondit-elle, *je ne ſuis point Fille à cela. Dieu merci! nous avons eu ſoin de garder notre honneur. Songez-y bien*, reprit le Curé, *la choſe eſt de conſequence; c'eſt pourquoi je vous en avertis auparavant.* La Fille perſiſta pour lors à nier qu'il fût néceſſaire de réciter pour elle l'Oraiſon de la Madelaine, & dit, qu'elle n'avoit pas ſujet de rien

rien appréhender. Là-deſſus, s'en étant allée dans l'Egliſe avec ſon Futur, elle fit apparemment plus d'attention à ce que Monſieur le Curé lui avoit dit, & il lui vint ſans doute quelque ſcrupule à ce ſujet ; car un moment après elle revint à la Sacriſtie, pendant que le Curé y étoit encore, pour lui dire : *Ce n'eſt pas que la conſcience me reproche rien, Monſieur le Curé ; mais, à tout hazard, un petit mot de la Madelaine, s'il vous plaît. Eh ! pourquoi tant barguigner ?* repartit Monſieur le Curé. *Que ne dites-vous les choſes tout d'un coup ? Je m'y connois un peu, & je voyois bien à votre manière de marcher, que vous aviez beſoin de l'Oraiſon de la Madelaine. Eh bien, nous la dirons.*

HIS-

HISTOIRE D'UN PRETENDU SPECTRE OU REVENANT.

EN reliſant quelques unes des Avantures burleſques que j'ai rapportées-ci-deſſus, ſçavoir celles que j'ai appriſes pendant que j'étois en Picardie, & que je demeurois à la maiſon de Campagne de cet Ami dont j'ai parlé, je me ſuis rappellé une qui m'étoit échapée, & qui ne ſe préſenta point à ma mémoire pour lors. Comme elle eſt des plus comiques, je ne puis m'empêcher de l'inſerer ici, & j'eſpère qu'elle ne deplaira pas au Lecteur. Je ſuis d'autant mieux informé de l'Hiſtoire dont il s'agit, que je me trou-

trouvai moi-même préſent au denouëment de la piéce. Nous avions fait connoiſſance, mon Ami & moi, avec un Gentilhomme qui demeuroit ordinairement dans un gros Village, dont il étoit Seigneur, environ à une lieuë & demi de notre Campagne. Ce Gentilhomme avoit un Singe qu'il aimoit beaucoup pour les tours de gentilleſſe qu'il faiſoit. Il eſt néceſſaire de faire ici mention de cette circonſtance; car ce fut cet Animal qui joua le principal rôle dans la ſcène que nous allons raconter.

Tout proche le Château du Gentilhomme dont il s'agit, il y avoit une Ferme à lui apartenante, mais qui étoit occupée par un Fermier auquel il l'avoit louée. La Mere de ce Fermier, qui y demeuroit avec ſon Fils, étoit morte depuis cinq ou ſix jours, lorſque l'Hiſtoire, dont il eſt ici queſtion, arriva. Quelques Domeſtiques du Château avoient été de tems en tems rendre viſite à cette bonne vieille Femme pendant ſa derniere maladie; & le Singe que

le

le Gentilhomme nourriſſoit les avoit quelquefois ſuivis, ſans qu'ils y prîſſent autrement garde. Peu de jours après la mort & l'enterrement de la bonne Vieille, cet Animal s'étant introduit chez le Fermier ſans être apperçu, gagna la chambre où cette bonne Femme étoit morte. Ayant trouvé par hazard dans cette chambre quelques coeffures de la défunte qui traînoient par terre, ou qui étoient accrochées à quelque chaiſe, il ſe les mit ſur la tête, & s'en attifa à-peu-près de la même manière que la vieille Fermiere avoit coûtume de faire pendant ſa vie. Enſuite il ſe fourra dans le lit, où il l'avoit vû couchée pendant ſa maladie, & poſa ſa tête ſur l'oreiller à-peu-près dans la même attitude qu'elle: ſoit que cet Animal ſe fût porté à cette action par ſingerie, c'eſt-à-dire par envie d'imiter & de contrefaire cette vieille Femme; ſoit qu'ayant remarqué qu'on portoit des bouillons ou des ſoupes mitonnées à cette malade dans ſon lit, il lui ſoit tombé dans l'imagination qu'on

qu'on lui en apporteroit de même, s'il ſe mettoit dans le même équipage & dans la même poſture qu'elle. Si c'étoit-là ſon but, il fut bien trompé dans ſon attente, comme on verra par la ſuite; mais, quelle qu'ait été la cauſe impulſive de l'action du Singe, il eſt conſtant du moins, qu'après s'être paré de la coeffure de la Vieille, il ſe coucha dans le lit à ſa place, de la manière que nous avons dite.

Quelques momens après, la Femme du Fermier ayant affaire dans cette chambre, y entra pour chercher ou pour ranger quelque choſe; mais s'étant aviſée par hazard de jetter les yeux ſur le lit, elle apperçut ce Spectre hideux qui lui faiſoit des ſignes & des grimaces, qui l'effrayerent au point, qu'à peine eût-elle la force de regagner la porte de la chambre. Etant rentrée dans la maiſon, elle s'aſſit ſur une chaiſe comme une perſonne éperduë & hors d'elle-même. Son Mari, la voyant ſi pâle, lui demanda ce qu'elle avoit; mais elle n'eut pas d'abord

la force de lui répondre : ce qui obligea le Mari d'avoir recours à une bouteille de liqueur qu'il avoit par bonheur à la maiſon. Lorſqu'il lui en eût fait avaler quelques gouttes, elle revint un peu à elle-même. Le Fermier la preſſant toûjours, pour ſçavoir la cauſe du triſte état où il la voyoit, elle lui dit enfin : Ah ! mon cher Mari, je crois que j'en mourrai. Eh mon Dieu, l'épouvantable viſion que je viens d'avoir. C'eſt ſans doute l'Ame de votre Mere qui revient, & qui s'eſt apparuë à moi. Je l'ai vû couchée dans ſon lit, de la même manière qu'elle l'étoit dans ſa derniere maladie. Elle m'a fait une mine affreuſe, en claquant des dents. Ouvrez, je vous prie, la porte de cette chambre, & jettez les yeux ſur le lit, pour voir ſi vous appercevrez la même choſe que moi. Le Fermier crut d'abord que c'étoit une terreur panique qui s'étoit emparée de l'eſprit de ſa Femme, & que, la crainte lui ayant troublé le cerveau, elle s'étoit imaginé de voir ce qu'elle n'avoit pas vû en effet.

Cependant, pour la contenter, il alla vers cette chambre & ouvrit la porte ; mais ayant jetté les yeux ſur le lit, il apperçut auſſi le même objet, qui, tournant la tête de ſon côté, rouloit des yeux affreux, & faiſoit des grimaces & des contorſions, capables de jetter l'épouvante dans l'ame des plus hardis. Il n'oſa pas aller plus loin, ni paſſer le ſeuil de la chambre. Au contraire, la frayeur le ſaiſiſſant à ſon tour, il referma aſſez vîte la porte ; ne doutant point que ce qu'il avoit vû ſur le lit ne fût un Spectre, ſoit que ce fût l'ame de ſa Mere, ou quelque autre Eſprit qui apparût ſous cette forme.

Après avoir refléchi quelques momens, du moins autant que l'inquiétude & le trouble, où l'avoit jetté cette terrible viſion, le lui permirent ; après avoir, dis-je, refléchi quelques momens ſur le parti qu'il avoit à prendre dans un cas ſi étrange, il réſolut d'aller trouver ſon Curé, pour l'informer d'un évenement ſi extraordinaire, & pour le conſulter ſur ce qu'il

qu'il avoit à faire en pareille occaſion. Le Curé eut peine à ajouter foi d'abord à ce que lui raconta le Fermier; cependant comme il voyoit cet Homme fort troublé & dans une grande agitation d'eſprit, & que celui-ci lui proteſtoit fortement que ce n'étoit pas une vaine terreur, & qu'il n'avoit point pris l'épouvante mal-à-propos; il prit la réſolution de ſe tranſporter à la Ferme, pour voir la choſe par lui-même, afin d'en juger par ſes yeux. Il partit donc dans la compagnie du Fermier, & ſe rendit à cette maiſon. Lorſqu'on eût ouvert au Curé la porte de la chambre où étoit le Spectre, & qu'il eût attaché les yeux ſur cette vilaine figure qui étoit couchée dans le lit, & qu'il ne manqua pas de trouver auſſi des plus affreuſes, il en fut lui-même fort ébranlé, & ne douta point que ce ne fût, ou l'Ame de la Fermiere défunte qui revenoit, ou quelque autre Eſprit, ſoit infernal ou de quelque autre eſpece, qui avoit pris ſa place, & qui ſe manifeſtoit ſous cette forme. Ainſi, il

réſolut de conjurer ce fantôme ou cet Eſprit, pour ſçavoir ce qu'il venoit faire céans & ce qu'il demandoit.

Le Curé s'en étant donc retourné chez lui en diligence, fit appeller auſſi-tôt ſon Magiſter. S'étant rendus enſemble à la Sacriſtie, ils chercherent dans le Rituel & dans le Miſſel les Oraiſons propres pour conjurer les Revenans, & pour chaſſer les Eſprits malins. Après qu'ils eurent mis des ſignaux aux endroits où ſe trouvoient des Oraiſons, & qu'ils eurent tinté quelques coups de cloche, comme lorſqu'on va porter les Sacremens aux malades, le Curé ſe revêtit de ſon Aube & de ſon Etole, & le Magiſter de ſon côté endoſſa le Surplis. Enſuite, s'étant chargez des Livres dont ils avoient beſoin, ils ſe mirent en marche. Cinq ou ſix petits galopins faiſoient comme l'avant-garde de cette Proceſſion, & portoient l'un un crucifix, l'autre le bénitier, celui-ci le Goupillon, celui-là le Cierge paſcal, &c. La marche étoit fermée par une groſ-

ſe

ſe troupe de Paroiſſiens, qui étoient accourus à l'Egliſe, dès qu'ils avoient entendu le ſignal de la cloche dont nous avons parlé; car le bruit de l'apparition du Spectre s'étoit déja répandu preſque par-tout le Village, ou du moins bien des gens en étoient imbûs. On ſçavoit auſſi que le Curé le devoit aller conjurer. Ainſi, je laiſſe à penſer, ſi parmi tous ceux qui eurent le vent de cette Hiſtoire, il s'en trouva d'aſſez peu curieux pour ne vouloir pas repaître leurs yeux d'un ſpectacle ſi nouveau & ſi extraordinaire, & voir quel ſeroit le ſuccès des exorciſmes du Curé, & ſi le Revenant ſe rendroit aux ſommations de ce Prêtre & obéïroit humblement à ſa voix. Il y eut donc plus d'une centaine de perſonnes qui ſuivirent leur Paſteur dans la maiſon du Fermier. Le Curé en arrivant ſe rendit à la chambre où étoit le Spectre; mais quoiqu'il fût eſcorté d'un grand nombre de ſes Paroiſſiens, & muni d'une bonne partie des Armes ſpirituelles de l'Egliſe, il n'y en-

tra pourtant pas ſans frémir; car le Revenant rouloit des yeux rouges & enflammez, & faiſoit des morgues effroyables, qui faiſoient glacer le ſang dans les veines à tous ceux qui le regardoient.

Quelque émû que fût notre Curé, il prit néanmoins ſon Rituel, & eut encore aſſez de courage pour réciter, quoiqu'en tremblant, les *Oremus* qu'il croyoit les plus propres & les plus efficaces contre les Revenans & les malins Eſprits. Pendant ce tems-là le Singe continuoit toûjours ſes grimaces, qui portoient la terreur juſqu'au fond de l'ame de tous les Aſſiſtans. Quand les *Oremus* furent finis, le Curé addreſſant la parole au prétendu Spectre, le ſomma par tout ce qu'il y a de plus Sacré, de dire qui il étoit, pourquoi il étoit venu dans cette maiſon, & ce qu'il demandoit. Le Revenant prétendu, ſans s'embaraſſer de ce que diſoit le Curé, faiſoit toûjours ſes minauderies, mais que les Spectateurs n'avoient garde d'enviſager comme telles. Au contraire, dans la prévention où ils

ils étoient, que cet objet qu'ils voyoient n'étoit qu'un fantôme, ou une forme apparente dont s'étoit revêtu quelque Eſprit, ſes moindres mouvemens ou contorſions étoient capables de les faire friſſonner d'horreur, & de leur faire dreſſer les cheveux à la tête.

Le bon Curé, voyant que le Spectre ne paroiſſoit avoir aucun égard à ſes *Oremus*, ni à ſes exorciſmes & adjurations verbales, eut recours à d'autres Armes. Il prit donc le Goupillon, & l'ayant trempé à pluſieurs repriſes dans le bénitier, il en arroſa largement le minois du Spectre, ſans épargner ſa coeffure. Le Singe, qui avoit apparemment compté qu'on lui porteroit quelque bonne ſoupe mitonnée dans le lit, voyant qu'on ne lui arroſoit le muſeau que d'eau bénite, ne fut point du tout content de ce regal ; car les Singes, auſſi-bien que les autres Animaux, ſont un peu Huguenots ſur l'article, & ne font gueres plus de cas de l'eau bénite que de l'eau commune. Celui-ci donc, ne

s'ac-

s'accommodant point du tout de ce déluge d'eau bénite, après avoir fait la plus vilaine grimace du monde & qui fit trembler tous les Spectateurs, repouſſa la couverte avec ſes pattes, & ſauta en bas du lit. Tous ceux qui étoient préſens, voyant cette hideuſe figure, s'écrierent d'une commune voix: *Eh mon Dieu, la vilaine Bête! C'eſt le Diable ſans doute, c'eſt le Diable.* Perſonne n'oſa s'oppoſer à ſon paſſage, comme on peut croire, ni l'arrêter. Au contraire tout le monde ſe rangea promptement, qui d'un côté, qui de l'autre, pour lui faire place & le laiſſer paſſer. Ainſi le Singe s'échapa fort aiſément de la maiſon du Fermier.

Pendant que ces bonnes gens admiroient l'efficace merveilleuſe de l'eau bénite, qui avoit eu la vertu de mettre en fuite ſur le champ l'Eſprit impur, & qu'ils raiſonnoient là-deſſus à leur manière, cet Animal regagna le Château de ſon Maître, toûjours chargé de ſa coeffure. Un Domeſtique du Gentilhomme l'ayant apperçu harnaché de la ſorte, nous l'amena

mena pour nous le faire voir dans ce burleſque équipage. Nous ne faiſions pour lors que de revenir au Château. Nous avions été toute l'après-dînée à la chaſſe avec le Gentilhomme dans un bois aſſez ſpacieux & fort agréable qu'il avoit derriere l'enclos de ſon Château ; de ſorte que nous n'avions encore rien appris de l'apparition du Spectre, ni de ce qui s'étoit paſſé en conſequence. Ainſi nous crumes d'abord que c'étoit quelque Servante du logis qui avoit attifé cet Animal de la ſorte pour ſe divertir. Mais pendant que nous plaiſantions ſur la figure extrêmement burleſque & comique que le Singe avoit ſous cette coeffure de Vieille, nous entendimes un murmure confus de gens qui paſſoient dans la ruë ſous les fenêtres du Château, & qui parloient haut & avec beaucoup d'action. Nous mimes la tête à la fenêtre pour voir ce que c'étoit. Surpris de voir une groſſe troupe de païſans, qui paroiſſoient fort émûs, nous leur demandames de quelle expedition ils venoient, & ſi par

hazard le feu avoit pris quelque part? Comment, Meſſieurs, nous répondirent-ils, ne ſçavez-vous donc pas ce qui vient d'arriver chez le Fermier de notre Monſieur? Là-deſſus ils nous raconterent toute l'Hiſtoire du Revenant, telle qu'on vient de la voir.

Nous ne pumes nous empêcher de rire à ce récit. Nous leur dimes, qu'ils avoient tous été plaiſamment trompez, & leur Curé tout le premier; que le prétendu Revenant n'étoit autre que le Singe de leur Seigneur, qui avoit joué tout ce manège; & qu'il n'y avoit qu'un moment qu'il étoit rentré au Château, ayant encore ſur la tête les coeffures de la vieille Fermiere défunte. Seroit-il bien poſſible, répondirent les uns, que cet Animal eût fait un pareil tour? Les autres repliquerent, que nous voulions leur en faire accroire & nous moquer d'eux; qu'ils ne croiroient jamais qu'un Singe fût capable de s'aviſer de faire un tel perſonnage, ni de jouër un ſemblable rôle; de ſorte que, pour les détromper, nous fumes obligez de leur fai-

faire voir le Singe par la fenêtre; car il avoit encore la tête embeguinée de la même façon qu'elle l'étoit lorſqu'il revint au Château. Pluſieurs ſe rendirent à cette vûë, & avouerent que c'étoit la même figure que celle qu'ils avoient vûë chez le Fermier; mais il y en eut d'autres qui s'opiniâtrerent à ſoutenir, que ce qu'ils avoient vû dans la maiſon du Fermier étoit un vrai Spectre; que l'Animal que nous leur montrions n'étoit pas le même, ou que ſi c'étoit le même, il faloit que ce fût un Diable déguiſé & caché ſous la forme d'un Singe. Tant la prévention a de force ſur l'eſprit de certaines gens, & tant il eſt difficile de les deſabuſer, dès qu'une fois ils ſe ſont fourré dans la tête quelques idées, ou certaines imaginations qui flattent leurs préjugez.

Cette plaiſante avanture fit le ſujet de notre entretien pendant une grande partie de la ſoirée, & donna matière à pluſieurs reflexions. On remarqua d'abord, que ſi le Singe n'étoit pas revenu au Château de ſon Maître avec la

coeffure de la bonne vieille Femme ſur la tête, mais qu'il l'eût perdue par hazard en chemin, ou qu'il l'eût cachée quelque part par quelque nouvelle fantaiſie dont ces Animaux ſont fort ſuſceptibles, rien n'auroit été plus averé ni plus conſtant que l'Hiſtoire du Revenant, ou du prétendu Spectre, que nous venons de rapporter. En effet, auroit-on jamais ſoupçonné le Singe d'avoir joüé un pareil tour? D'ailleurs, n'auroit-on pas été obligé de ſe rendre au témoignage d'un ſi grand nombre de Perſonnes? ou, du moins, qu'auroit-on pû alleguer pour diminuer l'autorité d'un pareil témoignage? Y avoit-il la moindre apparence que tant de gens ſe fûſſent trompez, ou qu'ils eûſſent formé tous enſemble le deſſein d'en impoſer aux autres? Non, ſans doute. Ainſi l'on n'auroit pû légitimement révoquer en doute la vérité du Fait, atteſtée par tous ces gens-là; car la validité d'un témoignage n'eſt plus douteuſe, dit un ſçavant Théologien, lorſque l'on eſt moralement certain que les témoins, qui

qui nous assûrent tous unanimement de la vérité d'un certain fait, n'ont pû se tromper à cet égard, ni qu'ils n'ont pas dessein de nous tromper.

LA CURIOSITE' BIEN PAYE'E.

VErs la fin du siécle passé, il y avoit à Dom. . ., Bourg ou gros Village dans le Comté de Ponthieu, un Curé qui aimoit bien à boire & à caresser les Femmes de sa Paroisse. Comme il n'aimoit pas à boire seul, lorsqu'il restoit chez lui & qu'il ne venoit aucun de ses Confreres lui rendre visite, il envoyoit chercher son Magister pour lui tenir compagnie. Un jour qu'ils célébroient ensemble une de ces séances Bachiques, la conversation tomba

ſur les prouëſſes amoureuſes de Mr. le Curé. -Je crois, Mr. le Curé, lui dit alors ſon Magiſter, qu'il y en a ici plus d'un que vous avez enrôlé dans la grande Confrerie, ſans qu'ils en ſçachent rien. Oui, oui, Magiſter, répondit le Curé, il eſt venu bien des choſes à ma connoiſſance depuis que je ſuis dans cette Paroiſſe: j'en ai coeffé pluſieurs d'un fort beau panache de cerf, & qui ne s'en doutent pas. Je ne ſçais ſi je me trompe, Mr. le Curé, reprit le Magiſter; mais je me figure que vous avez aſſez de confiance en moi, pour me faire connoître celles qui ne vous ont pas été cruelles. Si vous le voulez, nous choiſirons un Dimanche, lorſque les Femmes viennent à l'offrande, & qu'elles paſſent preſque toutes en revûë devant vous. Comme je ſuis alors à vos côtez, pour tenir le baſſin ou chacune jette ſon liard, vous n'aurez qu'à dire un certain mot, dont nous conviendrons, pour me déſigner celles qui vous ont payé la Dîme de ce côté-là. Je le veux bien, repliqua le Curé.

ré. Ainſi, Dimanche prochain, vous n'aurez qu'à remarquer celles à qui je dirai *Paſſa jugum*, en leur donnant la patène à baiſer; ce ſera une marque qu'elles ont été ſoûmiſes au bâton paſtoral.

Le Dimanche venu, le Magiſter ſe rendit à l'Egliſe, goûtant déja par avance le plaiſir qu'il auroit à s'inſtruire du ſort de bien des Maris. A la Sacriſtie il fit ſouvenir le Curé de la parole qu'il lui avoit donnée, & celui-ci lui renouvella ſa promeſſe. Quand ce fut à l'offrande, il ſe préſenta d'abord quelques vieilles, à qui le Curé dit, *Pax tecum*, ſelon la coûtume, en leur donnant la patène à baiſer. Après celles-ci il en vint une plus jeune, à qui le Curé dit *Paſſa jugum*, en lui préſentant la patène. Ha, ha! dit le Magiſter en lui-même, le Compere Jaquet en tient. Elle fut ſuivie de ſept ou huit autres, qui furent renvoyées la plupart avec un *Paſſa jugum*. Pendant ce tems-là le Magiſter faiſoit ſes refléxions: Ho, ho! diſoit-il, tels & tels ſont donc auſſi de la Confrerie! Enfin

la Femme du Magiſter vint à ſon tour, & le Curé prononça ſur elle le mot du guet. *Mais, Monſieur le Curé*, lui dit le Magiſter, *c'eſt ma Femme. N'importe*, répondit le Curé. *Paſſa jugum pourtant.* Le Magiſter ne prêta plus grande attention aux autres *Paſſa jugum* qui ſuivirent: il étoit trop occupé de celui qui avoit été prononcé ſur ſa Femme. En effet, il avoit plus de ſujet de s'y intéreſſer qu'aux autres. Auſſi ne s'acquitta-t-il de ſon devoir de Chantre qu'avec beaucoup de diſtraction pendant tout le reſte de la Meſſe.

Lorſqu'elle fut dite, comme la tête commençoit fort à lui faire mal, il s'en retourna chez lui avec un air fort chagrin, & fit fort griſe mine à ſa Femme. Celle-ci s'apperçut aiſément que ſon Mari étoit de mauvaiſe humeur. Qu'eſt-ce qu'il y a donc, lui dit-elle, que vous faites une mine ſi refrognée? D'où vient cet air triſte & bourru? Bon! qu'eſt-ce qu'il y a, répondit le Magiſter, tu le dois bien ſçavoir. Pardienne! réprit la Femme, heureuſement que

je

je me ſens la conſcience nette; car à t'entendre, il ſemble que tu aurois quelque grand cas à me reprocher. Ah, l'honnête Femme que voilà, repliqua le Magiſter! Tu crois donc que je ne ſçais pas ce qui s'eſt paſſé entre toi & Mr. le Curé. Mais que veux-tu dire par-là? repartit la Femme; en vérité, je ne ſçais pas, pour moi, qui te peut mettre de pareilles ſottiſes dans la tête. Oui, oui, tout cela eſt bon pour le diſcours. Tu n'as qu'à le demander à Monſieur le Curé lui-même, il te le dira bien, puiſque c'eſt de lui que je le ſçais. Eh bien! vas, reprit la Femme, je t'en répons que je parlerai tantôt à Monſieur le Curé en ta préſence, & nous verrons un peu s'il me ſoutiendra la même choſe. Je connoiſſois bien notre Curé pour un railleur & un goguenard, qui ſe fait un plaiſir d'en donner à garder: mais ceci paſſe la raillerie; ce ne ſont point-là des diſcours à faire.

Après Vêpres elle ſe rendit avec ſon Mari chez le Curé, & dit à celui-ci en l'abordant: Mais,

Monſieur le Curé, quels contes eſt-ce donc que vous faites à mon Mari? Il a penſé tantôt me mettre hors des gonds. Je me doute bien de ce que vous voulez dire, répondit le Curé en riant. Le Magiſter, qui me prend pour un gaillard, a voulu ſçavoir quelles étoient les Femmes de ma Paroiſſe qui m'avoient payé la Dîme conjugale. Pour le contenter, je lui ai donné un certain mot du guet, & lui ai dit que, lorſque les Femmes viendroient à l'offrande Dimanche prochain, qui eſt aujourd'hui, & que je prononcerois ce mot ſur quelqu'une, ce ſeroit une marque qu'elle étoit de ce nombre. Quand vous vous êtes préſentée, j'ai prononcé exprès ce mot fatal, pour voir quelle mine il feroit. Mais c'eſt un bon homme de s'allarmer pour ſi peu de choſe. Non, non, Magiſter, il ne faut pas que cela vous faſſe faire mauvais menage avec votre Femme, je l'ai dit pour rire. Il falut que le Magiſter ſe contentât de cette réponſe du Curé, ou du moins qu'il fît ſemblant de s'en con-

contenter; car, au fond, il lui reſtoit toûjours des doutes dans l'ame, vû qu'il avoit une jeune Femme aſſez jolie, & que d'ailleurs il ne ſçavoit que trop à quel point ſe chauſſoit ſon Curé.

En effet, il n'y avoit pas trop à ſe fier à celui-ci: il étoit homme à en prendre à toutes mains. Mais ce n'étoit pas toûjours aux Femmes qu'il s'attaquoit, il s'amuſoit encore plus volontiers avec les Filles; quoiqu'il fût bien plus dangereux pour lui de badiner avec celles-ci qu'avec les autres, comme la ſuite le fit aſſez voir. Il y eut une de ces Filles à qui le Tablier vint à lever bien fort. Le bruit ſe répandit bientôt qu'il y avoit un Fille groſſe à Dom...., & que c'étoit du fait du Curé. La choſe vint juſqu'aux oreilles de l'Evêque, & notre Curé fut cité à l'Evêché, pour ſe juſtifier des mauvais bruits qui couroient ſur ſon compte; mais il ne jugea point à propos d'obéïr. Ayant ſçû dans la ſuite qu'on avoit deſſein de mettre les Archers à ſes trouſſes, il plia bagage,

gage, chargea un chariot de ſes meilleurs meubles & effets, & délogea une bonne nuit ſans Tambour, ni Trompette. Il laiſſa ſeulement un papier plié en forme de Lettre ſur ſa table; l'addreſſe étoit à un des Grands-Vicaires de l'Evêque, mais la Lettre n'étoit point cachetée. Il y diſoit que le Célibat auquel on aſtreignoit les Eccléſiaſtiques, avoit été la cauſe de tous les deſordres où il étoit tombé: Que, ne ſe ſentant point le don de continence, il s'étoit trouvé d'abord dans une eſpece de deſeſpoir; mais qu'ayant enſuite lâché la bride à ſes paſſions, il s'étoit jetté à corps perdu dans la debauche. „ D'où „ Meſſieurs les Prélats peuvent „ juger, diſoit-il, qu'il n'y a rien „ de plus injuſte ni de plus tirannique que la Loi du Célibat „ qu'ils impoſent aux Eccléſiaſtiques, & qu'il n'apartient qu'à „ celui qui peut accorder le don „ de ſe contenir, de commander „ la continence. Ainſi, continuoit-il, le Pape & les Evêques ſont obligez d'abroger „ cette

„ cette loi injuſte. On ſçait bien
„ qu'ils n'en feront rien : mais
„ tant pis pour eux ; car ils ren-
„ dront compte à Dieu de la
„ perte de je ne ſçais combien
„ d'ames qu'ils occaſionnent par-
„ là. Au reſte, ajoutoit-il enfin,
„ je ne ſuis tombé dans le mal-
„ heur où je me vois plongé,
„ que parce que je n'ai jamais
„ pû imiter pluſieurs de mes Con-
„ freres, qui excellent dans l'art
„ de feindre & de ſe contrefaire.
„ Non, je n'ai jamais pû être Hi-
„ pocrite, & c'eſt la cauſe de mon
„ infortune.

Depuis ce tems-là on n'entendit plus de nouvelles du Curé en queſtion, & on n'a jamais bien ſçû ce qu'il étoit devenu.

Conſequence qu'on doit tirer de ce Principe:

LES PLAISIRS DE CE MONDE SONT COURTS.

NOus finirons notre Recueil par une petite Hiſtoriette de Nonnains. C'étoit le Chapitre favori de l'incomparable Jean de la Fontaine, de triomphante mémoire en fait de Contes & de Poëſies. Auſſi faût-il avouer que le ſujet eſt inépuiſable, & toûjours ſuſceptible de nouveaux agrémens.

Les Nonnains ont cela de commun avec les Veſtales, qu'elles envient fort le ſort des Femmes mariées, & qu'elles ſe figurent les

les Plaiſirs de l'Hymen encore plus grands qu'ils ne ſont. Il n'y en a peut-être pas une d'entre elles qui n'ait dit cent & cent fois en elle-même l'équivalent de ces paroles qui échaperent autrefois à une Veſtale Romaine:

Felices nuptæ! Moriar niſi nubere dulce eſt!

C'eſt-à-dire:

Heureuſes celles qui ſont mariées! Que je meure, ſi ce n'eſt quelque choſe de bien doux que le Mariage!

C'eſt ce qui nous marque qu'on ne va jamais impunément contre l'inſtitution de la Nature. Il eſt vrai de dire par rapport à elle, auſſi-bien qu'à l'égard de ſon Auteur: *Qui lui a reſiſté, & a joüi de la paix?* Quoique vous chaſſiez la nature à coups de fourche, dit Horace, elle reviendra toûjours. C'eſt ce que n'expérimentent que trop ceux & celles que leur Profeſſion oblige

ge à garder le Célibat. Ils éprouvent encore la vérité de cette autre maxime ; ſçavoir que *nous ſommes faits de telle ſorte, que nous déſirons avec plus d'ardeur les choſes qui nous ſont défendues.* En effet, il n'y a rien qui aiguiſe plus l'appetit de ces pauvres Recluſes dont nous parlons, que cette dure captivité où on les retient. Non, non,

. . . . . *Les verroux & les grilles,*
Ne font pas la vertu des Femmes & des Filles.

Au contraire, c'eſt ce qui les fait ſoupirer avec plus d'ardeur après ces eaux dont on veut les ſevrer ; & quand elles en peuvent goûter, elles leur ſemblent d'autant plus douces, qu'elles ſont derobées. Auſſi, non ſeulement ne laiſſent-elles pas échaper l'occaſion quand elle ſe préſente ; elles cherchent même à la faire naître, & ſe hâtent toûjours d'en profiter.

On

On a beau les prêcher ſur la vanité & la brieveté des Plaiſirs de ce Monde, elles ont un autre Prédicateur intérieur, qui les ſermone bien autrement, & qui leur dit efficacement, qu'il eſt bien dur de s'en paſſer. Ainſi ce bon Pere Récolet de Châlons en Champagne, que j'entendis un jour prêcher aux Bénédictines d'Avenai (*) pendant les Vendanges, perdoit bien ſon tems, lorſqu'il les prêchoit de la ſorte: *En vérité, Meſdames, quand je conſidere ce qui pourroit le plus vous faire regretter le Monde, c'eſt bien peu de choſe, je vous en répons*, leur diſoit-il en leur montrant un bout de ſa corde qu'il tenoit entre les mains. *De plus, ſi vous ſçaviez*, ajouta-t-il, *combien les Plaiſirs de ce Monde ſont courts, combien on en jouït peu de tems! Hélas ils*

(*) Bourg près de la Marne, entre Châlons & Reims, où il y a un Monaſtère de Bénédictines, dont Madame de Boufflers, Fille du feu Maréchal de France de ce nom, eſt Abbeſſe.

ils ne durent qu'un moment, qu'un instant. Plût à Dieu que je pûs vous faire sentir la vérité de ce que je vous dis! Pourquoi donc, Mesdames, cette privation vous paroîtroit elle si pénible, ce jeûne si rigoureux &c. Je suis persuadé qu'il n'y eut tout au plus que quelques vieilles qui trouverent bonne cette consequence, & que toutes les jeunes au contraire auroient souhaité de tout leur cœur, de faire une fréquente experience du principe dont le Prédicateur avoit tiré sa conclusion baroque.

Aussi, immédiatement après le Sermon, deux jeunes Nonettes s'étant rendues dans la Sacristie du Monastère, elles se mirent à raisonner sur la Morale que ce bon Pere venoit de leur débiter. Un Etranger, qui s'étant trouvé au Sermon, s'étoit placé par hazard du côté de la Sacristie & tout auprès de la grille, entendit ces deux jeunes Sœurs causer ensemble. Il prêta l'oreille pour écouter ce qu'elles disoient. *Ce bon Pere a pourtant bien*

bien raiſon, diſoit l'une, *de nous avoir dit que les Plaiſirs de ce Monde ſont courts. Je ne me ſuis jamais trouvé qu'une ſeule fois à même de les goûter à plein; mais, hélas, à peine cela a-t-il duré deux Ave-Maria! Eh bien!* répondit l'autre Nonette, *que s'enſuit-il delà?* Les Plaiſirs de ce Monde ſont courts; donc il faut s'en paſſer? *Point du tout, c'eſt mal raiſonner. Il faut dire au contraire:* Les Plaiſirs de ce Monde ſont courts; donc il faut les réïterer ſouvent.

Je trouve, pour moi, que la Nonette avoit raiſon. En effet, qu'on veuille perſuader à un Bûveur, par exemple, que c'eſt un plaiſir fort mince que celui de boire, parce que rien n'eſt plutôt paſſé qu'un verre de Vin; ne rembarrera-t-il pas avec juſtice cet argument captieux, en répondant: *Je ſerois bien fâché de mettre plus de tems à l'avaler; car mon plus grand plaiſir conſiſte à remplir & à vuider ſouvent mon verre?* Que n'a Venus cet avantage, de pouvoir redoubler ſes coups auſſi

souvent que Bacchus, il n'y auroit pas tant de Cocus dans le Monde!

F I N.

BRITISH
10 NO 1900
MUSEUM